BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-05-29.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

I 2
Lc. 41.

Com. 5. Prairial an VII.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 10 *Prairial*, *an* 7.

29 Mai 1799

POÉSIES.

LES SÉPULTURES DE CAMPAGNE,

Imitation de CRAI, *poëte anglais.*

De l'airain balancé j'entends les sons funèbres !
Ils annoncent, au loin, le retour des ténèbres ;
Pour goûter le repos, les taureaux mugissans,
Se traînent vers l'étable, à pas tardifs et lents ;
Suspendant, du travail, la peine journalière,
Le pesant laboureur regâgne sa chaumière ;
Le calme du trépas a remplacé le bruit ;
L'aigre cri du grillon anime seul la nuit.

Mais, quels tristes accens ont frappé mon oreille !...
C'est le morne hibou !... Alors que tout sommeille,
Il agite les airs de ses gémissemens ;
Ce gothique château, renversé par le tems,
Dans sa tour, en débris, où rampe le lierre,
Lui fournit, chaque jour, une ombre hospitalière ;
La nuit, abandonnant ses pénates secrets,
Solitaire, il parcourt les épaisses forêts.

Que vois-je ?... Des monceaux de mousse et de poussière,
Près de quelques vieux troncs, s'élèvent de la terre !
L'orme religieux et l'auguste cyprès,
Dérobent la lumière à cet asile frais :
Là, dorment dans la paix, sous leurs têtes antiques,
Des bergers du hameau, les devanciers rustiques.
Dans la sombre demeure, à jamais enfermés,
Leurs cœurs, de sentimens, ne sont plus animés.
Ni du superbe coq la chanson triomphale,
Qui rappelle, à son char, l'amante de Céphale;
Ni des chantres des bois les doux gazouillemens,
Ni des légers pipaux les accords si touchans,
Ne les feront sortir de la couche éternelle !
Ils ne reprendront plus leur dépouille mortelle,
Pour respirer encor les parfums du matin,
Que l'aile du zéphir leur porterait envain.

Jadis, à la fatigue, opposant le courage,
De l'utile charrue, ils guidaient l'attelage;
L'épi doré tombait sous leur tranchante faulx,
Le sol le plus ingrat cédait à leurs travaux;
Sous les coups redoublés de leur hache pesante,
Cent fois, du chêne altier, la voix retentissante,
Fit redire sa chûte aux échos des forêts;
Cent fois le loup cruel fut percé de leurs traits.

Autour de leurs foyers, dont la flamme pétille,
Une épouse chérie et sa jeune famille,
Pour eux, n'apprêtent plus un agreste repas !
Ils ne reverront plus, levant de faibles bras,
Leurs enfans bégayer l'accent de la tendresse,
Invoquer un baiser, jouir d'une caresse.

O vous qui souriez de leur obscurité,
Des plaisirs qu'ils goûtaient dans la simplicité,

Ambitieux amans d'une trompeuse gloire,
Dédaignez le récit de leur naïve histoire!
Bientôt sonnera l'heure, où l'ombre du tombeau
Vous réunira tous sous le même niveau;
Alors, comme eux éteints, votre froide poussière
Saisira-t-elle encore un rayon de lumière?
Le hardi mausolée, où les arts et l'orgueil
Se disputent le droit d'enrichir un cercueil,
Rendra-t-il à vos corps le souffle qui s'exhale?
De vos adulateurs la louange vénale,
Ces pleurs intéressés et ce vain encensoir,
De séduire la Parque, auront-ils le pouvoir!

Le hazard ennivrant d'une illustre naissance,
La pompe des grandeurs, l'éclat de l'opulence,
Et le génie, hélas! subissent le même sort?
Le sentier des honneurs n'aboutit qu'à la mort...

D'un cœur jadis formé d'une flamme céleste,
Peut-être ce gazon couvre-t-il ce qui reste;
Des mains dignes du glaive ou du sceptre des rois,
Ou du luth qu'Apollon anime sous ses doigts.

Peut-être qu'oublié, c'est ici que sommeille
Un Molière inconnu; l'ame d'un grand Corneille;
Un Racine inhabile à cet art si charmant,
Qui fait jaillir du cœur les pleurs du sentiment;
Un Boileau, qui des vers méconnut la cadence;
Un Bossuet, envain formé pour l'éloquence;
Un Gessner, absorbé par les soins d'un troupeau,
Ignorant jusqu'au nom du tendre chalumeau.
Peut-être, aussi, mes pieds foulent la sépulture
D'un Buffon, dont la voix, embrassant la nature,
Eut indiqué les lois de ce vaste univers,
Appelé sous nos yeux tous les êtres divers,

Et portant le flambeau sur l'homme enfin lui-même,
Nous en eut expliqué l'embarrassant problême,
Si de l'instruction, le secours bienfaisant,
Avait pu féconder son génie, en naissant.

Mais, pour eux, de son livre enrichi par les âges,
Le savoir refusa de dérouler les pages :
Le besoin captiva les élans de leurs cœurs,
Et trancha de l'esprit les germes créateurs.

Ainsi des monts chenus, les entrailles profondes,
Recèlent des trésors, idoles des deux mondes ;
Ainsi, dans les déserts, mille naissantes fleurs,
Emaillent les côteaux de leurs vives couleurs.

A leurs hautes vertus, en leur source étouffées,
On n'érigera point de superbes trophées ;
De la postérité, l'équitable burin,
N'inscrira pas leurs noms sur le marbre et l'airain.
Mais si, de ces vertus, on ignore l'histoire,
D'aucuns vices leurs jours n'offriront la mémoire :
Détestables bourreaux, dans le sang des humains,
Jamais ils n'ont trempé leurs innocentes mains;
Ils n'ont point arrosé, des pleurs de la patrie,
Le chemin tortueux, qui, vers la tyrannie,
Porta ce lâche Octave et le fourbe Cromwel.
Trop simple pour former un projet criminel,
Leur ame droite et pure, à la candeur livrée,
Aux tendres sentimens fut toujours consacrée ;
De leur front ingénu, siège de la pudeur,
Ils ne contraignaient pas la modeste rougeur.
Redoutable vengeur, satellite des crimes,
Le remords dévorant n'en fit pas ses victimes;
Pour d'impures Phrinés, de vils ambitieux,
Ils ne brûlèrent pas l'encens fait pour les Dieux.

Quel est ce monument de grossière structure,
Qui, des tems outrageux, sut affronter l'injure.
Oh! découvrons ces vers, par la mousse effacés,
Que la sainte amitié, sur la pierre, a tracés:
Voyageur, disent-ils, *donne-lui quelques larmes.*

Hélas! qui dans l'oubli trouva jamais des charmes?
Sans jeter, en arrière, un regard douloureux,
Résigne-t-on ses jours, fussent-ils malheureux?
Même à l'instant fatal où notre ame s'envole,
Elle aime les regrets d'un cœur qui se désole;
Les yeux, en se fermant, sollicitent des pleurs,
Et nos cendres encor jettent quelques lueurs....

Restes sacrés du pauvre, en vous rendant hommage,
Je sens régner, en moi, le calme du vrai sage;
Vous rendre mes penchans plus purs, plus vertueux:
J'apprête, à mon hiver, des souvenirs heureux.
Si l'aspect déchirant de l'humaine misère,
Par la mélancolie, abrégeait ma carrière,
Je veux qu'en ce séjour de paix et de bonheur,
On dépose ma cendre auprès du laboureur;
Et que, sur mon tombeau, la jeune fille émue,
Vienne souvent rêver à sa flamme ingénue.

O si des champs, alors, un ami bienfaisant,
Un cœur simple en ses goûts, un véritable amant,
Visitait, quelque jour, cet asyle champêtre;
Si, touché de mes chants, il voulait me connaître:
Un berger, dont le front couvert de cheveux blancs,
Peindra la force encor malgré le poids des ans,
Dira: « Nous l'avons vu dans les bosquets de Flore;
» Souvent il assistait au lever de l'aurore;
» Quelquefois du soleil, devançant le retour,
» Sur ces rians côteaux, il attendait le jour.
» Près de cette vallée, on admire un vieux chêne,

» Qui, depuis cent hivers, domine sur la plaine;
» Ses branchages nombreux, vers la terre inclinés,
» A nous servir d'abri, paraissent destinés :
» C'est-là qu'il écoutait, de cette source pure,
» L'eau claire et jaillissante à travers la verdure,
» Et qu'il suivait des yeux son cours précipité,
» Disant : *Notre bel âge est plus vite emporté.*

» Tantôt, dans la forêt, sa marche vagabonde,
» Annonçait la douleur et le dégoût du monde;
» Etouffé de sanglots, tantôt un long soupir
» Repoussait dans son sein les mots prêts à sortir;
» Tantôt, dans une sombre et morne rêverie,
» Son ame languissante était anéantie,
» Comme un infortuné, victime de l'amour.

» Conduisant des troupeaux, nous le cherchions un jour :
» L'aurore avait brillé dans la voûte azurée,
» Le soleil, au midi, pesait sur la contrée :
» Il ne vint pas rêver sous le feuillage épais,
» Ni près de ce ruisseau, fouler un gazon frais.

» Des chants de morts bientôt, un pâle luminaire,
» Dirent qu'il n'était plus. L'escorte funéraire
» Le portait lentement vers l'asyle éternel,
» Où doit s'évanouir tout ce qui fut mortel.
» Lisez sa simple histoire, écrite sur la pierre,
» Je vais en écarter l'épine et la bruyère :

O terre, dans ton sein, reçois-le pour jamais,
Que son cœur malheureux y retrouve la paix!
Toujours il dédaigna l'orgueilleuse fumée,
Faveur de la fortune et de la renommée.
Douce mélancolie, il n'appartint qu'à toi,
Et l'obscure vertu fut son unique loi.

Des cieux il ressentit la grace consolante :
Il eut un cœur sincère, une ame bienfaisante;

Sur les infortunés, n'ayant pas d'autre bien,
Il répandit des pleurs. Un amoureux lien
Eut fait tous ses plaisirs; mais l'amitié fidelle
Sut le dédommager d'une flamme cruelle.

Ainsi que ses erreurs, ses vertus sont ici:
Que tout ce qui fut lui, demeure enseveli.
Dégagé, pour jamais, de l'humaine poussière,
En face de son Dieu, en face de son père,
Il nâge entre la crainte et le brûlant espoir,
De perdre sa présence ou de toujours le voir.

DUSAULCHOY.

CHANT FUNÈBRE,

Sur l'assassinat des Ministres français au Congrès de Rastadt.

UN BARDE.

DÈJA la nuit plus sombre enveloppe la terre,
Le perfide Autrichien médite les forfaits:
Quel sang va-t-on verser! celui de trois Français,
Dont la main éteignait le flambeau de la guerre.

DEUX BARDES.

Où courez-vous, Ministres généreux?
Le trépas vous attend au-delà de ces portes.
Et, des tyrans, les féroces cohortes,
S'apprêtent à servir leurs projets odieux.

UN BARDE.

Ils ont quitté Rastadt; ardens à les poursuivre,
Sur leurs traces bientôt volent les assassins:
Percés de coups mortels, deux ont cessé de vivre,
Un seul échappe:

CHŒUR.

Dieux, veillez sur ses destins.

LES FEMMES.

Guerriers, renversez vos armes.

LES SOLDATS.

Jeunes filles, jetez des fleurs.

CHŒUR.

O mortelles allarmes!
Pleurons le plus grand des malheurs.

UN BARDE.

Il te fallait du sang pour assouvir ta haine,
Tu triomphes, tyran, mais ta chute est certaine;
Tes efforts seront sans succès:
Non, tu n'as point frappé le dernier des Français.

CHŒUR.

Tes efforts seront sans succès:
Non, tu n'as point frappé le dernier des Français.

LES BARDES.

L'Europe entière vous contemple,
Français, retournez aux combats;

LES SOLDATS.

Brûlant d'imiter leur exemple,
Nous saurons venger leur trépas.

LE BARDE.

Et toi, dont la rage impuissante
Sur ta tête coupable amassa les forfaits,
Que leurs mânes plaintifs, errans dans ton palais,
Portent jusqu'en ton cœur la mort et l'épouvante.

CHŒUR GÉNÉRAL.

Tes efforts seront sans succès:
Non, tu n'as point frappé le dernier des Français.

J. M. SERIGNY, *au* 20.e *Rég. de Cavalerie.*

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade, insérée dans le numéro précédent, est *Voltige ;* celui de l'Enigme est *Pincette ;* et celui du Logogriphe, dont la première partie est insérée dans le numéro 10, est *Marchandises*, où l'on trouve *Ame, Ami, Arc, Anarchie, Air, Ane, Arcadie, Ain* (départ.), *Aimer, Arhes, As, Car, Caïn, Cadi, Canard, Case, Chasse, Chien, Chair, Chaire, Cher* (département), *Charade, Chine, Cire, Cime, Crime, Dans, Danse, Denis, Drame, Daim, Dessein, Himne, Hardi, Iman, Ire, Ma, Main, Mânes, Marc, Mare, Mars, Marne, Machine, Mer, Mise, Mes, Mi, Mie, Nice, Nacre, Racine, Rade, Rame, Rase, Radis, Ris, Rides, Rime, Rheims, Rhin, Ré, Sa, Ses, Si, Sac, Sein.*

CHARADE.

Mon premier a plus d'une sœur ;
Fais mon second, dit le buveur ;
Mon tout déplaît au voyageur.

ÉNIGME.

Contre mes étroites bornes,
On s'est souvent récrié ;
Hélas !.... je porte des cornes,
Et je ne suis point marié.

LOGOGRIPHE.

Avec six pieds, je soigne vos habits;
Avec cinq pieds, je fais triste figure;
Sur quatre pieds, j'ai bien des favoris;
Avec trois pieds, je suis des plus hardis;
Avec deux pieds, j'encourage l'usure;
Et, sur un pied, je suis dans vos écrits.

MÉLANGES.

RICHARD ET CONSTANCE,

NOUVELLE.

Richard, fils d'un riche marchand de Dublin, joignait aux agrémens extérieurs, et aux dons de l'esprit, une ame tendre et sensible. Un jour que son commerce l'avait conduit à Alger, il vit aborder un vaisseau, sur lequel étaient deux jeunes femmes plongées dans la douleur. Il apprit bientôt que le corsaire venait de les faire esclaves, et qu'il cherchait à les vendre. Touché du sort de ces infortunées, *Richard* paya aux avides pirates le prix exhorbitant qu'ils mirent à la rançon. Il conduisit aussitôt à son bord ces deux inconnues, dont il ranima l'espérance, en leur déclarant qu'elles

étaient libres, et qu'il allait pourvoir à tous leurs besoins. Tant de générosité les frappa de surprise et de plaisir ; elles tombèrent à ses pieds, et les gémissemens de la douleur firent place à la voix de la reconnaissance.

Ces deux étrangères avaient, dans leur maintien, un air de noblesse qui les distinguaient du commun des femmes Une, sur-tout, portait empreint, dans ses traits, tout ce qui caractérise la beauté. *Richard* en fut frappé, et le vif intérêt qu'un cœur généreux prend aux infortunés, les qualités précieuses qu'il remarquait chez l'étrangère, sa modestie, sa pudeur, la douceur de son caractère, la finesse de son esprit, enfin ces agrémens, cette aisance dans les manières, preuves certaines d'une éducation soignée, tout acheva de porter le trouble dans son cœur, et de l'enflammer du plus violent amour. De son côté, la jeune inconnue, liée déjà par la reconnaissance, et sensible aux soins de son bienfaiteur, ne put se défendre de partager ses sentimens.

Richard la pressa plusieurs fois, avec instances, de lui apprendre quel était son nom, sa famille, sa patrie. Elle se contenta de lui dire qu'on l'appelait *Constance* ; que sa compagne se nom-

mait *Isabelle*; mais elle pria que le reste fût un secret pour lui. Qu'il vous suffise de savoir, ajouta-t-elle, que le ciel ne m'a point fait naître indigne des attentions honnêtes que vous avez pour moi, et qu'un jour, peut-être, vous en serez récompensé.

A son retour à Dublin, *Richard* présenta ces deux inconnues à son père. Il lui raconta comment il avait brisé leurs fers; il fit même l'aveu de l'amour que lui avait inspiré *Constance*. Le bon père, en donnant des éloges à l'action généreuse de son fils, ne put s'empêcher d'abord de blâmer le mariage qu'il projetait de contracter avec une étrangère, dont il ne connaissait ni la naissance, ni la fortune. Cependant les manières nobles, les qualités aimables de *Constance*, applanirent toutes les difficultés, et l'hymen couronna les vœux des deux amans. Dix mois après, un fils fut l'heureux fruit de cette douce union.

Après deux années écoulées au sein de la paix domestique et de l'amour le plus pur, *Richard* fut contraint de s'embarquer et d'entreprendre un long voyage, pour affaire de commerce; mais avant de se séparer d'une épouse qu'il adorait, il reçut un gage de sa

tendresse ; c'était un anneau dans lequel elle avait fait placer son portrait. Après différentes courses, *Richard* relâcha à Palerme. Un jour qu'il contemplait les traits chéris dont il ne pouvait long-tems détacher ses yeux, un seigneur de la cour se trouva par hazard tout près de lui, reconnut le portrait, et courut aussitôt en informer le roi. Ce dernier le fit paraître devant lui ; et pour cacher plus adroitement le trouble qu'il éprouvait : — De qui est le portrait que je vois, dit-il à *Richard* ? — C'est celui de mon épouse. — De votre épouse ! Et où est-elle ? — A Dublin, avec mon père. — Quel est son nom ? — *Constance*. — Est-elle née à Dublin ? — Non, elle est étrangère ; mais j'ignore quelle est sa patrie. Alors il raconta comment, après l'avoir arraché des mains des corsaires, il l'avait conduite chez son père, et comment il était devenu son époux. Le roi le fit arrêter ; il dépêcha aussitôt un navire à Dublin, avec ordre d'emmener *Constance*, son fils et *Isabelle*. Qui pourrait peindre cependant la douleur et le désespoir de cet époux malheureux ? Qu'on se figure, d'une autre part, l'épouvante et l'horreur de l'infortunée *Constance*, lorsqu'elle se vit enlevée

par l'ordre du roi son père ; et la douleur du bon vieillard, qui, dans le même instant, fut privé de son fils, de sa bru et de leur enfant, sa plus douce espérance.

A son arrivée à Palerme, *Constance* parut devant le roi ; mais, malgré la frayeur dont elle était saisie, ranimant son courage, ... — ah ! mon père, dit-elle, en se précipitant à ses pieds, je dois vous paraître bien coupable ! punissez-moi ; j'attends, avec soumission, les effets de votre colère ; mais cet enfant, mais son malheureux père, ils sont innocens ; c'est pour eux que je sollicite votre clémence. Si cependant vous écoutiez encore un seul instant la voix de la nature, peut-être serai-je moins coupable à vos yeux. Le jour fatal où je disparus de la cour, j'étais à respirer le frais sous ces berceaux qui se prolongent sur les bords de la mer, lorsque tout à coup des gens apostés se présentent et nous enlèvent. La frayeur et le désespoir me firent pousser inutilement des cris. Le duc *de Bari*, auteur de cette trahison, avait disposé un vaisseau, sur lequel on nous transporta, et les voiles furent aussitôt déployées. Pardonnez moi cet aveu ; je conviens que je n'avais pas su me défendre des piéges qu'il

m'avait tendus ; mais, en même-tems, je jure, sur mon honneur, que, loin de consentir à une fuite aussi coupable, je ne vis, dès ce moment, en lui, que l'homme le plus abominable de la terre. Quand nous eûmes gagné le large, un corsaire fondit sur nous ; la victoire resta long-tems indécise. Le duc combattit en amant désespéré ; mais enfin il paya, de sa mort, le forfait qu'il avait commis : alors on nous conduisit à Alger. Un jeune inconnu, touché de notre sort, paya notre rançon et nous rendit la liberté. Il n'est point d'égards qu'il n'ait eus pour nous. Plusieurs fois il nous demanda quelle était notre patrie, en promettant de nous y accompagner ; mais je craignais vos soupçons ; je redoutais votre colère, et je n'eus jamais le courage de dire la vérité. Mon bienfaiteur alors me conduisit chez son père. Après m'avoir longtems donné des preuves de son respect et de son attachement, quoique je fusse étrangère, inconnue, obstinée à cacher ma naissance, il m'offrit généreusement sa main..... Je vous ai offensé ! Peut-être je ne mérite plus de porter le titre de votre fille ; mais abandonnée de tout le monde, désespérant de jamais vous revoir, vaincue, d'ailleurs, par la recon-

naissance ; vaincue, le dirai-je encore, par un sentiment plus doux, je cédai, je consentis à devenir son épouse. Punissez-moi, punissez votre fille, je ne m'en plaindrai pas : mais ce généreux mortel à qui je dois la liberté et la vie ; mais ce tendre enfant !.... Ah! mon père, ils ne sont pas coupables de mes fautes !

A ces mots, que l'attitude, la voix et les regards rendaient plus énergiques, le roi qui, d'abord, avait manifesté son courroux, se sentit tout-à-coup attendrir. L'abandon, les sanglots et les pleurs que l'enfant mêlait à ceux de sa mère, tout acheva de décider le triomphe de l'innocence..... — Relève-toi, dit-il à sa fille, relève-toi, ma chère *Constance*. Tu m'as offensé, en formant des nœuds que la disproportion et l'inégalité semblaient te défendre ; mais tu me fais plus de peine encore en doutant de ma clémence. Ton cœur est innocent ; va, je suis toujours ton père, et je te pardonne. Des ordres sont aussitôt donnés pour aller chercher *Richard*.

Richard, incertain de son sort, frappé de crainte à cette nouvelle inattendue, *Richard* s'avance, pâle et tremblant. En voyant *Constance*, un froid mortel circule dans ses veines ; mais

l'amour reprend bientôt son empire; il s'élance, il serre contre son cœur et sa femme et son fils; puis, tout-à-coup, rompant le silence, il tombe aux pieds du roi. — Oui, j'attends, avec impatience, tout ce que vous voudrez ordonner de moi. Puisque je revois les deux objets de ma tendresse, je n'ai plus rien à desirer. Epargnez seulement ces victimes infortunées : songez que mon père..... — Non, mon fils, interrompit le roi : non, bannis ta frayeur; je connais ton innocence, et j'admire ta générosité : le ciel a voulu t'en récompenser; adorons ses décrets. Vivez toujours heureux, et que vos enfans soient la consolation de ma vieillesse ».

Le roi fit partir un vaisseau pour Dublin. Le père de *Richard* se rendit auprès d'eux; ils coulèrent ensemble des jours sereins et tranquiles; et *Richard* trouva souvent le moyen d'exercer la bienfaisance qui avait causé son élévation et sa fortune.

J.-B.-C. GRAINVILLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA TRIBU INDIENNE ou EDOUARD ET STELLINA ; *par le citoyen* L. B., 2 *vol. in*-12. *Paris*, *chez* Honnert, *rue du Colombier*, n°. 1160.

CET ouvrage a bien des titres pour être distingué de la foule éphémère de ces livres, que la présomption, l'esprit mercantile et le besoin, font en un moment passer sous nos yeux : il est inutile de nous faire entendre qu'il vient de la main du jeune frère d'un héros, son mérite propre suffit ; on y connaît le trait d'une imagination aussi noble que vive ; une douce chaleur y respire ; et une harmonie plus heureuse encore que correcte, s'il nous est permis de le dire, donne au style un charme qui fait glisser rapidement sur les pages. C'est un trait connu que l'auteur a pris pour sujet de son roman. *Inckle* et *Variko* lui ont donné l'idée d'*Edouard* et de *Stellina*. *Geller*, poëte allemand, a mis en vers ce trait horrible, malheureusement trop vrai, et qui dévoile toute la bassesse des cœurs dévorés du desir de l'or.

Plusieurs poëtes français, *Sédaine*, entr'autres, ont fait passer le même trait dans notre langue. Voici comment notre auteur, en imitant le genre de *Marmontel*, dans les Incas, a disposé les événemens de cette histoire déchirante, que l'on ne voudrait point avoir à reprocher à l'humanité.

Le vieux *Milfort*, riche négociant de Plymouth, avait un fils, *Edouard*, qui offrait, à l'avare marchand, la perspective la plus agréable. Elevé au milieu des calculs et de l'argent, *Edouard* semblait ne respirer que le gain et ne formait d'autre desir que celui d'accroître une fortune déjà immense. Le rêve et le besoin des plaisirs, qui viennent avec les jours de la saison brûlante du second âge, étaient étouffés, dans son cœur, par les pensées basses de l'avarice. Cependant la nature avait été aussi prodigue à son égard que la fortune : l'ame avide de ce jeune homme, suivant l'expression élégante de l'auteur, était revêtue d'un corps de Ganymède. Déjà il attirait les regards des beautés du voisinage ; son père, qui n'avait voulu en faire qu'un marchand, craignit qu'il ne se sentît homme ; il se hâta de donner, à son avidité naturelle, des desirs et des occupations qui lui

fissent oublier les douceurs du jeune âge : il prépara aussitôt un riche chargement pour Java, et fit partir ce fils unique, sous la conduite d'un vieux capitaine, sans même s'appercevoir qu'il restait seul dans sa vieillesse ; l'espoir de voir son commerce augmenté, suffisait à son cœur ; ce même espoir occupait seul également le cœur du jeune homme. Le vaisseau s'éloigna des rivages de Plymouth. Après deux mois d'une navigation heureuse, ils doublèrent le cap Comorin. La chaleur avait corrompu l'eau du navire. Le capitaine, pour la renouveller, se dirige vers l'île de Ceylan, et ordonne au pilote de relâcher dans la petite rade de Bilbao. Un détachement prend terre pour faire de l'eau. *Edouard*, curieux de voir une contrée nouvelle, descend aussi. La plage était déserte. Le jeune homme en examine les productions ; mais son œil qui ne cherche que l'or ou ce qui en rapporte, ne se repose que sur le canellier. Dans sa joie, il s'éloigne ; revient ensuite, mais trop tard. Son navire fend l'onde, déjà loin de ce rivage étranger. Il court, avec douleur, vers la grêve ; il voit les cadavres de plusieurs de ses compagnons, que des sauvages, sortis tout-à-coup des environs, ont attaqués et mas-

sacrés. L'équipage, témoin de ce désastre, et qui n'imagine point qu'un seul homme soit réchappé, se hâte de perdre de vue cette terre funeste. *Edouard* se voit en un moment réduit au sort le plus affreux. Un jour se passe; nulle figure humaine n'a paru devant lui, et il n'a osé chercher un de ses semblables dans cette contrée, où ils lui paraissent plus cruels que les bêtes féroces mêmes. Trop lâche pour avoir le courage qui met au-dessus du danger, il n'a que celui du besoin et la prudence de la crainte. Ce ne sont plus les canelliers et les arbres qui valent de l'or en Europe qu'il cherche, c'est un fruit, un fruit pour soutenir une vie qu'il voulait consacrer toute entière à l'acquisition des biens qui lui étaient inutiles. Toute la nuit il erre de côté et d'autre, et il rêve au moyen de parvenir, sans danger, au fort Colombo, bâtie sur la rive méridionale, et où les Portugais s'étaient établis. Au lever de l'aurore, il parvient dans une prairie; mais tout-à-coup il apperçoit plusieurs Bédas, ou Chingalais de cette partie de l'île, couchés par-terre parmi les arbres. Quoiqu'endormis, leur attitude menaçante glace de frayeur le marchand de Plymouth; il se retire et veut se cacher dans le sein protec-

teur d'une touffe d'arbres.... Il avance.... Ciel! un être vivant est à côté de lui! il reste immobile. Ce n'est cependant qu'une femme plongée dans le sommeil. La jeunesse et la beauté respirent dans ses traits. Pour la première fois il se sent du courage; pour la première fois il sent son cœur ému par un sentiment qu'il ne connaissait point encore. Couchée sur une peau d'éléphant, *Stellina* repose, comme une belle Amazone, près de son arc et de son carquois. Le sourire de l'innocence respire cependant sur ses lèvres. *Edouard*, enchanté, se prosterne; un cri d'admiration s'échappe de sa bouche. Ce cri réveille la belle indienne, et, plus prompte que l'éclair, elle prépare déjà la mort de celui qu'elle croit un Portugais, l'ennemi mortel de sa nation; la flêche va fuir de ses doigts. *Edouard* lui tend les bras; *Edouard*, est beau comme un Dieu; *Stellina* reste étonnée; son bras faiblit, se baisse; le jeune homme vivra. *Milfort* sait le malais, et il raconte son malheur à la jeune chasseresse; elle en a pitié, et du moment qu'elle sait qu'il n'est point Portugais, elle croit pouvoir éluder la loi qui condamne aux flammes quiconque a porté le plus léger secours à un homme d'outre-mer; elle conduit

Milfort dans la forêt, et le fait cacher dans une grotte où personne n'a le droit d'entrer, que la femme ou la fille de l'itobar ou roi du pays ; *Stellina* est fille de cet itobar ; elle donne à l'anglais un jour pour reposer, il peut vivre des fruits qui l'environnent ; le lendemain, à l'entrée de la nuit, il doit partir pour Colombo ; il y a pour trois jours de marche, et elle lui en désigne le chemin. *Stellina* s'éloigne. Arrivée à Tenor, la capitale des états de son père, elle arrache à la mort, que les prêtres préparaient, trois compagnons de *Milfort* ; elle prouve qu'ils ne sont point Portugais, et engage son père à les faire conduire à Colombo. Le grand prêtre de Brama est indigné de se voir arracher trois victimes ; il dissimule cependant, parce qu'il espère que *Stellina* deviendra l'épouse de son neveu *Orixa* ; et que, comme dernier rejetton de la famille royale, elle fera passer le sceptre dans sa famille. Cependant la jeune itobare, qui porte toujours l'image de *Milfort* dans son cœur, réfléchit, en frémissant, qu'il peut rencontrer, en s'éloignant, les guerriers ténédares, qui escortent, à Colombo, les trois Anglais ; aussitôt elle vole à la grotte sacrée, et invite *Edouard* à rester jusqu'à ce qu'il

n'y ait plus rien à craindre. Le jeune homme est enchanté de la revoir, et de conserver l'espoir de la revoir encore ; l'amour a parlé à son cœur ; dans les transports de sa reconnaissance, il ose même déposer un baiser sur la main de la belle indienne. Elle veut prendre un air sévère, elle le peut à peine ; cependant elle fuit ; mais elle emporte avec elle le trait qui l'a blessée. Elle ne jouit plus du calme heureux qu'elle a toujours connu ; son cœur est agité, elle fait les songes les plus sinistres ; elle croit que les Dieux sont irrités contre elle pour avoir sauvé des hommes ennemis de sa nation ; elle veut consulter l'oracle de Brama. C'est ici une cérémonie mystérieuse et terrible ; le grand-prêtre, oncle d'*Orixa*, veut profiter des craintes de la jeune itobare, pour la tourner suivant ses vues : en conséquence, il fait parler l'oracle suivant ses intérêts ; *Stellina* doit choisir son époux dans l'espace de trois jours ; mais elle doit fuir *Riamir*. Ce *Riamir* était un des chefs des ténédares ; jeune, intrépide, fougueux, c'était en lui que le vieil itobar avait mis son espérance ; il devait être l'ennemi du grand-prêtre.

Stellina revient du temple, l'ame agitée, plus malheureuse encore qu'auparavant

paravant ; à la vérité, elle n'aimait pas *Riamir*, mais elle n'était pas plus disposée en faveur de ses rivaux. Cependant, sans divulguer l'oracle, car le dieu exigeait le plus grand secret, elle engage son père à rassembler les prétendus. Le roi, plein de joie, rassemble les chefs de la tribu, et leur annonce que sa fille va choisir son époux. Elle ne le choisit point cependant, une querelle s'éleva entre les rivaux, et le choix fut remis à un autre tems. *Stellina* put respirer ; elle courut aussitôt à la grotte ; c'est là que le vœu de l'oracle est rempli ; c'est *Milfort* qui devient l'époux de la belle *Stellina*, c'est lui qui l'emporte sur les guerriers de Ténor.

Le tems qui s'écoula, après cet hymen juré en face du ciel même, fut un tems de bonheur ; *Edouard* se sentait une ame, *Stellina* était enivrée de tout ce que l'amour a de plus doux ; elle ne passait pas un jour sans venir à la grotte hospitalière.

Hélas ! la félicité humaine n'est presque jamais qu'un éclair qui luit au milieu des ténèbres. Le marchand anglais, rassasié de faveurs, éprouva des dégoûts ; son caractère se fit sentir de nouveau ; il ne vit plus dans *Stellina* une bienfaitrice, une amante passionnée ;

mais la fille d'un roi sauvage, qui pouvait lui apporter l'or et les pierreries que l'on méprise dans la contrée ; il a la bassesse de s'ouvrir sur ce sujet : *Stellina*, qui estime trop l'homme auquel elle s'est donnée, pour lui supposer un caractère odieux, promet tout ce que son bien-aimé desire. Elle ne put effectuer son projet cependant : le génie malfaisant veillait pour leur malheur.

Le grand-prêtre, persuadé que tant que le brave *Riamir* existera, *Orixa*, son neveu, n'aura rien à espérer auprès de la fille de l'itabor, forme un projet affreux qu'il fait exécuter par un scélérat subalterne : *Riamir* est assassiné aux environs de la grotte sacrée, où personne n'osait porter un pied profane. L'allarme aussitôt se répand. Une flêche a frappé *Riamir* au milieu des siens ; mais l'ennemi reste invisible ; c'est en vain qu'on le cherche de tout côté. Plusieurs fois, les *Bédas* en courroux sont passés devant la grotte, *Milfort* les a entendus, leurs paroles lui ont appris le sujet de leurs recherches, un d'eux a voulu entrer dans la grotte, persuadé que l'ennemi y était rétiré ; une crainte religieuse l'a heureusement retenu : mais *Edouard* n'en est pas plus rassuré, et il ne doute pas qu'ils finiront par l'y

surprendre. La crainte l'en chasse enfin ; il oublie *Stellina* et les trésors qu'il en espère, il fuit pendant les ombres de la nuit. Malheureusement il passe auprès d'un parti de *Bédas*, conduit par le plus jeune frère de *Riamir ;* on entend ses pas, une flèche part, il est atteint. Il va tomber un peu plus loin, on accourt aussitôt au lieu, on ne trouve personne ; mais on est certain qu'un portugais est venu furtivement porter le coup mortel qui désole la tribu. *Stellina* apprend le lendemain qu'on a blessé un portugais ; tremblante pour le sort de son amant, elle vole à la grotte ; il n'y était plus. En un moment elle est au lieu où l'on a blessé le portugais, elle voit du sang, elle frémit. Elle espère encore, néanmoins, elle appelle, on lui répond, c'est *Milfort*. La flèche est encore fixée à la blessure. Elle le reçoit, faible et tremblant, dans ses bras ; elle lui jure une fidélité éternelle ; elle est prête à le suivre par toute la terre ; elle lui promet de le conduire à Colombo sans le moindre danger. *Edouard* l'adore, comme celle qui lui a sauvé deux fois la vie ; appuyé sur cette tendre épouse, il s'éloigne. A peine se crut-il en sûreté, que son ame basse reprit le dessus ; il osa reprocher à son

amante qu'elle ne lui avait point apporté les trésors plusieurs fois promis. *Stellina* pleure, lui dit que, dans sa crainte mortelle pour lui, elle n'a eu ni le tems, ni la pensée de rien emporter. *Edouard*, pour la rassurer, feint quelques sentimens qu'il n'a plus. Ils arrivent à Colombo. *Fuente*, le gouverneur, les reçoit avec les égards que l'on doit au malheur et avec la distinction qu'il crut devoir à la fille d'un roi. *Fuente* avait l'ame noble, mais ceux qui l'environnaient avaient le cœur corrompu ; un comte d'*Arcos*, son ami, homme que sa ruine, suite des débauches, avait chassé de Lisbonne, croit qu'il est important de s'emparer de la fille du roi de *Ténor*; il a sondé le caractère du marchand, il a connu sa passion pour l'or ; il lui en offre ; le marchand sourit, son cœur palpite. D'*Arcos* ose lui proposer un marché odieux ; voilà de l'or, dit-il, donne moi *Stellina*, toutes ces richesses sont à toi. *Milfort* balance à peine un moment, il se jette sur l'or, se croit heureux, et renonce à la plus aimante des femmes. Cette nouvelle est bientôt portée à *Stellina*: elle a l'ame trop belle pour le croire ; elle imagine que les barbares ont ôté la vie à son amant, qui,

depuis quelques jours, était séparé d'elle.

Sur ces entrefaites, le vieil itobar qui s'apperçoit de la disparution de sa fille, ne doute point qu'elle n'ait été enlevée par les portugais. Aussitôt il députe vers eux *Cosmoë*, l'un des chefs prétendant à la main de *Stellina ;* il lui remet de l'or et des pierreries en quantité pour payer la rançon de la jeune itobar. *Cosmoë* les offre à *Fuente*. Celui-ci, qui a fondé une autre espérance sur la possession de *Stellina*, les refuse, et déclare qu'il ne la remettra à son père, qu'après un traité d'alliance et de commerce, juré devant le ciel ; une paix qui ne permet point aux européens de s'enrichir ne suffit pas ; *Fuente*, pour se disculper de l'accusation d'avoir fait tuer *Riamir*, et enlever *Stellina*, raconte l'histoire de *Milfort*.

Cosmoë frémit à ce récit ; la jeune itobar est déshonorée, et a mérité, suivant les lois de son pays, la peine de mort ; ce n'est plus de l'amour qu'il ressent, c'est le desir violent de la vengeance. Sous le prétexte qu'il ne croira à ce récit que lorsqu'il aura vu *Milfort* lui-même, il le demande. On fait paraître le lâche. Aussitôt *Cosmoë*, transporté de fureur, tire son poignard, frappe, et *Milfort* n'est plus. Ainsi fut

puni le crime. Le gouverneur fait à l'instant saisir l'ambassadeur coupable, et ordonne qu'il soit jeté dans une prison.

Cependant *Stellina*, l'infortunée *Stellina*, avertie par le tumulte, se précipite dans la salle; c'est le corps sanglant et inanimé de son époux qu'elle voit! elle s'élance dessus, elle le presse contre son sein, elle veut lui redonner la vie; vains efforts! c'est pour toujours qu'elle l'a perdu. Elle n'a pas cessé un instant de l'aimer et de le croire malheureux; elle ne sait quelle main l'a frappé; elle n'a point voulu connaître son crime, et elle meurt avec l'espoir de retrouver l'époux qu'elle croit le plus fidèle et qui fut le plus aimé.

Au milieu de ces tristes événemens, *Fuente* apprit que les sauvages, réunis aux hollandais, établis dans la baye de Trinquemale, avaient tout préparé pour le surprendre, trois jours après, dans Colombo, et détruire cet établissement. Il lui importe de prévenir ce coup terrible; il rassemble ses forces, marche vers l'ennemi, qui ne l'attend point, et le soir de ce jour de combat, *Ténor* n'est plus; ses habitans, les malheureux débris de cette tribu, fuient leur terre natale, et se retirent dans les mon-

tagnes inaccessibles. Au retour de la victoire, *Fuente* rendit la liberté à *Cosmoë;* il lui remit en même-tems l'or et les pierreries qu'il avait apporté pour la rançon de *Stellina*. Le sauvage les jeta fièrement au pied du trône du vice-roi. Le poids de ces richesses, dit-il, gêne celui qui les méprise. Il continua ensuite en ces termes : « J'accepte » la liberté que tu n'aurais jamais dû » me ravir : je l'accepte pour ranimer » les restes de ma tribu. Je te prouverai » que je mérite ton estime. Si la for- » tune, qui souvent sourit à l'injustice, » vous est fidelle, au moins elle vous « sera inutile. C'est dans nos montagnes » que vous devez chercher le fruit de » vos victoires : eh bien! dans ces mon- » tagnes, vous trouverez par-tout *Cos-* » *moë*. Ceux d'entre-vous qui vien- » dront creuser leurs flancs, seront » atteints par mes flèches, et leurs têtes » courbées ne se relèveront plus..... Et » si, malgré moi, vous arrachez à la » terre un peu d'or, il sera couvert » de votre sang ; et cette terre, dont » vous dévorez les entrailles, à son tour » vous dévorera. » Il dit, et, le front sévère, il traverse la foule des portugais, frappés de son audace.

Ainsi se termine cette touchante his-

toire, où la passion la plus vile se trouve en contraste avec celle qui porte au cœur humain les sentimens les plus généreux. Le discours de *Cosmoë* peut faire juger de la noblesse du style. Il est dommage que le commencement de cet ouvrage soit d'un coloris plus faible ; je croyais d'abord lire un roman ordinaire, et je fus étonné, après avoir passé sur quelques pages, de trouver un style poétique, et qui ne me parut pas tout-à-fait le même. Je finirai cette analyse, un peu étendue, mais que j'ai faite avec plaisir, par une observation que je crois utile ; c'est qu'il me semble que l'auteur n'a point intéressé pour *Stellina*, autant qu'il l'aurait pû faire, sur-tout à la fin ; le dernier jour de cette infortunée devrait déchirer le cœur, et cependant on n'est pas aussi ému qu'on croirait devoir l'être. Est-ce ma faute ou celle de l'auteur ? Je n'ose le dire, je me contente de faire cette question.

P. B**.

LETTRES SUR LES OUVRAGES ET LE CARACTÈRE DE J. J. ROUSSEAU, *par madame* de STAEL, *publiées pour la première fois en* 1788, *seconde édition, avec cette épigraphe :*

Vous, qui de ses écrits savez goûter les charmes,
Vous tous, qui lui devez des leçons et des larmes,
Pour prix de ces leçons et de ces pleurs si doux,
Cœurs sensibles, venez, je le confie à vous.
DELILLE.

Paris, chez Charles Pougens, *imprimeur-libraire, quai Voltaire,* n°. 10. *Prix* 1 *franc* 8 *décimes, et* 2 *francs* 25 *centimes, franc de port.*

N'EST-CE pas un spectacle vraiment frappant que celui d'un homme qui, sortant tout-à-coup d'une obscurité profonde, et du sein même d'une pauvreté inquiétante, fait entendre une voix énergique qui retentit dans presque toute l'Europe, et commande avec la force du génie, ce que les despotes ne sauraient souvent obtenir avec leur puissance ? *Rousseau* avait quarante ans

lorsqu'il composa son premier ouvrage, et bientôt sa gloire fut égale à celle de *Voltaire*, qui, depuis les premières années de son adolescence, occupait la renommée de ses travaux immortels; son nom même, dans un autre sens, fut prononcé à côté de ce roi philosophe, qui, alors, se faisait craindre dans le nord, et étonnait l'Europe.

Frédéric, *Voltaire* et *Rousseau* étaient les objets de tous les entretiens du tems; tous trois vivront dans la mémoire des hommes. Le dernier cependant devait plus à lui-même encore que les autres; *Voltaire* était le premier écrivain de son siècle, mais il avait travaillé toute sa vie; *Rousseau* devait son grand talent à la nature même; il reçut à peine une éducation ordinaire; s'il fût éloquent, ce ne fut point parce qu'il avait appris, mais parce qu'il sentait; la langue française même, sous sa plume brûlante, n'a plus la même physionomie, il lui donne une hardiesse qu'elle ne se connaissait pas, et lors même qu'elle sort de la route qui lui est tracée, elle n'en paraît que plus forte et plus harmonieuse. *Rousseau* donnait son ame à tout ce qu'il écrivait; sa morale n'était point nouvelle, ses principes étaient déjà connus, mais sa manière était

neuve; et il commanda, a dit un homme d'esprit, ce que les autres n'avaient qu'indiqué. Quoique l'homme le moins remuant du monde, il contribua à plusieurs révolutions, il enseigna de nouvelles routes, et sa voix éloquente y attira les hommes convaincus. Ses ouvrages font une impression si vive qu'ils intéressent singulièrement pour leur auteur; les ames froides, elles-mêmes, sont émues; l'envie n'en a été que plus ardente, mais elle a été contrainte d'être quelquefois juste, elle n'a pu méconnaître ce charme d'une éloquence aussi mâle que touchante. Tout ce qui a rapport à un homme aussi extraordinaire, dont la mémoire est si chère aux ames sensibles, aux amis de la nature et de la vérité, ne peut qu'intéresser vivement. Parmi les nombreux ouvrages qui ont pour objet le philosophe genevois ou ses écrits, on doit distinguer les lettres de madame *de Staël*; elle semble avoir emprunté la plume même de *Rousseau*, pour les écrire; ce n'est point l'ame d'une femme qui respire dans cet écrit beaucoup trop court, c'est celle d'un philosophe aussi énergique que sensible. Madame *de Staël* paraît démentir cette assertion hasardée par *Rousseau*, que

les femmes peuvent écrire avec esprit, mais non avec force. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces lettres sont l'ouvrage de la dix-huitième année de l'auteur. On n'ignorait pas qu'à cet âge on pouvait faire un ouvrage d'esprit, de génie même ; mais on niait que l'on pût faire un bon ouvrage d'observation ; madame *de Staël* dément encore cette seconde assertion. Elle n'a pas seulement écrit avec l'énergie qu'on ne croyait propre qu'aux hommes, mais encore avec un jugement bien au-dessus de l'âge qu'elle avait alors (en 1788.) Ses observations, aussi fines que justes, semblent n'appartenir qu'à une longue expérience ; elle analyse les sentimens et les passions du cœur humain, avec une sûreté de tact qui ferait croire qu'elle est loin de commencer à vivre. Comme il était impossible qu'elle eût apprise, par elle-même, cette science qu'elle paraissait posséder si bien ; il faut croire, que, devançant l'ordre de la nature, elle n'a pas étudié, mais deviné le cœur humain. Son style est animé par la sensibilité de son cœur ; c'est à l'école de *Rousseau* qu'elle s'est instruite ; nous lui ferons cependant un reproche, c'est de rendre quelquefois ses phrases beau-

coup trop longues, pour que l'on puisse suivre facilement les idées qui y sont développées. Nous allons donner un apperçu rapide de son ouvrage.

La première lettre traite du style de *Rousseau*, de ses premiers discours sur les sciences, l'inégalité des conditions et le danger des spectacles.

« *Rousseau*, dit madame *de Staël*, ne tra-
» vaillait ni avec rapidité, ni avec facilité;
» mais c'était parce qu'il lui fallait, pour choi-
» sir entre toutes ses pensées, le tems et les
» efforts que les hommes médiocres emploient
» à tâcher d'en avoir..... On a souvent vanté
» la perfection du style de *Rousseau*; je ne
» sais pas si c'est là précisément l'éloge qu'il
» faut lui donner : la perfection semble con-
» sister plus encore dans l'absence des défauts
» que dans l'existence des grandes beautés;
» dans la mesure, que dans l'abandon; dans
» ce qu'on est toujours, que dans ce qu'on se
» montre quelquefois; enfin la perfection donne
» l'idée de la proportion plutôt que de la gran-
» deur. Mais *Rousseau* s'élève et s'abaisse tour-
» à-tour; il est tantôt au-dessous, tantôt au-
» dessus de la perfection même; il rassemble
» toute sa chaleur dans un centre, et réunit,
» pour brûler, tous les rayons qui n'eussent
» fait qu'éclairer, s'ils étaient restés épars.
» Cependant *Rousseau* joignait, à la chaleur
» et au génie, ce qu'on appelle précisément
» de l'esprit, cette faculté de saisir ces rap-
» ports fins et éloignés, qui, sans reculer les
» bornes de la pensée, trace de nouvelles routes
» dans les pays qu'elle a déjà parcourus; qui,

» sans donner du mouvement au style, l'a-
» nime cependant par des contrastes et des
» oppositions. *Rousseau* remplit souvent, par
» des pensées ingénieusés, les intervalles de
» son éloquence, et retient toujours l'attention
» et l'intérêt des lecteurs. Une grande pro-
» priété de termes, une simplicité remar-
» quable dans la construction grammaticale
» de sa phrase, donnent à son style une clarté
» parfaite : son expression rend fidèlement sa
» pensée; mais le charme de son expression,
» c'est à son ame qu'il le doit..... Son style
» n'est pas continuellement harmonieux ;
» mais dans tous les morceaux inspirés par son
» ame, on trouve, non cette harmonie imi-
» tative dont les poëtes ont fait usage ; non
» cette suite de mots sonores, qui plairaient
» à ceux mêmes qui n'en comprendraient pas
» le sens ; mais s'il est permis de le dire,
» une sorte d'harmonie naturelle, accent de
» la passion, et s'accordant avec elle, comme un
» air parfait avec les paroles qu'il exprime.
» Il a tort de se servir souvent d'expressions
» de mauvais goût ; mais on voit souvent,
» par l'affectation avec laquelle il les emploie,
» qu'il connaît bien les critiques qu'on en peut
» faire, etc. »

Persuadé que je ne pouvais que faire plaisir au lecteur, j'ai mieux aimé transcrire ce passage, que d'y placer mes propres observations qui eussent été bien au-dessous de celles de madame *de Staël*. Les bornes de cette feuille m'empêchent de suivre, avec la même étendue, les autres parties de son ou-

vrage. La seconde lettre roule sur l'*Héloïse* ; cet ouvrage, où se trouve déposé, si j'ose le dire, tout ce que le cœur humain peut sentir de plus passionné. L'auteur justifie ce livre de toutes les imputations que lui fit, dans le tems, la malignité plutôt qu'une critique juste et sévère ; je n'entrerai point dans ses raisonnemens, je me contenterai de dire un mot sur les plaisanteries de *Claire*, qui ne plaisent point à madame *de Staël* ; elles manquent de goût et de grâce, dit-elle, elles ont, au contraire, un certain charme, qui, dans un autre sens, forme une douce harmonie avec la tendresse mélancolique de *Julie*.

Rousseau, dit encore madame *de Staël*, était l'homme du monde le moins propre à écrire gaîment : tout le frappait d'une manière profonde. Cela est vrai ; mais je n'en crois pas moins, que, sans les malheurs qui ont aigri son caractère, il aurait eu un certain fonds de gaieté ; je veux bien croire qu'il ne sait pas persiffler ; mais il plaisante avec plaisir. Lisez, dans l'*Héloïse*, la lettre sur l'Opéra, le seul endroit de ses ouvrages où il se soit permis quelques petites vengeances. Quant aux plaisanteries de *Claire*, que madame

de Staël ne trouve pas assez piquantes, il faut se rappeler le lieu de la scène, les habitudes des personnages; et, aussitôt, on sentira que *Rousseau* a mieux fait encore que s'il eut plaisanté plus finement. Il faut, continue l'auteur des lettres, pour atteindre à la perfection de *ce genre*, avoir acquis à Paris cette espèce d'*instinct* qui rejette, sans s'en rendre même raison, tout ce que l'examen le plus fin condamnerait. *Rousseau* a exprimé à-peu-près la moitié de cette idée; il a cru qu'à Paris seul, on pouvait acquérir cette finesse d'esprit qui saisit en un moment tout ce qu'il y a de ridicule dans une chose; mais il s'est bien gardé d'avancer que cet *instinct* du persifflage ne tombât jamais que sur ce que *l'examen le plus fin condamnerait*; le contraire a plutôt lieu : on a vu, cent fois, une plaisanterie, ridicule elle-même, faire tort à des ouvrages que *l'examen* reconnut ensuite pour des chefs-d'œuvres. J'avouerai que c'est effectivement au milieu d'une société oisive et spirituelle que doivent plus facilement s'aiguiser les traits du persifflage; mais je ne crois pas que ce soit là qu'on entende le plus souvent ces plaisanteries, qui n'ont pour but que d'égayer; la gaîté a souvent de

l'esprit, mais elle ne *l'alambique* jamais ; c'est l'effet de la satyre qui veut blesser avec politesse. *Rousseau* n'a point prétendu faire un bel esprit de sa *Claire*, mais une femme charmante qui plaisante, parce qu'elle veut rire.

Dans la troisième lettre, madame *de Staël* examine le chef-d'œuvre de *Rousseau*, son *Emile*; la quatrième traite de ses ouvrages politiques; la cinquième, de son goût pour la musique et la botanique; la sixième et dernière a pour objet le caractère de ce philosophe; c'est, sans doute, la plus intéressante, celle où l'on trouve plus de choses neuves, finement observées et écrites avec force. Le caractère de *Rousseau* est tracé d'une main de maître; et, ce qu'il y a de plus précieux, c'est que la couleur qui peint chaque trait, est, si j'ose m'exprimer ainsi, extraite des ouvrages même de *Rousseau*. Je ne puis résister à la tentation d'en enrichir cette analyse.

Rousseau devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne pouvait jamais oublier, quand on l'avait regardé parler; de petits yeux, qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvemens de son ame; ses sourcils étaient fort avancés; ils semblaient faits pour servir sa

sauvagerie, pour le garantir de la vue des hommes : il portait presque toujours la tête baissée, mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avait courbée ; la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa phisionomie n'avait point d'expression; ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son ame ; ses traits étaient lumineux; mais quand il parlait, ils étincelaient tous ; il ressemblait à ces Dieux qu'*Ovide* nous peint quelquefois, quittant par degrés leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatans que lançaient leurs regards.

Son esprit était lent et son ame ardente ; à force de penser, il se passionnait ; il n'avait pas de mouvemens subits apparens, mais tous ses sentimens s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme, à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence; elle l'avait laissé de sang-froid ; elle le retrouvait tout de flamme; quelquefois aussi, il vous quittait, vous aimant encore; mais si vous aviez dit une seule parole qui pût lui déplaire, il se la rappelait, l'examinait, l'exagérait, y pensait pendant huit jours, et finissait par se brouiller avec vous; c'est ce qui rendait presqu'impossible de le détromper. La lumière, qui lui venait tout-à-coup, ne détruisait pas ses erreurs si lentement et si profondément gravées dans son cœur. Il était aussi bien difficile de rester pendant long-tems très-lié avec lui ; un mot,

un geste faisait le sujet de ses plus profondes méditations ; il enchaînait les plus petites circonstances, comme des propositions de géométrie, et il arrivait à ce qu'il appelait une démonstration. Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres. Il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événemens de sa vie se passaient dans sa tête, plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation ; mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal. Il avait une ame tendre ; comment en douter, lorsqu'on a lu ses ouvrages ? mais son imagination se plaçait quelquefois entre ses affections et sa raison, et détruisait leur puissance ; s'il paraissait quelquefois insensible, c'est qu'il n'appercevait pas les objets tels qu'ils étaient, et son cœur eût été plus ému que le nôtre, s'il avait eu les mêmes yeux que nous. . . . . .

Rousseau n'était pas fou, mais une faculté de lui-même, l'imagination était en démence ; il avait une grande puissance de raison sur les matières abstraites, sur les objets qui n'ont de réalité que dans la pensée ; et une extravagance absolue sur tous ceux dont la mesure est prise au dehors de nous. Il avait de tout une trop grande dose ; à force d'être supérieur, il était près d'être fou. . . . . .

Il était né contemplatif, et la rêverie faisait son bonheur suprême ; son esprit et son cœur, tour-à-tour, s'emparaient de lui. Il vivait dans sa pensée ; le monde passait doucement sous ses yeux ; la religion, les hommes, l'amour, la politique l'occupaient successivement ; après

s'être promené seul tout le jour, il revenait calme et doux. Les méchans gagnent-ils à rester avec eux-mêmes? On ne peut pas dire cependant que *Rousseau* était vertueux, parce qu'il faut des actions et de la suite dans ses actions pour mériter cet éloge ; mais c'était un homme qu'il fallait laisser penser sans en rien exiger de plus, qu'il fallait conduire comme un enfant, écouter comme un oracle, dont le cœur était profondément sensible et qu'on devait ménager, non avec les précautions ordinaires, mais avec celles qu'un tel caractère exigeait ; il ne fallait pas s'en fier à sa propre innocence. *Rousseau* avait, moins que personne, le divin pouvoir de lire dans les cœurs ; il fallait s'occuper de se montrer ce qu'on était, de mettre en dehors ce qu'on sentait pour lui. Je sais qu'on dira que ce n'est pas la plus noble manière d'aimer ; mais moi je trouve qu'en sentiment, il n'y a qu'une règle, c'est de rendre heureux l'objet de nos affections ; toutes les autres sont plutôt inventées par la vanité que par la délicatesse.

Après une citation aussi étendue, il est facile de juger du mérite de l'ouvrage. Nous ne nous arrêterons plus que sur un objet trop important, pour le passer sons silence. Madame *de Staël*, quoiqu'admiratrice de *Rousseau*, et capable de l'apprécier, ne balance point, sur le rapport le moins fondé, d'avancer que cet illustre et malheureux philosophe s'est empoisonné pour terminer une vie que la tournure de

son caractère seule lui avait rendue insupportable. *Rousseau* avait une femme indigne de lui, il l'aimait, cependant; elle avait su s'emparer de son esprit; cette malheureuse, loin de connaître le prix de l'homme qui avait eu la faiblesse de songer à elle, oublia même, dit-on, tout sentiment d'honneur, si cher à l'épouse honnête; *Rousseau* s'en aperçut; il en fut même convaincu par ses yeux, et, dans sa douleur, suppose madame de *Staël*, il s'empoisonna dans une tasse de café. Madame de *Staël* dit tenir ces détails d'un génevois qu'elle ne juge pas à propos de nommer. J'avoue sincèrement qu'ils me paraissent trop dénués de fondement pour que j'y puisse croire; je sais que, dans les derniers tems de sa vie, l'infortuné *Rousseau* avait l'esprit frappé et presque aliéné, et que, si les faits qu'on avance devenaient certains, son malheur lui servirait d'excuse; mais il n'en faut pas moins blâmer une légèreté imprudente qui attribue, je ne dis pas à un homme célèbre, mais à un individu quelconque, une action que, soit raison ou préjugés, on s'est accordé à trouver condamnable. *Rousseau*, après tant de malheurs, peut avoir connu le désespoir; mais le témoignage d'une seule per-

sonne, qui ne fait que soupçonner ou présumer le fait elle-même, ne suffit pas pour assurer que l'homme qui a écrit une lettre si éloquente contre le suicide se soit donné la mort. Voici comment madame *de Staël* rapporte cet événement : « ce génevois reçut une lettre de lui (*Rousseau*) quelques tems avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé, avec un soin extrême, de ses derniers momens, il a su que le matin du jour où *Rousseau* mourut, il se leva en parfaite santé, mais dit, cependant, qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même : il rentra quelques heures après; et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appellât du secours et qu'on avertît personne. » Voilà un récit bien circonstancié; il n'est, cependant, que conjectural; et qui m'assurera qu'il n'a point été tronqué, ou changé, suivant que la passion l'a désiré, ou que la prévention l'a voulu croire? Madame *de Staël* a donc eu tort de s'écrier, d'après d'aussi faibles renseignemens : « Ah! vous, qui l'accusiez de jouer un rôle, de feindre le malheur, qu'avez-vous dit quand vous avez

appris qu'il s'est donné la mort? » Ce n'était pas à elle, dont la sensibilité paraît si vive, et dont le jugement est si sûr en d'autres circonstances, d'accréditer un bruit que les ennemis d'un de nos plus grands philosophes auront, sans doute, pris soin de jeter en avant. A dix-huit ans elle a pu adopter ce sentiment; mais à trente elle devait, peut-être, le rejetter.

P. B**.

ADRESSE AU ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE, *sur l'urgence, les avantages et la nécessité d'une prompte paix entre la République française et sa majesté Britannique.* Par Théophile Mandar, *auteur du voyage à* Sophopolis, *et de plusieurs autres ouvrages, avec cette épigraphe:*

> Un gouvernement sans équité, vogue au gré du souffle impur des passions humaines.

troisième édition, corrigée et augmentée. Paris, chez Poigné, *imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille,* n°. 16.

IL est bien dommage que ceux qui sont à la tête des hommes, n'écoutent

jamais les philosophes ; ils pourraient recevoir quelquefois d'utiles leçons, et se laisseraient peut-être entraîner moins souvent à leurs passions funestes ; mais écrivez pour eux, c'est peine perdue. Les rois, placés au premier rang de la société, jugent assez rarement comme ceux qui se trouvent aux derniers, et c'est pour cette raison qu'ils oublient si souvent ce qu'exige le bonheur de l'humanité. Le premier mot de leur morale est celui-ci : GLOIRE, et ce mot, en sortant de leur bouche, est le synonime de *crime*, parce que cette gloire ne s'acquiert jamais que par le sang et les maux de la nation. Tous les bons citoyens, ceux mêmes qui ne songent qu'à leur propre intérêt, aspirent depuis long-tems après une paix qui laisserait respirer l'humanité et nous rendrait le bonheur ; le citoyen *Théophile Mandar*, plein de ce desir, s'adresse à celui même qu'il croit le plus porté à continuer une guerre si désastreuse, au roi de la Grande-Bretagne. Nous n'analyserons point son ouvrage, maintenant à sa troisième édition ; il est assez connu pour que nous nous dispensions d'en mettre une idée sous les yeux de nos lecteurs. Au surplus, le mérite de l'auteur est déjà apprécié ; s'il est un homme

homme original, et qui se fraye une route nouvelle, c'est sans doute le citoyen *Mandar*; sa diction singulière et ses idées peu communes n'appartiennent qu'à lui. C'est quelquefois un avantage.

DIEU, *poëme épique, en huit chants, par* P. Gallet, *volume* in-8°. *de* 247 *pages, prix* 3 *francs, et* 3 *francs* 60 *centimes, franc de port. Paris, chez* Nicole, *libraire, rue du Bouloi*, n°. 56; *et* Artaud, *libraire, quai des Augustins*, n°. 50.

UN poëme épique! c'est un véritable phénomène dans notre littérature. Les bons et les mauvais ouvrages peuvent être jugés en un seul trait: nous nous contenterons donc de citer seulement les quatre premier vers de ce poëme.

J'exalte dans mes vers celui dont la puissance,
Débrouilla le chaos, peupla l'espace immense;
Qui créa le mortel par le plus grand bienfait,
Et dans le dieu clément montra l'être parfait.

NÉCROLOGIE.

Notice sur PIERRE-AUGUSTE CARON BEAUMARCHAIS.

LES lettres viennent de perdre un homme qui s'y était distingué par l'originalité piquante de son esprit : *Pierre-Auguste* CARON BEAUMARCHAIS est mort dans la nuit du 28 au 29 du mois dernier. Aucune indisposition n'a précédé l'apoplexie qui a terminé sa carrière. Ses ouvrages sont trop connus, pour que nous les rappelions au public; il a créé des caractères au théâtre; il a créé même une manière, qui, cependant, ne sera peut-être jamais bonne que pour lui. Une imitation vaudrait peu de chose, et cette recherche d'esprit, cet arrangement singulier de mots qui distinguent ses écrits, pourraient, en devenant général, faire plus de tort que de bien à la littérature. Il a ouvert une espèce de carrière, mais peu doivent y entrer après lui; celle de Molière est plus large, et jusqu'à présent la meilleure que l'on connaisse. Voici ce que le citoyen *Gudin*, son ami de 30 ans, a dit de son caractère.

Tout le monde connaît encore le courage qu'il déploya contre un tribunal créé par l'autorité royale, et rejeté par l'opinion publique. On sait avec quelle fermeté, couvert de cette opinion, qui, alors était une espèce de puissance, il brava les plus grands dangers, supporta les plus grands revers, et forca, enfin, les magistrats et le ministère à lui rendre justice.

Des Anglais étonnés de l'énergie qu'il montrait sous un gouvernement absolu, lui écrivaient : *A M. de Beaumarchais, le seul homme libre qu'il y ait en France*, et ces lettres lui étaient remises.

Son caractère avait encore plus d'élévation que son génie n'avait d'éclat. Ce génie, aussi étendu que ferme, se pliait avec une égale facilité à la littérature et aux affaires, à la politique et au commerce.

Aussi attaché à sa patrie et aux intérêts de l'humanité, que doit l'être tout homme qui pense, il fut le partisan le plus déclaré de la liberté des États-Unis de l'Amérique. Il tenta les entreprises les plus hasardeuses pour sa personne et pour sa fortune, afin de contribuer aux succès de cette nouvelle nation, qui donnait à l'Amérique l'exemple de secouer les chaînes de l'Europe : et si le ministère français, que les anglais cherchaient à intimider, a consenti enfin à contracter une alliance avec les États-Unis, on peut affirmer que personne n'y a plus influé que lui.

Ce qu'il y a de plus singulier, peut-être, et de plus propre à le caractériser, c'est qu'il obtint tous les succès, en disant des vérités fortes à tout le monde : il ne flatta jamais les princes, ni les ministres, et ne s'abaissa jamais à parler mal de personne. Il rendait justice à ceux même qui, jaloux de ses talens, s'acharnaient à le vouloir décrier. Il défendait toujours avec chaleur ceux que l'on dénigrait, *je suis*, disait-il, *l'avocat des absens*.

Il se plaisait à louer les talens d'autrui, à les faire valoir, à les mettre en évidence. Il écoutait volontiers ceux qui le consultaient. Plus d'un auteur lui a dû ses succès au théâtre, et ne s'en

est pas moins rangé parmi ceux qui cherchaient à lui nuire.

Ce qui m'a étonné plus que ses talens ; plus que la force de son caractère ; c'est la simplicité de ses mœurs. Lié avec lui, par une suite de circonstances qui me l'avaient fait estimer, j'éprouvai bientôt qu'on ne pouvait l'aimer médiocrement quand on le voyait dans l'intérieur de sa maison. Il était entouré de ses parens, au bien être desquels il employait la fortune que ses talens lui avaient acquise ; il avait conservé les amis de son enfance ; tous ses domestiques étaient anciens. On ne pouvait être ni meilleur maître, ni meilleur mari, ni meilleur père.

TRIBUNAUX.

Je transcris le jugement suivant, parce qu'il peut fournir matière à des réflexions utiles.

Augustine Bonnefoi mit au monde, dans la nuit dú 14 pluviôse dernier, un enfant qu'elle avait eu du nommé *Bicret*, son beau-père, mort quelque tems avant son accouchement. La veuve *Bicret*, mère de cette fille, étouffa cet enfant au moment de sa naissance, et fut, avant que le jour parût, le déposer dans une culée de four à plâtre, près la Chapelle. Des carriers l'ayant trouvé, avertirent le juge de paix, qui, par suite de ses informations, parvint à découvrir que les coupables étaient la veuve *Bicret* et sa fille *Bonnefoi*. Cette dernière déclara qu'elle ne s'était point crue grosse, mais hydropique ; qu'après ses couches elle était tombée en faiblesse, et qu'en revenant à elle, sa première idée, en ne voyant pas

son enfant, avait été que sa mère l'avait porté dans un hospice.

Le jury d'accusation, devant qui ces deux femmes ont été traduites, a acquitté la fille, et renvoyé la mère devant le tribunal criminel, qui l'a condamnée le 26, à la peine de mort.

Une observation sur ce jugement : *Augustine Bonnefoi* n'était-elle point coupable devant les mœurs ? Et, d'après un tel jugement, doit-on croire que la fille puisse impunément souiller la couche de sa mère ? J'adresse cette question à ceux qui ont le droit de la décider ; mais ne permettons point, par le silence funeste de nos lois, que la société humaine puisse à l'avenir être assimilée à celle des animaux.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

29 Floréal.

LES MINISTRES FRANÇAIS A RASTADT, *fait historique, en un acte et en prose.*

Joli tableau. — Le rapport de *Jean Debry*, mis en action. — Du feu, de l'ame. — Succès complet.

L'auteur est le citoyen *Camaille-St.-Aubin.*

7 Prairial.

LE TRÉSOR, *vaudeville en un acte.*

Ouvrage faible. — Point de succès.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE

NATIONAL, RUE FAVART.

4 Prairial.

LE GÉNÉRAL SUÉDOIS, *fait historique en deux actes, et en prose, mélé d'arriettes.*

PERSONNAGES.

VICTOR, Général Suédois, *Elleviou.*
FRITZ, son frère, *Dozainville.*
BANNIER, son père, *Chenard.*
ADRIENNE, amante de Victor, *Cne. S. Aubin.*
La nourrice d'Adrienne, *Cne. Gonthier.*

La scène se passe dans un village, sur les frontières de la Suède.

Victor, fils d'un simple laboureur..... — Mais pourquoi donner, dès-à-présent, l'analyse de cet ouvrage, dont la première représentation a été si orageuse !.... Ne devons-nous pas craindre de commettre quelques erreurs, puisque les sifflets nous ont empêché de l'entendre.... puisque la cabale... (car on nous a assuré que c'était une *cabale*) a forcé les acteurs à quitter la scène, et à faire baisser la toile, avant le dénouement..... Suspendons notre jugement, et voyons si l'auteur du *Général Suédois*, qui, à ce qu'on prétend, n'est point accoutumé aux chutes, en rapellera à un nouveau tribunal.

Nous avons fort bien fait d'attendre : aujourd'hui, 6 prairial, la pièce nouvelle est affichée ; sans doute elle aura subi de grands changemens ; sans doute bien des longueurs auront été retranchées ; bien des trivialités rayées : l'auteur de la musique n'aura pu, en si peu de tems, changer son *ouverture*, qui n'est pas bonne, son *final* du premier acte qui n'est pas des meilleurs ; il aura du moins supprimé ce *trio*, qui commence si bien, et finit si mal ! *Moi, dans mon tems, quand j'étais belle*, etc.... Il aura coupé la moitié d'un autre, non moins monotone : *Il est mort, le petit Victor*, etc.... — Enfin, nous pourrons peut-être entendre le dénouement de l'ouvrage, et les applaudissemens remplaceront, sans doute, ces sifflets aigus et discords que le compositeur n'avait pas sûrement fait entrer dans sa partition.

Seconde représentation du *Général Suédois*.

Tout ce que nous avions prévu est arrivé. — Le *Général Suédois*, a réuni tous les suffrages, a été porté *aux nues*.... par les spectateurs, dont le nombre, *malheureusement*, n'était pas considérable. Les acteurs, qui ont fait preuve du plus grand talent, ont été extrêmement applaudis, et les auteurs demandés. — Un seul a paru.... le citoyen *Monvel*. — On a nommé le citoyen *Della-Maria*, pour la musique : maintenant qu'il est bien *constant* que la pièce a eu du succès, passons à l'analyse.

ACTE Ier.

Victor, fils d'un simple laboureur, a quitté la maison paternelle, à l'âge de quinze ans,

emportant avec lui le *cœur d'Adrienne*, et la tasse d'argent que le père *Bannier* a gagnée à l'arquebuse. *Adrienne*, qui n'avait alors que treize ans a juré.... — *C'est un peu précoce.* — de n'accorder sa main à personne, avant que dix années ne se fussent écoulées, et qu'elle ne fût bien convaincue de l'oubli ou de l'infidélité de *Victor.* — Le terme est enfin expiré; les parens reclament leurs droits: *Adrienne* soumise, respectueuse, céde à leurs volontés. — Il faut renoncer à *Victor*, et épouser *Fritz*, son grand *imbécille* de frère. Les rubans, les bouquets, les ajustemens.... tout est prêt pour la nôce, *Fritz* se réjouit.... Tout le monde, excepté *Adrienne*, se livre à la joie..... la face des affaires change en un instant. Des troupes arrivent dans le village. — Les fourriers s'occupent de trouver des logemens pour l'état-major, pour le général.... Le général !.... Il n'y a que *Bannier* qui soit en état de le recevoir... Mais un jour de nôce !.... C'est bien embarrassant !....

UN FOURIER, *aux villageois.*

Mes chers amis, peut-être
Me ferez-vous connaître
La demeure d'un fermier
Qu'on nomme Bannier ! ....

BANNIER.

C'est moi-même.

LE FOURIER.

N'avez-vous pas un fils....

FRITZ, *s'avançant.*

Vous le voyez....

LE FOURIER.

. . . . . Je vous arrête,
Vous êtes mon prisonnier.

Grande surprise ! — *Fritz*, accusé de poltronnerie et de trahison, est entraîné par les soldats. — L'espoir renaît dans le cœur d'*Adrienne* ; l'effroi s'empare de celui de *Fritz*. — Vainement demande-t'on sa grace ; l'espérance d'un côté, la consternation de l'autre, tout cela forme un tableau qui termine le premier acte.

ACTE II.

Le théâtre représente une chambre rustique, destinée au général. — Il arrive. — On se doute bien que ce général est ce même *Victor* qui a quitté, il y a dix ans, son village, ses parens, sa maîtresse, avec la résolution de faire fortune ou de périr.

Victor se rappelle les tems heureux de son enfance.

» Voilà bien la chambre qu'habitait mon » vertueux, mon respectable père !.... Voilà » le grand fauteuil.... le petit miroir.... »

(Cette scène peint le plus pur, le plus louable des sentimens..... Comment s'est-il trouvé des êtres assez froids, assez insensibles pour la désapprouver, pour la couvrir de sifflets !..... O messieurs les siffleurs !.... aucun de vous n'avait sûrement de père à revoir !....)

Victor cependant se déguise, en couvrant son front d'un bandeau, pour ménager une surprise agréable à *Bannier*...., à sa chère *Adrienne*. *Adrienne* !..... c'est elle qui se présente la première à ses yeux.... Les siens sont baissés. — « Oh comme elle est embellie !....

— La timidité, le motif de sa démarche semblent lui donner encore plus de charmes, elle vient demander la grace de *Fritz*, la liberté du prisonnier.....

VICTOR.

« Vous le plaignez donc ?

ADRIENNE.

» Il est malheureux.....

VICTOR.

» Votre amour.....

ADRIENNE.

» Mon devoir !....

VICTOR.

« Votre cœur.....

ADRIENNE.

» L'humanité !.....

Victor a peine à se contenir ; mais le son de sa voix émeut le cœur d'*Adrienne*..... Elle le fixe.... Des réponses vagues décèlent le trouble de son ame..... C'est lui!.... c'est bien lui !..... Elle est prête à éclater.... à nommer son amant.... Tous les villageois, *Bannier* à leur tête, accourent et renouvellent leurs instantes prières.... *Victor* ne peut résister davantage, la grace est accordée, mais en même tems, il tire de sa poche la timballe d'argent, la remet à *Bannier*, et se jette aux genoux de ce bon père. — Reconnaissance touchante !... tout le monde verse des larmes.... *Adrienne* est heureuse ; *Victor* l'épouse, et *Fritz* promet de n'être plus poltron.

Moyennant encore quelques petites coupures dans le premier acte, cet ouvrage pourra rester au théâtre ; peut-être n'attirera-t-il pas

beaucoup le public, mais les bons pères, les tendres fils l'applaudiront, et sauront gré à l'auteur d'y avoir attaché un but aussi moral.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,
CI-DEVANT MONTANSIER.

4 Prairial.

FRANÇOIS ET ROUFFIGNAC, *comédie en un acte et en prose.*

Une intrigue fort embrouillée; un dialogue sans comique; un imbécille, comme on en voit partout.... Voilà ce qu'on trouve dans cet ouvrage qui n'a point eu de succès. — Nous croyons fort qu'il fût représenté, autrefois, sur le théâtre de la *Cité*, où il éprouva un sort très-fâcheux.... Dans tous les cas, nous savons que l'administration de *Montansier* avait beaucoup de peine à se décider à le monter: elle ne l'a fait que par égard pour son auteur, qui a enrichi son répertoire de productions fort jolies, et qui jouit, parmi les gens de lettres, d'une réputation.... assez *distinguée*.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

5 Prairial.

LE RETOUR DE RASTADT, *pièce à grand spectacle, en un acte, mêlée de chants, marches, etc., etc., etc., etc., etc., etc.*

Le zèle est louable, mais il ne suffit pas.

8 Prairial.

L'ANTIQUOMANIE, *ou* LE MARIAGE SOUS LA CHEMINÉE, *arlequinade en un acte, mêlée de vaudevilles.*

S'il faut en croire les applaudissemens qu'elle

a reçus, cette pièce a réussi. Si nous devons en juger par la sensation qu'elle nous a faite, elle est de beaucoup inférieure aux autres productions de l'auteur, le citoyen *Jacquelin*. — Il a été demandé, et a paru.

La jeune *Martin*, charmante petite actrice, qui acquiert chaque jour davantage, a réuni tous les suffrages, dans le rôle de *Colombine*, ainsi que *Lepeintre*, chargé de celui d'*Arlequin*.

Le couplet suivant, dans la bouche de ce dernier, a été justement applaudi et répété *bis*.

AIR : *De la pipe de Tabac.*

Des *Arles* la race est antique,
Arle premier est peu connu.
Arle second, c'est *Dominique*,
Arle trois, *Carlin* est venu. (*bis.*)
Arle quatre, mais c'est *Laporte*,
Au ton sémillant et badin;
Sans que la vanité m'emporte,
Je suis le petit *Arlequin*. (*bis.*)

THÉATRE DES TROUBADOURS,

Rue Martin.

---

7 Prairial.

M. DE BIÈVRE, *ou* l'ABUS DE L'ESPRIT, *calembourg en un acte et en vaudeville.*

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *Du vaudeville des Visitandines.*

Bïèvre fit beaucoup trop usage
Du bel esprit, du calembourg.
Nos auteurs ont pris son langage,
Pour fronder le jargon du jour.

Ce soir, de leurs muses badines,
Des *pointes* sont les seuls tributs ;
Que pourraient-ils offrir de plus?
Ils sont encore sur les *épines*.

Tout le monde sait que *M. de Bièvre*, à qui nous devons la jolie comédie du *Séducteur*, était sur-tout renommé par ses nombreux et saillans calembourgs. Cet homme aimable, qui savait allier le meilleur ton à une très-grande vivacité d'esprit, vient d'être mis en scène dans un charmant vaudeville, représenté avec le plus brillant succès.

Les calembourgs et les jeux de mots font seuls le mérite de cette production, dont le sujet, quant au fonds, est très-peu de chose.

M. de Bièvre aime une jeune demoiselle, nommée *Julie ;* mais cette dernière lui préfère *M. de Chambre*, jeune homme, aussi froid et sensé, que *M. de Bièvre* est gaî et pétillant d'esprit. Aussi, le refus qu'elle fait de l'épouser, la perte d'un procès, un duel même avec son rival, le tout occasionné par ses plaisanteries fréquentes, ne lui ôtent rien de sa gaîté naturelle, et les dernières paroles qu'il adresse aux nouveaux époux, en se retirant, se ressentent toujours de son goût invincible pour les calembourgs.

Nous ne répéterons ici aucuns des nombreux jeux de mots, dont cette pièce est remplie : nous invitons seulement nos lecteurs à assister à une des représentations, et nous leur promettons, d'avance, plaisir et agrément. Nous défions même le censeur le plus sévère, traita-t-il de mauvais goût ce genre d'esprit difficile, de ne point sentir déri-der sa figure, dès les premières scènes de cet ouvrage.

Il a été parfaitement joué par *Léger*, *Belfort* et *Frédéric*, et les citoyennes *Hélène* et *Auger*.

Les auteurs ont été demandés à grands cris, et le citoyen *Frédéric*, dans la crainte de rencontrer sa mémoire en défaut, est venu lire, au public, les noms des onze auteurs de ce vaudeville, dans le couplet suivant, que le public a redemandé *bis*.

AIR : *En quatre mots, je vais vous conter çà.*

L'ouvrage que vous avez applaudi,
Citoyens, est de *Dupaty*,
Aidé par ses amis.
En voici la liste ouverte :
D'abord *Luce* avec *Salverte*,
Puis *Coriolis*.
De plus *Creuzé*,
Gassicourt, *Légouvé*,
Monvel fils, *Longperrier*....
Je crois en oublier !
Oh ! oui vraiment, citoyens, c'est
Alexandre et *Chazet*.

Nous remarquons, avec plaisir, que les quatre nouveautés représentées sur ce théâtre, depuis son ouverture, ont toutes éprouvées, du public, l'accueil le plus favorable.

BULLETIN DES THÉATRES.

Différens débuts.

— *Opéra comique national, rue Favart.* — 16 floréal. — Le citoyen *Théodore* dans VALERE du *Secret*, et PAUL dans *Paul et Virginie*. — Peu de succès. — Peu applaudi. — De la timidité, c'est l'ordinaire. — Voix faible.

— Mauvais physique pour l'emploi des amoureux. — Cet acteur réussirait mieux dans les *Trial.* — Quoi qu'il en soit, il est engagé ! ! !.....

— *Montansier.* — Le citoyen *Claparède* dans le rôle de *Robert-le-Bossu.* — Moins bien dans ce rôle que le citoyen *Amiel.* — Du talent, cependant — de la vivacité, de l'aisance à la scène. — Le public a vu long-tems, avec plaisir cet acteur jouer le rôle du jardinier dans la *Cinquantaine*, au théâtre de Louvois.

— Même jour, 16 floréal. — C'était le jour des débuts !..... — La citoyenne *Quezain*, dans le rôle de *Valentin* des *Sabotiers.* — De l'agrément, et mérité. — Voix faible. — De la finesse, beaucoup d'habitude de la scène. La citoyenne *Quezain* vient du théâtre des Amis des Arts, rue Martin.

2 prairial. — Les artistes de l'*Odéon* ont joué sur le théâtre des *Arts*, *Sémiramis*, tragédie de *Voltaire*, et le *Consentement forcé.* A la fin de la tragédie, une rumeur s'est élevée dans le parterre : elle était occasionnée par des filoux qui volaient les montres de leurs voisins. Trois de ces coquins ont été arrêtés.

3 prairial. — Un début a eu lieu au théâtre *Favart.* Le citoyen *Durancy* a joué le rôle de *Blaise*, dans *Blaise et Babet.* — Aucuns moyens. — Point de succès.

Même jour. — Théâtre des *Troubadours.* — La citoyenne *Auger*, — Du théâtre de Lyon, — a débuté dans la *Gageure inutile*, par le rôle de *Julienne.* — De la voix. — De l'habitude de la scène. — Trop de manières.... Jeu trop étudié. — Elle a fait plaisir.

— A la fin d'une représentation du *Barbier de Seville*, donnée au petit spectacle de la rue du Bacq, on a chanté les couplets suivans :

AIR : *De Figaro.*

Laissons-là la douce ivresse,
Elle n'est plus de saison ;
Thalie est dans la tristesse,
Et le deuil sur l'Hélicon.
Celui qui joignit, sans cesse,
La folie à la raison,
Vient de passer l'Achéron.

De son joyeux vaudeville,
Suspendons le doux accord ;
Quand les rivaux de Bazile
S'applaudissent d'un tel sort,
Répétons dans cet asyle,
Où son esprit vit encor,
Non, *Beaumarchais* n'est pas mort.

— Le théâtre du *Vaudeville* a aussi ajouté une scène, relative à la mort de *Beaumarchais*, dans la pièce de *Favart aux Champs-Élysées*.

— Le théâtre *Feydeau* est toujours fermé.

— L'ouverture du théâtre français de la *République*, aura lieu le 11 prairial.

— Les artistes de l'*Odéon* vont se disperser.

La dernière représentation de *Misantropie et Repentir*, a eu lieu, le 5 prairial, sur le théâtre *Favart*.

Aux Rédacteurs du Mercure.

CITOYENS,

J'avais esperé que, d'après la complaisance que vous avez eue d'insérer ma réclamation dans un de vos numéros, les personnes qui ont pu trouver mon manuscrit, seraient assez charitables pour m'en donner avis. — Hélas! je n'ai entendu parler de rien; mon *Paris moderne* est perdu sans ressource; il ne nous restera que la consolation d'en lire quelques fragmens, dans un journal que vous avez heureusement consacré à la littérature. Je vous envoye ce que j'ai pu arracher de ma mémoire : si elle peut me fournir encore quelque chose, je vous le ferai passer. En attendant, je suis votre concitoyen tout dévoué,

MALUS.

De R..... pourtant
Je ne veux plus médire,
Un titre assez piquant
Chez son voisin m'attire (1);
Je me laisse séduire,
J'entre pour mon argent;
Dans un coin je me niche,
Et tranquille..... j'attends
Ce que promet l'affiche.
Après beaucoup de tems,
Je vois lever la rampe,
C'est-à-dire une lampe
En forme de quinquet.
L'orchèstre enfin paraît :
La plaisante aventure!

(1) Au *Théâtre sans Prétention.*

Cinq musiciens discors,
Trois violons, deux cors,
Vont à contre-mesure,
Et, d'un air satisfait,
Me raclent l'ouverture
De..... de Blaise et Babet.

L'oreille déchirée,
Je quitte ce taudis,
En poussant d'affreux cris,
Et mon ame navrée
Cherche ailleurs le plaisir.
Quel théâtre choisir
Pour distraire ma peine?
Verrai-je *Lazzari*
Avaler la Baleine?
Autre charivari!
J'y veux entrer.... qu'importe?

Dieu! quel évènement
M'oblige au même instant
De rester à la porte!
J'entends des cris confus!
Fatale imprévoyance!
Que de travaux perdus!
Le feu, sans révérence,
Vient trahir l'espérance
Des enfans de *Momus*,
Et, dans sa violence,
Ne laisse en évidence,
Bientôt, que des murs nuds.

. . . . . .

. . . . . .

Théâtre de disgrace!
O regrets superflus!
Le lendemain, je passe.....

Il n'était déjà plus. (1)
Cet accident m'allarme,
Je fuis le boulevard,
Ce n'est que par hasard
Si j'ai connu *Deh*.....

Dans un vrai nid à Rat,
Un boyau, pour mieux dire,
Ce petit potentat
A fondé son empire.
A peine sait-il lire.
Ses sujets complaisans
Font tout ce qu'il desire;
Une vieille sans dents
Au besoin joue *Alzire*,
Mérope, *Esther*, *Zaïre*,
Et quelquefois *Fanfan* (2)
Que par un tour prudent
Deh..... plein de zèle
Pour l'intérêt d'autrui,
Sur son affiche appelle
L'*Orgueilleux puni*;
De même qu'il nous donne

---

(1) Liste des manuscrits qui sont devenus la proie des flammes, dans l'incendie des *Variétés Amusantes*.

Le Déluge, drame en cinq actes, avec costumes et décors nouveaux, tremblement de terre, etc. etc. etc. etc.

Le Massacre des Innocens, pantomime dialoguée en cinq actes, avec combats, marches militaires. (Les chevaux de *Franconi* devaient y danser un ménuet et une gavotte.

Le Cheval de Troye, pièce à machines, avec explosions, etc. etc. *Lazzari*, qui a avalé la baleine, devait jouer le rôle de cheval.

Vaudevilles ou Opéras comiques.

Le Sot parvenu, folie analogue aux circonstances.
Le Savoyard enrichi, bluette mêlée de Pont-neufs.
L'Auteur sifflé, par l'auteur des *Vérités à l'ordre du jour.*
La Chute de Phaëton ou *l'Orgueilleux puni*, par l'auteur *de la Critique des auteurs et actrices de Paris.*
Les Écuries d'Ogias nettoyées, par l'auteur de la *Revue des Auteurs.*
Arlequin Prothée ou *l'Homme en place.*

(2) *Fanfan et Colas*, comédie de la citoyenne *Beaunoir.*

Sous le nom d'*Antigone*,
L'*Œdipe* de *Ducis*.
Cependant cette ruse
Lui vaut peu de profits,
Bien souvent il amuse
Ou fait pleurer *gratis*.
Pleurer! ô ciel! que dis-je?
Ce serait un prodige;
Voici ce que j'entends,
Cher lecteur, je veux dire
Que par fois s'il fait rire,
Ce n'est qu'à ses dépens.
Mais rien ne l'intimide,
Dans sa marche rapide,
Hardi polichinel,
Il vous joue *Athalie*,
Brutus, *Guillaume-Tell*,
Opéra, tragédie,
Drames bien effrayans,
Vaudevilles bien tristes,
Chantés par des artistes (1)
Qu'on croirait des *Titans*,
Dans les rôles d'*Oreste*,
d'*Atrée* et de *Thyeste*
ou du *Chef des brigands*.
— Entrez, pour voir ces grimes.
— Entrer!.... Et pour quel prix?
Douze francs! Un louis!
— Pour cinquante centimes,
(sept, huit maravédis)
Vous en verrez l'affaire,
Ce n'est pas trop, j'espère,
Baignoires, paradis,

(1) Qui est-ce qui n'est pas artiste aujourd'hui?..... le perruquier est artiste en cheveux; le cordonnier, artiste en souliers; on ne voit, on ne rencontre que des *artistes*.

Loges, parterre, orchestre,
Balcon, tout est ouvert,
Pour admirer *Robert*,
Andromaque, *Hypermnestre*,
Béverley, *Bajazet*,
Médée, *Iphigénie*,
Spartacus, *Mahomet*,
Électre, *Zénobie*.....
etc. . . . *etc.* . . .
etc. . . . *etc.* . . .
Encor aurez-vous droit,
Au plus touchant endroit,
D'interrompre *Tibère*,
Octavia, *Néron*,
Et de crier : *Garçon!*
Apportez de la bierre.
. . . . . .
. . . . . .

Je m'apperçois, citoyen, que mon article est déjà long, il y aurait de l'indiscrétion à moi, d'en dire davantage pour aujourd'hui..... Je vous salue.

MALUS.

VARIÉTÉS.

UN second envoi d'objets d'arts recueillis à Turin, a été expédié pour Paris. Il contient plusieurs petites idoles antiques, égyptiennes, grecques ou romaines; des Apis, Canope, etc.; des Vénus, Cibèle, etc.; et des meubles antiques curieux, tels que des clefs, des lampes, des poids, des agraphes, etc; des momies

d'enfans et d'animaux ; une inscription trouvée dans les ruines d'*Industria* ; en tableaux, Apollon et Marsyas, du *Gnide*, Adam et Eve du même peintre ; les enfans de Charles Ier. regardé comme un des meilleurs ouvrages de *Vandick*, et une Bacchanale du même ; deux ou trois tableaux du *Poussin*, qui ne sont pas de son bon tems, et que probablement il a faits à Venise, lorsqu'il s'appliquait à étudier le *Titien* ; une procession et la tour de Babel, de *Breughel*, tableaux étonnans par les détails et la variété infinie des figures, qui semblent toutes en mouvement.

(*Article communiqué.*)

Aux Auteurs du Journal de Paris.

Il paraît, citoyens, par le compte que vous avez rendu de tous les vols des deniers publics, et des dépêches du gouvernement, commis sur le grand chemin, que les brigands ne s'éloignent guère de leur habitation, qu'ils se cachent de leurs voisins dont ils craignent le civisme ou l'indiscrétion, et qu'après s'être partagé le butin, ils se dispersent, sans s'arrêter long-tems sur la route.

Cela étant, il me semble que l'on pourrait prévenir le crime en question, du moins, le rendre beaucoup plus rare, en portant le numéraire et les dépêches du gouvernement dans un coffre fort, pratiqué dans la chaise du courrier, qui n'en aura pas la clef : mais il y en aura deux, une au lieu de son départ, et l'autre à celui de sa destination. Comme il sera impossible aux brigands d'enlever le coffre-fort, ni de le forcer sur le grand chemin, sans s'y

arrêter pendant 5 à 6 heures, et de s'exposer par-là d'être pris eux-mêmes ; ils seront donc obligés de conduire la chaise à leur repaire, par des chemins détournés, ce qui ne sera pas toujours praticable ; ils craindront d'ailleurs d'être trahis par les traces de la voiture, par les passans, et par leurs voisins. Le moyen que je propose n'aura donc d'autre inconvénient que d'obliger le courrier de prendre un cheval de plus.

ZALKIND HOURVITZ, *Polonais.*

La classe des beaux arts de l'Institut national a donné aux élèves de l'école d'architecture, pour sujet du concours aux grands prix, un *Elysée*, ou lieu de sépultures publique, pour tous les citoyens. Le programme annonce qu'il doit être planté d'arbres, enfermé par des fossées et des terrasses. Au milieu devra s'élever un vaste *Cénotaphe*, composé d'une colonade, sous laquelle seront placés les tombes des hommes qui se seront illustrés dans tous les genres.

Il y aura aussi des bâtimens disposés pour l'habitation des personnes qui seront chargées de faire respecter ce lieu consacré à la mort.

D'après un arrêté du pouvoir exécutif, les corps de *Turenne*, de *Molière* et de *La Fontaine*, seront transportés, sur-le-champ, au jardin du Musée des monumens français, et placés chacun provisoirement dans un cénataphe préparé à cet effet.

Le citoyen *Pougens* a été nommé le 7 prairial, membre de l'institut national, à la place de *Dussaulx*, et le citoyen *Lacroix*, à la place de *Borda*.

Il fut un tems parmi nous où les audiences des tribunaux étaient, de tous les spectacles de la société, celui qui attirait le concours le plus nombreux de toutes les classes de citoyens. Eh ! quel spectacle, en effet, plus imposant et plus auguste, plus propre à laisser dans les ames des grandes et salutaires impressions, que celui où l'on voit, à la fois, et cette puissance redoutable de l'éloquence, qui fait paraître et disparaître tour-à-tour devant les esprits les lueurs incertaines de la vérité et cette justice prévoyante et universelle du législateur, qui a décidé d'avance toutes les contestations qui peuvent naître, et la présence de ce pouvoir suprême de la magistrature, qui prononce à chaque instant sur le sort des hommes ? Cependant les beaux jours du barreau français semblent prêts à s'éclipser. Les séances de la justice deviennent de jour en jour plus solitaires. Les citoyens ne s'y rendent plus que dans ces causes rares qui forcent l'attention publique par des événemens extraordinaires.

Mais l'esprit seul d'observation, qui n'est pas rare parmi nous, devrait nous porter plus souvent à être témoins des discussions judiciaires. Là on apprendrait à connaître l'homme mieux que sur nos théâtres, où les traits, sous lesquels on le représente, sont quelquefois aussi imaginaires que l'intrigue et l'action qui servent de cadre aux tableaux dramatiques. C'est là que, dans les combats continuels des passions et de la justice, on verrait d'un côté tout ce que le cœur et l'esprit humain peuvent avoir d'artifice et de malignité ; et de l'autre, tout ce qu'ils ont de pénétration, de sagesse et de bienfaisance.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 10 Prairial an 7.

POLITIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ÉGYPTE.

Du Caire, le 8 pluviôse.

Copie de la lettre écrite par le citoyen Larrey, officier de santé en chef de l'armée française en Egypte, à son frère, professeur à l'école centrale du Gard, à Nîmes.

Je suis arrivé depuis peu de jours de Suez, où j'ai accompagné le général en chef; nous avons parcouru le désert de l'Isthme, une partie de la côte de la Syrie, jusqu'aux sources de Moise, et on a visité une grande partie du golphe de Suez. Ce voyage a été intéressant sous plusieurs rapports, que le tems ne me permet pas de t'expliquer. Nous avons passé la mer Rouge à gué; le retour a failli nous coûter la vie comme aux Egyptiens. Nous avons suivi les traces du canal de Sésostris, où nous avons trouvé quelques mal-

heureux habitans plus sauvages que les animaux, et paraissant avoir, pour ainsi dire, moins d'industrie; ils sont presque tous nuds, sans maisons, etc.

Nous allons partir pour la Syrie; suivez-nous maintenant, comme je te l'ai dit, la carte et Volney à la main. Nous allons nous diriger sans doute vers l'Euphrate, si célèbre par les armées dont ses rives ont été couvertes. Le départ est fixé au 13 du courant, et nous ne désespérons pas de voir Constantinople.

TURQUIE.

Constantinople, 28 germinal.

Buonaparte a fait publier une proclamation dans laquelle il invite tous les juifs de l'Asie et de l'Afrique à venir se ranger sous ses drapeaux pour rétablir l'ancienne Jérusalem. Il en a déjà armé un grand nombre, et leurs bataillons menacent Alep.

Les habitans des environs de Damas sont en insurrection contre la Porte.

Le grand-seigneur doit partir incessamment pour la Syrie, afin de commander, en personne, contre Buonaparte. Le grand-visir, à la tête d'un corps considérable de janissaires, doit aussi se mettre en route au commencement de germinal.

ANGLETERRE.

Londres, 22 floréal.

Les nouvelles arrivées de Constantinople n'ont pas peu contribué à augmenter les in-

quiétudes du ministère. Elles contredisent entièrement le rapport envoyé par l'amiral Towbridge, qui, ayant bombardé, sans fruit, Alexandrie, et désespérant de triompher des français par la force des armes, annonçait que la peste et les dissentions intestines les auraient bientôt réduits. Mais les nouvelles officielles de Constantinople s'expriment de la manière suivante :

Les français triomphent en Egypte. Ils ont non-seulement pris Gaza, mais même Graffa, autrefois Joppa, à neuf lieues de Jérusalem, et dix mille italiens de Saint-Jean d'Acre; les habitans du Mont-Liban, qui ont, de tout tems, détesté les turcs, se sont joints à eux. Le ghezar-pacha écrit que l'armée ottomane se trouve entre deux feux (entre les habitans du Liban et l'armée française.) Il craint d'être assiégé dans son propre château. Damas, Jérusalem et toute la Syrie peuvent être considérés comme étant déjà dans les mains des français.

De plus, Buonaparte a réussi à appaiser les troubles qui s'étaient manifestés dans l'Egypte, et s'y est fait des partisans qui ne laissent pas que d'être nombreux.

ITALIE.

Corfou, 25 ventôse.

Ces jours derniers, il arriva ici un député de la ville d'Otrante, nommé Mariano Tarantino, pour inviter le vice-amiral Uschakow à porter des secours à ce pays menacé d'invasion par les troupes françaises, qui étaient déjà maîtresses d'une grande partie de la

Pouille. L'amiral russe lui a remis une lettre adressée *aux gouverneurs militaires et civils, et à tous les habitans de la ville d'Otrante*, en date du 17 de ce mois, dans laquelle il leur annonce « que la ville de Corfou s'étant rendue aux escadres combinées, il se dispose à partir avec ses escadres, pour coopérer à la défense des villes et provinces de sa majesté le roi des Deux-Siciles. Soyez donc fidèles à dieu et à votre roi, ajoute-t-il, réunissez-vous, armez-vous, suivant un système bien entendu. Ne vous laissez pas avilir par des menaces, ni corrompre par les séductions de ceux qui se sont assujettis à l'ennemi ; et soyez certains que je vole à votre secours avec toutes mes forces. Je vous recommande, en attendant, de faire connaître la présente lettre à toutes les villes et aux habitans de la Pouille et des autres provinces.

Je suis avec une véritable affection,

le vice-amiral USCHAKOW.

Roveredo, 21 floréal.

Capitulation proposée par le général de division Serrurier, commandant un corps de troupes au service de la République française, au général Wuckassowich.

Toutes les troupes françaises et piémontaises, postées près Verderio, se rendent prisonnières de guerre aux conditions suivantes :

Réponse : Accordé.

Art. Ier. Tous les généraux, officiers de l'état-major et autres, conserveront leurs armes, chevaux et bagages ; les soldats, tant de l'infanterie que de la cavalerie, français et

piémontais, conserveront également leurs bagages.

Rép. Accordé.

II. Les uns et les autres seront échangés le plutôt possible dans l'ordre accoutumé.

Rép. Accordé.

III. En attendant l'échange général, il sera échangé, sur-le-champ, autant de prisonniers français, qu'il aura été fait de prisonniers autrichiens dans l'action.

Rép. Refusé.

IV. Les autres français resteront prisonniers de guerre, en vertu de la présente capitulation ; les généraux, officiers de l'état-major et les autres français et piémontais, pourront retourner en France et dans le Piémont, après s'être engagé à ne point servir contre S. M. l'empereur et roi, et ses alliés, avant leur échange définitif.

Rép. Accordé.

V. On demande la même faveur pour les bas-officiers et soldats de la cavalerie, qui restent prisonniers de guerre.

Rép. Refusé.

Verderio, le 9 floréal an 7 de la république.

Signé SERRURIER.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Extrait d'une lettre du quartier-général de Zurich, du 27 floréal.

Depuis ma lettre du 24, nous avons appris que l'ennemi avait forcé les positions de notre armée chez les Grisons, et s'était emparé de Coire, de Mayenfeld, et de plusieurs autres

postes. Il doit ce succès à la supériorité du nombre, et à sa nouvelle manière de faire la guerre. Il a adopté, à peu de choses près, notre tactique militaire. Comme nous, il marche sans tentes ni bagages, et l'archiduc est parvenu à forcer les officiers à se tenir au même rang de bataille que les nôtres.

Il est certain qu'un grand nombre de renforts ont été envoyés de France en Italie, où ils arriveront bientôt, s'ils n'y sont pas déjà parvenus. Il ne peut tarder à y avoir du nouveau.

L'archiduc a détaché un corps vers Manheim. On lui suppose l'intention de vouloir passer le Rhin du côté de Philisbourg.

Du côté de Schaffhouse, il se tient sur la réserve. Tout est campé, il a établi vedettes sur vedettes, dans la crainte où il est que nous ne passions le Rhin. Il craint d'être surpris.

ALLEMAGNE.

Hambourg, 16 floréal.

Il paraît que le départ du citoyen Maragon est uniquement la suite des difficultés qui ont eu lieu entre le gouvernement français et le nôtre, relativement à l'arrestation de Napper-Tandy. Le directoire a prétendu que notre sénat, étant souverain, n'était pas dans le cas de soumettre à la décision d'une autre puissance, la demande qui lui a été faite de l'élargissement des Irlandais; et qu'en se référant à une autre autorité, il avait donné des preuves non équivoques de mauvaise volonté, qu'il était impossible de ne pas ressentir.

Quoi qu'il en soit, le roi de Prusse paraît

constamment déterminé à protéger notre ville contre toute invasion étrangère, et même à empêcher le débarquement que les Russes paraissent toujours dans l'intention de faire, soit à Lubeck, soit à Wismar.

Vienne, 15 *floréal.*

Il a été dépêché, par l'ordre de l'empereur, un courier à son armée d'Italie. Ce courier est chargé d'une gratification de 100 mille florins; plusieurs croix de Sainte-Thérèse, et trois drapeaux brodés de la main de l'impératrice. Tous ces objets sont destinés pour les régimens qui se sont le plus distingués.

Augsbourg, 19 *floréal.*

Les français furent attaqués les 12, 13 et 14 de ce mois, sur toute la frontière du pays grison; à l'est, par MM. les généraux de Bellegarde et de Haddick; au nord, par M. le général Hotze; au sud, du côté de Reichenau, par une armée de paysans insurgés, que l'on porte à dix mille hommes. Sur le premier point, les succès furent balancés; et les français furent obligés d'évacuer le Bas-Engadin, après une résistance opiniâtre. L'attaque des paysans était plus dangereuse encore, en ce qu'ils attaquaient les français au centre même de leurs positions, et menaçaient de prendre Coire par Reichenau, tandis que le général Hotze y dirigeait des forces supérieures du côté de Mayenfeld; et le succès de ces deux attaques aurait eu pour résultat inévitable, que le corps de Lecourbe, sur la frontière du Tyrol, se serait trouvé coupé de l'armée d'Helvétie, et probablement en-

veloppé de tous côtés. Mais l'énergie qu'ont déployée en cette occasion les troupes françaises, a fait avorter ce plan.

La résistance vigoureuse du corps de Lecourbe a empêché les diverses colonnes d'agir de concert du côté de l'Est. Les paysans, après s'être emparés, par surprise, des postes d'Hanz et Disentis, et avoir pénétré jusqu'à Reichenau, furent attaqués le 14, à peu de distance de Coire, et, après une résistance opiniâtre, furent totalement dispersés; on dit qu'ils laissèrent 2 à 3 mille hommes sur le champ de bataille. L'entreprise du général Hotze eut d'abord quelques succès; mais ses colonnes ne purent agir avec l'ensemble et la précision nécessaires; l'attaque de front faite avec beaucoup d'impétuosité sur Luziensteig, coûta un grand nombre de braves gens, mais sans résultat favorable; et la colonne qui avait tourné Mayenfeld, fut bientôt enveloppée, et faite prisonnière.

Du 20. — On a publié à Botzen, le 18; à Roveredo, à Trente, et le 19 à Inspruck, la nouvelle officielle que la forteresse de Peschiera, après plusieurs jours de pourparlers, s'est rendue le 16 à minuit, par une capitulation dont les principaux articles portent: que la garnison sortira avec tous les honneurs militaires, déposera les armes sur l'esplanade, et sera prisonnière de guerre: les officiers donneront leur parole d'honneur de ne pas servir d'un an contre l'Autriche, et se retireront en France. La garnison conservera ses bagages, chevaux, etc.

On a publié à Inspruck, une lettre officielle du général Bellegarde, à M. le comte de Bissingen, datée de Suz, le 16, et

ainsi conçue : « Le 14, de grand matin, » notre avant-garde, s'avança par Zernez sur » Brail, où elle rencontra les derniers postes » ennemis. Ceux-ci se retirèrent promptement « et brûlèrent le pont près Pontalto, seul » passage qui conduise dans le haut Engadin. » Ce fut seulement dans l'après-midi que ce » pont pût être rétabli. Alors l'avant-garde » fut poussée au-delà de Zinusel, d'où des » détachemens s'étendent sur l'Albula et jus- » qu'à Samada. Une grande partie des enne- » mis se sont retirés au-delà de l'Albula, « vers Lenz, et le reste avec quelque artil- » lerie sur Chiavenna. Les canons de la colonne » qui s'est portée au-delà de l'Albula, ont été « transportés sur des traîneaux, et les affuts » ont été brûlés à Pont. Nous sommes main- » tenant maîtres du haut et Bas-Engadin. »

Rastadt, 27 floréal.

On prétend, à présent, avoir découvert que l'assassinat des plénipotentiaires français a été commandé par un lieutenant, homme déjà connu par des actions indignes de sa qualité, pour voler l'argent de ces ministres, dont les hussards n'ont eu, dit-on, qu'une petite somme, avec les dépouilles de leur garde-robe, ou au moins de celle de Bonnier, avec ce qu'ils ont pris d'argent ou d'effets aux autres personnes ou domestiques de la légation. Une information juridique a été ordonnée par l'archiduc Charles. On attend ici, pour cela, le général Stipchitz, et l'auditeur du quartier-général. Une commission de guerre est nommée pour juger les coupables : elle sera présidée par le général Sporck, et composée de deux colonels, deux majors

et deux auditeurs ; elle siégera à Villingen, en Souabe.

Hambourg, 22 floréal.

Nous avons perdu tout espoir de conserver et notre neutralité et nos liaisons avec la Russie. Le ministre de cette puissance, d'après les ordres qu'il avait reçus la veille, est parti, avant-hier, sans prendre congé, et s'est établi à Altona, où toute la légation russe l'a suivi.

Les Irlandais arrêtés à la demande de l'Angleterre, ont été sur le point d'être délivrés par des Irlandais et des Français républicains, qui se trouvent en foule à Hambourg, mais le ministre anglais ayant eu connaissance du complot, est parvenu à le déjouer.

On nous menace, plus que jamais, d'un débarquement de russes à Wismar.

Stuttgard, 26 floréal.

Le 23, les différens corps de troupes aux ordres de l'archiduc, se sont mis en mouvement de toutes parts pour se porter vers le Rhin suisse, principalement aux environs de Schaffhouse.

Une dépêche du général Kray à l'archiduc Charles, datée de Castelnovo, le 17, annonce que le 16, après-midi, la forteresse de Peschiera fut sommée de nouveau ; et, comme la réponse ne fut pas satisfaisante, on ouvrit, le soir même, les tranchées : mais à la nuit, il arriva un parlementaire avec des propositions pour une capitulation qui fut conclue en ces termes :

Articles de la capitulation que l'adjudant-général Coutheaux a proposés au nom de la garnison de Peschiera, en suite d'une résolution prise

en conseil de guerre, le 16 *floréal, an* 7 *de la République française* (5 *mai*).

Art. Ier. La garnison sortira avec tous les honneurs de la guerre, ainsi que tout ce qui appartient à l'armée française.

Rép. Les troupes étrangères (non françaises) pourront retourner librement dans leurs foyers.

II. Aussitôt après la signature de la présente capitulation, la garnison sortira de la forteresse avec armes et bagages, drapeaux déployés, tambour battant et mêche allumée, précédée de quatre canons, pour se rendre le plutôt possible, sous escorte, au premier avant-poste français.

Rép. La garnison sortira demain, à 8 heures du matin, par la porte de Brescia, déposera les armes près du couvent des Capucins, et sera conduite par le chemin le plus court, au premier avant-poste français : mais elle ne pourra servir pendant six mois, à dater de la capitulation, contre S. M. I. ni ses alliés. On évacuera aux troupes impériales la porte de Véronne, et, à deux heures après midi, la garnison abandonnera la partie de Peschiera qui est sur la rive gauche du Mincio.

III. Les malades qui ne peuvent supporter le transport, resteront à l'hôpital jusqùà leur entière guérison, et seront compris dans l'article précédent. On fournira aussi des voitures pour transporter ceux qui pourront l'être.

Rép. Accordé.

IV. Les officiers et tous ceux qui sont à leur service, pourront amener leurs équipages, voitures, chevaux, et autres effets à eux appartenans.

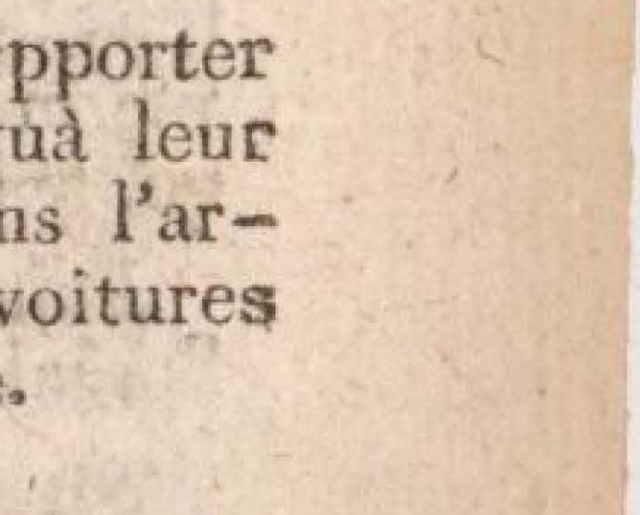

Rép. Accordé, en se conformrnt au règlement.

V. Les effets ne seront point visités, et l'on fournira des voitures pour transporter les effets dont les propriétaires n'ont pas les fourgons nécessaires.

Rép. Accordé, comme à l'article précédent.

VI. Les habitans ne seront point inquiétés, soit pour avoir servi l'armée française, soit pour raison de leurs opinions politiques et religieuses.

Rép. Comme cet article n'est pas de la compétence du militaire, il en sera référé au gouvernement.

VII. S'il survenait quelques difficultés concernant les présens articles, entre la République française et S. M. l'empereur, elles seront réglées d'après toutes les règles de la justice.

Rép. On peut se reposer à cet égard sur la loyauté, la franchise et la justice des troupes autrichiennes.

VIII. Le gouvernement autrichien garantira seul la présente capitulation.

Rép. Cela s'entend de soi-même.

Article additionnel. On livrera fidellement tous les plans, munitions, artillerie, objets de marine, provisions de toute espèce, et tout ce qui appartient à la nation.

Fait et signé sous les murs de Peschiera, le 17 floréal ou 6 mai.

Signé, l'adjudant-général *Coutheaux*, le comte *de Saint-Julien*, général de S. M. I. — Approuvé : *signé* le baron *Kray*, général Feldzeugmeistre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Fin de la narration fidèle du forfait commis à Rastadt, d'après les ordres de l'Autriche.

Ma figure affreuse, couverte de boue et de sang, les fit reculer d'effroi. Je leur expliquai, comme je pus, que j'étais ministre français, que j'avais été assassiné ; ils me placèrent entr'eux deux. Hélas ! j'ai su depuis, et j'ajoute cette preuve à mille autres, pour convaincre ceux qui feignent de regarder cet attentat comme l'ouvrage de la brutalité des hussards, j'ai su, dis-je, que ces deux malheureux, pour prix de leur pitié, avaient été arrêtés et transférés au quartier-général. Un groupe d'individus était au lieu de l'affreuse scène de la veille ; à mon approche on s'éloigna ; je passai vîte, mais pas assez rapidement cependant pour ne pas appercevoir, à dix pas l'un de l'autre, les cadavres mutilés de mes deux malheureux collègues. Ils étaient entièrement nuds, et me parurent avoir été lavés. La pluie qui tombait à torrent me favorisait. Je passai les deux postes sans être remarqué ; et j'arrivai enfin, hors d'haleine, privé de force et couvert de sang, chez le comte *de Goertz*, premier ministre plénipotentiaire de sa majesté le roi de Prusse.

Il m'est bien doux de me reposer du récit pénible que je viens de faire, en me rappelant ici les témoignages de sensibilité et d'attention consolante dont je fus l'objet. Les membres du corps diplomatique, sans aucune distinction d'opinion, s'empressèrent de mêler leurs

larmes aux miennes. Ils paraissaient, en multipliant leurs soins autour de moi, les rendre aux trois membres de la légation, et, dans ma personne, aux deux qui n'existaient plus. Il me faudrait les nommer tous, si je voulais payer, à chacun d'eux, le tribut de reconnaissance que je lui dois ; mais je suis obligé d'arrêter l'effusion de ce sentiment, en songeant que ce serait en désigner plusieurs à la rage encore puissante de l'infernale Autriche. Là, je vis le citoyen *Rosenstiel*, secrétaire de la légation ; la douleur l'avait rendu comme insensé. Là, je revis les personnes qui m'étaient attachées, et j'embrassai ma femme et mes enfans. Un courage, au-dessus de leur sexe et de leur âge, les avait soutenus dans ces momens affreux et dans la nuit d'agonie qui les suivit. Dès le matin, les membres du corps diplomatique avaient chargé M. *de Dolm* de rédiger, en leur nom, l'acte formel adressé au colonel *Barbacsy*, dans lequel, en lui manifestant toute leur horreur sur l'attentat de la veille, ils lui demandaient, au nom de leurs commettans, vengeance et sûreté pour les restes du congrès. Le sycophante, dans sa réponse, promit tout ce qu'on voulut, et feignit d'ignorer tout ce qui s'était passé.

Cependant les voitures étaient encore saisies et déposés chez le commandant des Szeklers, à Rastadt ; ce ne fut qu'après beaucoup d'instances et même de menaces, qu'on parvint à les obtenir. Il se fit également presser pour promettre à mes généreux défenseurs que, si l'état de mes blessures ne me permettait pas de souffrir le mouvement de la voiture, il n'insisterait pas pour que je quittasse Rastadt dans le délai qu'il nous avait intimé la veille. On

peut croire que je n'étais pas disposé à profiter de cette condescendance, et que, dussé-je expirer à quatre pas, j'aurais encore préféré ce sort à l'horreur de vivre sous le caprice d'un chef d'assassins. On lui avait déclaré que le major *Harrant*, commandant des troupes du margrave, nous accompagnerait avec un détachement de ses hussards. Il fallut subir l'humiliation d'y laisser joindre en nombre double des Szeklers, parmi lesquels plusieurs personnes de ma suite crurent reconnaître des exécuteurs de la veille.

L'opinion générale à Rastadt ne fut point équivoque sur ce forfait ; elle l'exécra, et l'attribua publiquement à l'Autriche ; et si j'en dois croire ce que j'ai entendu à cet égard, le commissaire civil près l'armée de l'archiduc, ce même Lerhbach, à qui nous avions donné tous les passe-ports qu'il nous demanda, ne fut point étranger au plan de faire assassiner les trois ministres, d'enlever les papiers de la légation, et de donner le pillage aux bandits pour récompense. S'il a effectivement trempé dans cet atroce complot, puissent les remords dès-à-présent commencer son supplice !

Les débris de la légation française quittèrent Rastadt le 10 floréal à une heure après-midi. Le commandant des troupes du margrave avait répondu de nous sur sa tête. Le secrétaire de la légation prussienne, M. de Jordan, jeune homme de résolution, était à cheval à ma portière. J'étais sûr qu'il se serait fait tuer plutôt que de céder ; nous partîmes en silence, ma voiture en tête ; celle de la citoyenne Roberjot la suivait, et je pouvais entendre ses sanglots. On se peindra facilement toutes

les inquiétudes de ce malheureux cortège pendant la route de Rastadt au Rhin, si l'on se représente autour de nous les soldats du corps qui nous avait assassinés la veille, tournant de tems en tems sur moi un regard ironique et féroce. Enfin, nous mettons le pied dans le bateau, et peu-à-peu nous arrivâmes à Selz ; ma femme tomba à genoux, baignée de pleurs, sur la terre de sa patrie. Je tournai, pendant quelques instans, mes regards sur cette rive droite, où j'avais porté des paroles de paix, au nom de ma nation victorieuse. Presqu'aussitôt je ramenai ma réflexion amère sur mes collègues égorgés par ordre de la cour de Vienne ; puis songeant au bonheur inoui qui m'avait fait éviter leur sort, et considérant mes plaies, mes vêtemens pleins de sang, je me suis dit : Je conserverai à jamais ces témoignages de la scélératesse autrichienne, je les léguerai à mes enfans ; ils y liront leur devoir tracé dans cette seule ligne :

Bénissez la providence, et maudissez l'Autriche.

Signé, JEAN DEBRY.

Cet événement tragique a fait une telle impression sur tous les esprits français, que le cri de *vengeance* est général ; il sort même de la bouche de ceux qui paraissent les plus éloignés du nouvel ordre de choses. De toutes parts, le directoire exécutif reçoit des adresses que l'indignation dicte aux autorités constituées de la République, dès qu'elles apprennent le meurtre de Rastadt. Le corps législatif s'est occupé également des moyens de punir cet horrible assassinat, et de venger la nation de l'outrage qu'elle a reçu. Il n'est pas un français qui ne

sente, en son cœur, le même desir, et qui ne contribue, pour sa part, autant qu'il est en son pouvoir, à cette vengeance aussi juste que nécessaire.

Le général Massena, par une lettre écrite du quartier-général de Zurich, en date du 21 floréal, au directoire exécutif, apprend que les insurgés viennent d'être réduits sur tous les points, par la force. La défection des rebelles du canton d'Altorf va entraîner celle du Valais et de la Sevantine, où l'insurrection étend aussi ses ramifications.

Les membres du directoire exécutif, au terme de l'article 137 de la constitution, ont procédé au tirage au sort pour la sortie d'un des membres. La boule portant : *membre du directoire sortant*, a été tirée par le citoyen Rewbell.

Rastadt, 22 floréal.

L'acte qui suit, c'est-à-dire, le procès-verbal de l'interrogatoire ordonné par la subdélégation de Bade, et subi par les quatre cochers du margrave, qui devaient conduire la légation française à Seltz, est une preuve irréfragable de plus, que le crime sans exemple de l'assassinat de nos ministres tombe tout entier sur l'Autriche seule. Le contenu de cet acte est d'une vérité incontestable; l'omission du nom du quatrième cocher ne saurait affaiblir son authenticité; on voit que c'est une erreur du copiste.

Fait à Rastadt, 10 floréal, présent
M. Posselt.

Sur la demande de la subdélégation de

Bade, le susnommé a procédé à l'interrogatoire des quatre cochers seigneuriaux, qui devaient conduire, hier soir, les ministres français par Plittersdorff à Seltz, pour déposer ce qu'ils savaient du désastre arrivé auxdits ministres sur cette route.

1°. André Caspard, dans sa déposition, a déclaré avoir conduit dans la première voiture le ministre Debry; qu'au départ le ministre Bonnier lui avait ordonné de répondre, en cas qu'on l'arrêtât, ou qu'on lui demandât qui il conduisait; que c'était les ambassadeurs français; qu'en effet, il fut arrêté par des hussards impériaux-royaux, à l'entrée de l'allée de Rheinau; que la question mentionnée lui fut faite, et qu'il rendit la réponse prescrite; et que, sur la question subséquente, où était Bonnier, et qui il conduisait; il répondit que Bonnier suivait dans la deuxième voiture, et que dans la sienne se trouvait Debry; que, sur cet avis, des hussards, en bien plus grand nombre, accoururent vers la voiture, en arrachèrent le ministre Debry et les dames qui s'y trouvaient, maltraitèrent aussitôt le premier par des coups de sabre; entraînèrent les femmes et les fouillèrent; que lui-même reçut un coup de plat de sabre, sur quoi il se laissa descendre entre son cheval de selle et de main; qu'en même-tems on lui demandait à qui il était; et que, sur sa réponse qu'il était le cocher de monseigneur le margrave, il fut assuré qu'il ne lui arriverait aucun mal.

2°. Jacques Ohmveiler dit avoir vu donner les coups de sabre à Debry; mais que pendant ce tems, plusieurs hussards accoururent vers sa voiture, laquelle était la troisième, et lui

demandèrent qui se trouvait dans sa voiture; qu'il avait répondu qu'il conduisait Bonnier; sur quoi plusieurs hussards s'approchèrent des portières des deux côtés de la voiture et crièrent: Bonnier, descends! Ils brisèrent aussitôt les glaces, arrachèrent le ministre, et le massacrèrent devant ses yeux, à côté de son cheval de selle; qu'ensuite ils pillèrent le ministre, exercèrent le même pillage sur la voiture; qu'il croyait, au reste, avoir entendu Bonnier qui se lamentait en français, prononcer le mot de *pardon*.

3°. Jacques Weïss dépose avoir conduit, dans la quatrième voiture, le secrétaire de la légation, Rosenstiel, et d'avoir vu arrêter les premières voitures, et en arracher Debry et Bonnier. Le mauvais traitement du premier avait eu lieu à une trop grande distance; mais qu'il avait vu distinctement accourir les hussards, et entendu crier: Où est Bonnier? Qu'il a vu de même arracher Bonnier de la voiture, lui donner des coups de sabre aux jambes, pendant qu'on l'en arrachait, et le hacher enfin entièrement, après qu'il fut tombé par terre; qu'au reste, aucun hussard ne s'était approché de sa voiture, et qu'il ne s'est apperçu qu'il n'y avait plus personne qu'au moment où il retourna accidentellement vers celle de Roberjot. Quant à ce dernier, les hussards, après l'action consommée sur Bonnier, accoururent vers sa voiture et le hachèrent: il est à observer que Roberjot, nageant dans son sang, donnait encore quelques signes de vie; un hussard à pied lui a donné encore au moins six coups de sabre, pour lui ôter le dernier souffle.

Sa voiture fut attaquée en même tems par

les hussards. Ce fut à lui qu'on demanda d'abord qui il conduisait ? Ignorant le nom du ministre qui était dans sa voiture, es hussards s'adressèrent au domestique qui se trouvait sur le siège ; ils en apprirent le nom de Roberjot. Aussitôt ils dirent : Ah ! c'est lui ! ..... Ils ouvrirent la portière, en arrachèrent le ministre, et sur l'ordre d'un maréchal-des-logis, s'exprimant en langue hongroise, ils le massacrèrent horriblement à coups de sabre, le dépouillèrent de tout ce qu'ils trouvèrent sur lui, et renouvellèrent les coups de sabre à chaque mouvement de vie qu'il donnait, jusqu'à entière extinction. Madame Roberjot fut également arrachée de la voiture, et elle pria itérativement, en mauvais allemand, de la hacher avec son époux.

Signé, J. H. L. MULLER.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Rapport officiel de l'armée d'Italie, adressé au Directoire exécutif, par le général en chef Moreau, et le général de division Emmanuel Grouchy, chef, par interim, *de l'état-major.*

L'armée d'Italie, placée entre le Pô et le Tanaro, la droite à Alexandrie, la gauche à Valence, occupant, par de forts détachemens, Cazal et Verrue, était en mesure de faire repentir l'ennemi de la moindre tentative qu'il ferait pour passer le Pô ou le Tarano.

Effectivement, le 22 floréal, après avoir fait des démonstrations dans différens endroits, il effectua un passage sur le Pô ; mais les dispo-

sitions sages et vigoureuses de l'adjudant-général Garrau, qui commandait la gauche de la division du général Grenier, parvinrent à culbuter les autrichiens : tous ceux qui avaient passé sur la rive droite, furent tués ou faits prisonniers. Un seul bataillon de la cent-sixième demi-brigade, commandé par le chef de bataillon Dupellin, a fait mettre bas les armes à cinq cents autrichiens.

Le 23, dès le matin, un corps de 7,000 russes passa le Pô en force, à Bassignana, et dirigea sa principale attaque sur Pecetto. Le général Moreau avait prévu cette intention. Il avait en conséquence disposé la division du général Grenier, qui reçut l'ennemi avec valeur. Cette division, toutefois, se soutenait avec peine contre un si grand nombre, lorsque l'arrivée de troupes fraiches, l'intelligence et le courage brillant qui ont toujours distingué le chef de brigade Gardanne, qui les commandait, commencèrent à repousser l'ennemi.

Au même moment la division Victor, que le général en chef faisait avancer à toute hâte, ayant paru sur la hauteur de Pecetto, les russes furent attaqués sur leur flanc gauche et sur leur front. Le combat fut long et opiniâtre : une cassine placée au centre de l'attaque, fut prise et reprise plusieurs fois. Enfin, l'ennemi ploya de toutes parts, le village de Bassignana fut emporté, les russes culbutés dans le fleuve, plus de deux mille d'entr'eux s'y noyèrent ; le général Schubarf, qui les commandait, a été tué. Sept à huit cents prisonniers, cinq canons et un drapeau, nombre de caissons, et les bagages de l'ennemi, attestent la constante valeur de nos troupes.

L'artillerie a été parfaitement servie. Le

général Quesnel, ayant été blessé au bras d'un biscayen, a été remplacé par le général piémontais, Colli, qui, dans cette occasion, comme depuis qu'il est à l'armée, a donné des preuves de talent et d'intrépidité. Nous avons eu trois cents hommes tués ou blessés; plusieurs officiers de l'état-major ont été mis hors de combat, entr'autres le capitaine Fougerousse, mon aide-de-camp; il a eu la jambe fracassée d'un biscayen, une blessure à la tête, et un cheval tué sous lui.

Le général en chef a nommé général de brigade sur le champ de bataille, le chef de brigade Gardanne, ainsi que l'adjudant-général Garrau; les capitaines aides-de-camp Grenier et Fougerousse, chefs d'escadron.

Le conseil des anciens a proclamé, le 27 floréal, Sieyes, alors ambassadeur à Berlin, membre du Directoire exécutif, pour entrer en exercice, en remplacement du citoyen Rewbel.

Jean de Bry a été nommé président du conseil des cinq cents, le premier de ce mois.

LOIS ET ARRÊTÉS.

Suite de la Loi relative aux domaiaes engagés par l'ancien gouvernement.

XXI. Aussitôt après la soumission autorisée par les articles XIV et XV, le soumissionnaire pourra vendre des biens compris en la soumission, pour payer le quart de l'estimation à régler d'après l'article XIX; mais à la charge d'imposer à l'acquéreur la condition

expresse de verser en numéraire, dans la caisse du receveur des domaines nationaux dans les délais fixés par l'article précédent, le prix de son acquisition jusqu'à concurrence de ce qui sera dû à la République pour le montant de ladite estimation. Le versement sera fait nonobstant toutes oppositions qui pourraient avoir lieu entre les mains des acquéreurs; au moyen de quoi, ceux-ci demeureront subrogés aux droits de propriété de la nation, et affranchis des hypothèques du chef de leur vendeur, comme les autres acquéreurs de domaines nationaux.

Néanmoins, si le prix de la vente faite par l'engagiste était inférieur au montant de l'estimation ordonnée par l'article XIX, la République conservera pour l'excédent son privilège et son hypothèque, même sur la chose vendue, jusqu'au paiement intégral du quart dû par l'engagiste, sans être tenue de poursuivre l'inscription de sa créance aux registres publics de la conservation des hypothèques.

XXII. A l'égard de tous engagistes ou échangistes non maintenus, et qui n'auraient fait la déclaration prescrite par l'article XIII de la présente, ou qui, après l'avoir faite, ne se seraient pas présentés pour la soumission autorisée par les articles XIV et XV, la régie des domaines nationaux, immédiatement après l'expiration du mois qui suivra la publication de la présente, en ce qui concerne les premiers, ou du mois qui suivra la déclaration non suivie de soumission, en ce qui concerne les seconds, leur fera signifier copie des titres primitifs, récognitifs ou énonciatifs, tendant à établir les droits de la nation; avec déclaration que, dans le délai d'un mois à dater de la signification, elle poursuivra la vente des biens y énoncés, lesquels ne pourront être des biens qui auraient été soumissionnés en exécution de la loi du 28 ventôse an IV et autres y relatives.

Elle les interpellera, par le même acte, de nommer, dans la décade, un expert pour procéder aux opérations préparatoires ci-après détaillées, conjointement avec l'expert qui sera nommé par la régie, et celui qui le sera par l'administration centrale du département de la situation des biens.

XXIII. Ces experts procéderont, dans les deux décades suivantes, à la vue des titres, mémoires et renseignemens qui leur seront respectivement remis, 1.° à l'estimation du capital, d'après les règles posées en l'article XIX; 2.° à l'estimation du revenu annuel; 3.° à celle

des améliorations, s'il y en a, en observant qu'elles ne doivent être estimées que jusqu'à concurrence de la valeur dont les biens se trouvent augmentés; 4.° à l'évaluation des dégradations, s'il y a lieu; 5.° enfin à l'estimation des fruits perçus et recueillis par le ci-devant détenteur, depuis et compris l'année 1791 (*vieux style*), à moins qu'il ne justifie avoir fait la déclaration prescrite par la loi du premier décembre 1790.

Les experts distingueront chacune de ces opérations dans leur rapport: si l'engagiste avait négligé d'en nommer un, ou si son expert nommé ne se réunissait point aux autres au jour indiqué par sommation, il sera passé outre par ceux-ci.

XXIV. Les articles XVII et XVIII de la présente s'appliquent aux experts qui seront nommés en exécution de l'article précédent.

XXV. Après la remise du rapport des experts, et toutefois après l'expiration du délai d'un mois à dater de la signification prescrite par l'article XXII, les biens seront mis en vente par affiches et enchères faites conformément aux lois des 16 brumaire an V et 26 vendémiaire dernier.

En conséquence, la première mise à prix des biens ruraux sera de huit fois le revenu annuel; celle des maisons, bâtimens et usines servant uniquement à l'habitation et non dépendans de fonds de terre, sera de six fois le revenu annuel.

XXVI. Si, après l'adjudication faite dans les délais et termes ci-dessus, le ci-devant détenteur élevait quelques prétentions relatives à la propriété, elles se résoudront de plein droit en indemnités sur le trésor public, s'il y échet.

XXVII. Si, dans le mois qui suivra la signification des titres, le détenteur les soutient inapplicables ou insuffisans, ou s'il prétend être placé dans les exceptions de la présente, ou si de toute autre manière il s'élève des débats sur la propriété, il y sera prononcé par les tribunaux, après néanmoins qu'on se sera adressé, par voie de mémoires, aux corps administratifs, conformément à la loi du 5 novembre 1790; mais en ce cas, soit le tribunal de première instance, soit celui d'appel, devront, chacun en ce qui le concerne, proceder au jugement, sur simples mémoires respectivement remis, dans le mois, à dater de l'expiration des délais ordinaires de la citation. (*La suite au prochain numero.*)

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 20 *Prairial*, *an* 7.

8 Juin 1799

POÉSIES.

FRAGMENT

*Du poëme d'*ACHILLE *et* DEÏDAMIE.

Au départ de Thétis, le héros moins timide,
Sur les filles du roi portait un œil avide.
Sur leurs naissans attraits ses regards enflammés,
S'égaraient incertains, éblouis ou charmés.
Plus jeune que ses sœurs, pas encor aussi belle,
Et telle qu'une fleur que le bouton recèle,
Deïdamie, à peine au printems de ses jours,
Joint les traits de Vénus à l'âge des Amours.
Pour la première fois, son front calme et modeste,
Se sentit coloré d'une rougeur céleste;
De sa jeune compagne elle approche, en tremblant,
La reçoit, dans ses bras, avec frémissement.
Achille a partagé le trouble de son ame,
Sa grace le ravit, son désordre l'enflamme.
Combien il doit chérir ce vêtement trompeur,
Qui va servir l'Amour sans blesser sa pudeur!
Envain tant de beautés autour de lui s'empressent,

Il n'est plus qu'un objet à qui ses vœux s'adressent.
Admis à leurs plaisirs, se mêlant à leurs jeux,
Il ne suit que ses pas, ne cherche que ses yeux;
Il lui lance un regard, puis un regard plus tendre;
Deïdamie encor ne sait pas les entendre,
Pourtant elle rougit : un secret embarras
Lui révèle un danger qu'elle ne connaît pas.
A la course il la suit, l'atteint bientôt, l'arrête,
La presse dans ses bras, pour prix de sa conquête,
La frappe, avec douceur, d'un thyrse verdoyant;
Lui dérobe un baiser défendu mollement,
Détache ses cheveux, de roses les couronne,
Saisit avec transport la fleur qu'elle abandonne;
Dans ses aimables jeux ils finissent le jour,
En souriant tous deux d'innocence et d'amour.
Tantôt, dans ses beaux bras, il vient poser sa lyre,
Et des airs du Centaure il se plait à l'instruire;
La corde obéissante à leurs doigts amoureux,
Gémit des sons si doux qu'ils admirent tous deux.
D'autres fois il l'instruit des herbes salutaires,
Ou l'exerce à lancer des flèches meurtrières.
Tantôt, du Pélion, il décrit le séjour,
Lui parle de Patrocle et se nomme à son tour;
Lui vante les exploits prédits à sa naissance,
Et les guerriers plaisirs de sa fougueuse enfance;
Célèbre les combats prédits à sa valeur,
Et d'un jeune héros, s'applaudit d'être sœur.
Mais Achille, à son tour, écoutant sa maîtresse,
Apprend à remplacer la force par l'adresse;
De ses empressemens à modérer l'ardeur,
A donner, à sa voix, un accent plus flatteur,
A tourner un fuseau de cette main guerrière :
Tant la beauté commande à l'ame la plus fière.

Mais, cependant, se voir, s'admirer tous les jours,
Ne se quitter jamais et se chercher toujours ;
S'égarer, dans les bois, au lever de l'aurore,
Au coucher du soleil, s'y retrouver encore :
Sans témoins, se livrer à mille doux plaisirs,
Même à Déidamie apprenait les desirs.
Mais n'osant deviner un heureux stratagême,
Elle jouit d'aimer, sans s'avouer qu'elle aime.
Ils languissent tous deux ; leurs yeux embarrassés,
Souvent baignés de pleurs, restent long-tems baissés.
Son amant veut parler..... mais sa grace enfantine
Éloigne un tendre aveu qu'elle craint et devine.

Par la cit. HAUT PONT, ci-dev. BEAUFORT,
Membre du Lycée de Toulouse.

CHANSON

*Adressée, dans un souper, à la citoyenne ***, sous le nom de Thémire, par le berger Acante.*

AIR : *De Joconde.*

DANS ce séjour délicieux,
Où tout plaît, tout enchante,
Thémire a, d'un trait de ses yeux,
Percé le cœur d'Acante ;
Ce berger, de Diane épris,
En célèbre l'empire ;
Mais lorsqu'il faut donner le prix,
Le prix est à Thémire.

Amour, de ton nouveau berger,
Fais triompher l'ivresse :
Sous tes lois, tu dois engager
L'objet de sa tendresse ;

Que l'on connaisse, à mes accens,
Le maître qui m'inspire,
Et que les fleurs de mon printems
Renaissent pour Thémire.

Buvons, à ses attraits vainqueurs,
Du doux jus de la vigne ;
De l'aimable tribut des cœurs,
Qui fut jamais plus digne ?
Thémire a, de la main des Dieux,
Reçu le don de plaire ;
Elle pourrait régner aux cieux,
Mais gardons-la sur terre.

DANDIGNÉ, *à Martin de Limet, près Craon, département de la Mayenne.*

QUESTION.

TOUJOURS Cléon nous vante ses couplets.
Ses petits opéras sont si joliment faits !
Avec combien de complaisance,
Il en étale l'importance :
Le sel, dans chacun d'eux, sagement répandu.....
Serait-ce, de sa part, propos, fanfaronnades !
Ou bien, si nous aurions le goût blazé, perdu,
Quand nous les soutenons insipides et fades ?....

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

LE mot de la Charade est *Averse ;* celui de l'Énigme est *Chapeau ;* celui du Logogriphe est *Brosse*, où l'on trouve *Rosse*, *Rose*, *Ose*, *E*.

CHARADE.

Mon premier, d'Italie, et mon second, d'Espagne,
De leurs fertiles eaux, arrosent la campagne :
Et, tous les jours, le cuisinier,
Apprête, au repas, mon entier.

ÉNIGME.

Air : *La comédie est un miroir.*

A sa mode, chacun me fait ;
Je suis au grenier, à la cave,
A l'anti-chambre, au cabinet :
Je suis, partout, comme une esclave.
Je ne puis briser mes liens ;
Et, toujours dans le même espace,
Je marche, je vas et reviens,
Mais jamais ne change de place.

Je protège les doux ébats
De l'amour et de l'hymenée;
Je suis témoin de leurs combats,
Et de leur chaîne fortunée.
Que d'amoureux, que de jaloux,
Lorsque certain point les tracasse.....
Que de voleurs, que de filoux,
Voudraient souvent tenir ma place !

C'est devant moi que mille gueux,
Le jour, vous demandent l'aumône ;
Je vois le flatteur ennuyeux ;
J'entends le créancier qui sonne.....

Dans les prisons, dans les cachots,
L'ennui, l'effroi suivent ma trace.....
Faut-il encor d'autres tableaux !
Lecteur, venez prendre ma place.

LOGOGRIPHE.

PERDRE sa queue est un très-grand malheur,
Car une queue est chose d'importance;
Renard, sans queue, est laid à faire peur.
Eh bien! je peux, sans beaucoup d'éloquence,
Ami lecteur, te prouver clairement,
Que je deviens plus belle en la perdant;
Car, si je suis, (admire ici ma chance)
Avec ma queue, un fleuve de la France,
Je suis, sans queue, un objet ravissant,
Chez le beau sexe et sur-tout chez Ermance.

J. M. BAUDIN aîné, *de Nantes.*

MÉLANGES.

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ,

HISTOIRE VÉRITABLE.

Nous étions, l'été dernier, à la campagne ; l'atmosphère embrâsé rendait la chaleur du jour insupportable ; toute la société fut chercher le frais à l'ombre d'une allée de tilleuls, où la conversa-

tion devint bientôt générale. Quelques nuages dont le ciel, dès le matin, avait paru chargé, s'étant insensiblement amoncelés au-dessus de nos têtes, firent tomber une rosée abondante : aux premières gouttes d'eau, un homme de la compagnie s'écria : ah ! *Thérèse*.... et s'en fut très-précipitamment, en jurant, après la pluie, d'une manière très-énergique.

Nous ne savions à quoi attribuer une fuite aussi précipitée, et encore moins ce qui pouvait motiver un emportement qui ne nous paraissait pas naturel. Nous étions disposés à attribuer à la folie cette étrange conduite, lorsqu'une personne, qui connaissait particulièrement notre atrabilaire, nous assura qu'il était hors de lui-même chaque fois qu'il pleuvait. Tout le monde fut curieux d'en savoir la cause; et, le lendemain, le ciel dégagé de nuages, ayant mis de l'équilibre dans ses humeurs, il céda aux instances de toute la société, et nous fit le récit de l'histoire que nous allons rendre fidèlement.

Vous avez été étonnés hier de mon incartade, vous le serez beaucoup plus, quand je vous apprendrai qu'une maudite pluie, survenue mal à propos, m'a rendu le plus malheureux des hommes.

J'étais à peine âgé de vingt-deux ans,

lorsqu'ayant reçu quelques désagrémens de ma famille, qui voulait contrarier mes goûts, je pris lestement le parti de m'expatrier : je n'avais formé aucun plan ; le hazard dirigea mes pas vers le Hâvre ; un bâtiment était prêt à mettre à la voile pour l'île de Saint-Domingue ; l'armateur m'offrit un passage à très-bon marché, et, sans réfléchir sur les suites d'une démarche dont je n'approfondissais pas les conséquences, je m'embarquai, n'ayant pour toute pacotille qu'une cinquantaine de louis.

Quatre passagers se trouvèrent avec moi à bord du vaisseau : un Américain sorti, depuis peu, du collège, et qui retournait dans sa famille ; un espèce d'intendant de maison, destiné à remplir la charge de régisseur d'une habitation située aux bayes Saint-Louis ; un chapelain, qui avait l'intention de s'établir dans la ville du Cap, pour y faire fortune ; un bas Normand, possesseur de dix mille livres en toile, dont il espérait, par la vente, quadrupler le montant ; et enfin moi, qui me trouvais sur mer, sans avoir d'autre projet que celui d'aller dans une colonie où je ne connaissais personne.

L'Américain était doux, fort gai, il n'avait aucun souci ; la joie de revoir

ses parens l'occupait excessivement : très-babillard, il ne se taisait guères qu'au moment où le sommeil lui faisait perdre la parole. Le régisseur, au contraire, taciturne et muet, se promenait ordinairement seul sur le pont, où les calculs des bénéfices de sa future administration semblaient le préoccuper, et absorber toutes ses pensées. Grand mangeur ; il ne perdait pas un coup de dent à table, et tout au plus, au dessert, il daignait quelquefois se mêler à la conversation. Le chapelain était un de ces hommes qui n'ont ni vices, ni vertus ; il demandait sans cesse à jouer, pour tuer le tems ; mais naturellement intéressé, il supportait la perte avec des démonstrations qui prouvaient combien il y était sensible : d'ailleurs bon diable, déraisonnant avec méthode, et ne se fâchant jamais quand on lui démontrait qu'il n'avait pas le sens commun. Le bas Normand était fin, spirituel, vif, enjoué, aimant son prochain comme lui-même, et l'argent par-dessus toute chose ; détestant le jeu dans la crainte d'y perdre, et répétant sans cesse que quatre et quatre font huit, et que sept fois huit font cinquante-six.

Les premiers jours d'une navigation, les passagers se regardent mutuellement,

s'adressent quelques monosyllabes, et s'occupent de leurs arrangemens respectifs pour la traversée. Le second jour on se fait quelques questions; on se plaint de l'incommodité du vaisseau; le troisième, on est ensemble, comme si on se connaissait depuis vingt ans : nous étions tous logés dans la grande chambre du vaisseau. Le hazard plaça le bas Normand à mes côtés; ce rapprochement contribua à former, entre nous, une liaison qui se fortifia par une plus grande habitude de nous voir.

Nous arrivâmes au Cap, sans avoir éprouvé le moindre accident. Ce serait peut-être le cas de vous faire la description d'une tempête bien terrible; mais n'en ayant point essuyé, je me dispense de vous répéter ce que vous avez sans doute lu dans les mémoires de tous les voyageurs. Les vents alisés favorisèrent notre navigation, qui ne dura environ qu'un mois.

Mon nouvel ami, pour ne rien perdre de ses fonds, les avait tous employés, en ne se réservant qu'un peu plus d'un louis : j'en avais une cinquantaine à son service, je le prévins; en les lui offrant, il les accepta sans façon. Nous prîmes un logement en commun; je l'aidai de mon mieux à se défaire de sa pacotille,

dont le produit lui réalisa 30,000 livres, argent des colonies. De lui-même il m'avait intéressé, d'un quart, dans ses bénéfices, quoique ma mise fût inférieure à la sienne ; mais en cela, il avait plus consulté le désir de m'obliger, que la règle stricte du calcul, qui était cependant la base de toutes ses déterminations. Nous fimes ensemble les emplettes de sucre et de café qui devaient, au retour du bâtiment, être métamorphosées en toiles de différentes qualités, dont nous adressâmes la note à un négociant du Hâvre.

Notre commission fut remplie avec un discernement qui nous fit tout espérer du succès de notre spéculation. Nos marchandises nous parvinrent dans le meilleur état ; notre vente était déjà fort avancée, lorsque mon bas Normand fut attaqué de la maladie du pays. Son esprit frappé nuisit à l'effet des remèdes ; son mal augmenta à vue d'œil. Son médecin ne lui cacha pas qu'il devait mettre ordre à ses affaires ; cet avis redoubla la fièvre qui le tourmentait ; il n'y avait cependant plus un instant à perdre. Le notaire fut appelé pour entendre les dernières volontés du moribond ; il dicta son testament, qu'il interrompit dix fois pour s'écrier douloureusement : *Ah! mes*

pauvres marchandises! mes belles toiles! Je fis tous mes efforts pour le tranquilliser, par tous les moyens qu'on emploie ordinairement auprès des malades. Il fut si sensible à mes soins, qu'il me nomma son légataire universel, à la condition de ne pas vendre ses marchandises à perte, et de prendre, sur leur produit, la somme de six mille livres tournois, pour être remise à une de ses sœurs, qui faisait sa résidence ordinaire dans la ville de Caen.

Le neuvième jour de sa maladie, mon ami rendit le dernier soupir. Son héritage ne fut pas très-considérable, mais il me fut avantageux, par la manière dont il prospéra entre mes mains; car, en dix ans de tems, je fus en état d'acquérir une habitation, composée de quatorze nègres, outre une somme de cinquante mille écus que j'avais fait passer en France. Le desir de revoir ma patrie me ramena à Paris. Je n'y fus pas plutôt arrivé, que je m'empressai de me raccommoder avec ma famille, et je ne m'occupai plus ensuite que du soin de chercher une demoiselle, dont le caractère, la fortune, et les attraits, m'offrissent tout ce que je désirais dans celle que je prendrais pour amie et pour femme. En attendant, je placai mes

fonds chez un banquier, afin de les mettre en sûreté, et les avoir toujours à ma disposition.

Je ne fus pas long-tems à me déterminer sur un choix, qu'il m'importait si fort de faire, avec connaissance de cause. *Thérèse C*****., fille d'un procureur de mon quartier, réunissait en elle tout ce qu'on voit de plus séduissant dans dix femmes jolies. Ma proposition, acceptée par le père, ne me laissait plus que l'embarras de la faire agréer à celle qui devait décider du bonheur de ma vie. Elle reçut mon hommage, avec un air de bonté, de satisfaction, qui acheva de me charmer. Elle ne fit pas même les petites grimaces qu'une jeune personne croit indispensables vis-à-vis de celui qu'on lui destine pour époux. Je la vis avec assiduité ; et chaque jour, en me faisant découvrir en elle de nouvelles qualités, accrut les sentimens qu'elle avait fait naître dans mon cœur, dès le premier instant que je lui avais offert mes vœux.

Une terre de quatre cents mille livres était à vendre, et cela par le fait de mon beau-père, qui avait le rare talent, dans un procès, d'absorber le principal, en multipliant les frais. Il fit mettre dans les clauses du contrat, qu'il fournirait

la somme nécessaire à cette acquisition, en m'obligeant de donner le surplus, ce qui m'était facile, à l'aide de cinquante mille écus que j'avais mis en dépôt. Quelques jours avant la célébration du mariage, je me rendis chez le banquier, gardien de mes fonds, pour accélérer l'emploi projetté. Il me donna un rendez-vous pour le surlendemain dans la matinée : il souffrait cruellement de la goutte, je ne voulus pas insister, rien d'ailleurs n'étant en souffrance par le délai qu'il me demandait.

Le jour convenu, un orage, qui dura cinq heures sans discontinuer, m'empêcha de m'y transporter. Je fis tout le mauvais sang que l'impatience et la contrariété occasionnent en ces sortes de cas. Envain, à plusieurs reprises, j'envoyai chercher une voiture ; il fut impossible de s'en procurer. Bon gré, mal-gré, il fallut remettre au lendemain à terminer une affaire qui me tenait si fort à cœur. L'empressement que témoignait mon beau-père à conclure un marché qui lui paraissait avantageux pour nous, et dont il nous fournissait sa part, avec le mémoire de ses frais de procédure, ne me permettait pas de différer d'un seul jour. A huit heures du matin, je fus à la porte du banquier,

un domestique défendait l'entrée, en m'objectant que l'état de son maître ne lui permettait de voir personne. J'insiste, je fais violence, je pénètre enfin ; mais hélas! le bon-homme expirait : sa goutte, remontée dans l'estomac, ne lui laissa plus que deux heures de vie. Les scellés, mis sur sa caisse et sur tous les effets, ne me présageaient pas une conclusion prochaine. J'appris d'abord que l'état de la succession forçait la veuve d'y renoncer ; et bientôt le bruit public ne me laissa pas ignorer que, quelque légitime que fut ma réclamation, le titre qui servait à l'attester, n'expliquait pas assez spécialement que ce fût un dépôt remis entre les mains du défunt, pour qu'on fit une distinction de ma créance d'avec celle de tous ceux qui avaient des droits à exercer.

A la nouvelle de ce malheur, mon beau-père prétendu me fit une réception si froide, que j'en tirai un mauvais augure. Je ne supposais cependant pas même que cette perte fut capable de lui faire rompre les engagemens qui allaient m'unir à la charmante *Thérèse*. Elle-même prenait une part si vive à l'accident qui m'enlevait 150,000 livres, d'un seul trait, que son désintéressement la rendait plus estimable à mes yeux. Elle

me plaignait, cherchait à me consoler, et poussait l'attention jusqu'à me faire la guerre de ce que je me montrais trop sensible à un accident, plus propre à redoubler qu'à diminuer l'attachement qu'elle avait pour moi. Son père, malheureusement, ne pensait pas comme elle. Au bout de quelques jours, il me fit entendre que, l'état actuel de ma fortune ne me permettant plus de prétendre à sa fille, je l'obligerais infiniment de mettre un terme à des visites qui nuiraient aux vues qu'il avait pour son établissement.

Accablé de tant de coups à-la-fois, j'eus le loisir de maudire la perfide pluie, qui, en me forçant de manquer au rendez-vous, m'enlevait, avec la plus grande partie de mon bien, ma maîtresse adorée, dont l'union allait, pour jamais, assurer mon bonheur. Je fis agir tous mes amis, pour faire entendre raison à son père; il fut inébranlable dans sa résolution; et sacrifiant le bonheur de sa fille à un peu plus, un peu moins de richesse, il exigea de son obéissance de former un nouvel engagement, pour lequel elle montrait la plus grande répugnance.

Le chagrin d'être déçu de l'espoir dont je m'étais flatté, me fit faire une mala-

die sérieuse. Dans les accès d'une fièvre brûlante, je me plaignais de ne pouvoir me mettre à l'abri de la pluie, que je m'imaginais tomber avec violence sur moi. On crut que j'avais perdu la raison ; mais, après mon rétablissement, mon esprit trop frappé du malheur de me voir enlever *Thérèse*, par un contre-temps aussi cruel, me fait extravaguer presque chaque fois qu'il pleut. Je sens alors un bouleversement dans tout mon être, comme si toutes les parties de mon corps allaient se dissoudre.

Je repris le chemin de Saint-Domingue, avec les débris de ma fortune, que j'employai, en arrivant, à l'acquisition de quelques nègres, pour renforcer mon atelier. Pendant douze ans j'ai travaillé, avec une constance qui ne s'est point démentie, à faire valoir mon petit bien. Je n'ai jamais laissé passer un seul jour sans songer à l'aimable *Thérèse*, et sans pester contre le maudit orage qui avait si cruellement mis obstacle au plus heureux hyménée. Ce souvenir pèse encore sur mon cœur : jamais aussi le ciel ne se couvre de nuages sans que je n'éprouve un frémissement involontaire, pareil à celui dont vous avez été témoins.

Après avoir resté, pendant quelque tems, à Saint-Domingue, mes affaires

se trouvèrent en très-bon état, et je résolus de revenir en France ; mon retour fut donc déterminé, outre cela, par plusieurs causes qu'il est inutile de vous détailler.

Il s'en est fallu, comme vous le voyez, de bien peu de choses que le bonheur qui nous a fui, *Thérèse et moi*, eût embelli notre destinée. Un jour plutôt, la rentrée de mes cinquante mille écus eut mis le sceau à notre mutuelle félicité ; les événemens, qui remplissent la vie de l'homme, sont liés par des chaînons imperceptibles : triste jouet du sort, sa bizarrerie fait échouer notre vaine prévoyance ; toujours souffrant, toujours languissant ; sans consolation pour le présent, sans espoir pour l'avenir ; vieilli par les chagrins, affaibli par les infirmités, je vois approcher l'hiver de mes ans, pendant que les jours de mon automne s'écoulent au milieu des douleurs sans cesse renaissantes, qui m'accompagneront jusqu'au tombeau.

C. J. B. L. R. T.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NOTICE

Sur LA GRACE, *par le citoyen* Vigée.

LE citoyen *Vigée* semble avoir écrit, sous la dictée des Grâces, le charmant ouvrage qu'il vient de leur consacrer. Il doit plaire, sur-tout, par l'élégance du style et la finesse des idées, à ce sexe aimable, qui, possédant éminemment la grace des manières, est plus fait pour l'apprécier.

Comme la grace se refuse à l'analyse, nous détacherons du discours sur la Grace, les idées qui nous ont frappé davantage.

« La grace n'exclut pas l'élégance; mais elle s'allie plutôt à la simplicité, à l'aisance et à la mollesse ».

La grace est dans l'aisance et dans la liberté,

a dit le chantre des *Jardins*.

Le citoyen *Vigée* remarque, comme *Wattelet*, que la grace est le propre de l'enfance, parce qu'à cet âge, il y a plus de simplicité et de franchise

dans les mouvemens de l'ame et du corps.

La grace est préférable à la beauté, c'est *la Fontaine* qui l'assure, lui qui a vu *Vénus*, lui qui l'a peinte ainsi dans le poëme d'*Adonis*.

Rien ne manque à Vénus, ni les lys, ni les roses,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni ce charme secret, dont l'œil est enchanté,
Ni la grace plus belle encor que la beauté.

« Qu'est-ce que la beauté sans la grace ? C'est Vénus privée de sa ceinture, c'est une déesse devenue simple mortelle ».

Rapprochons de cette citation ce passage de *Wattelet* :

« Les anciens ne séparaient jamais Vénus, l'Amour et les Grâces ; et la ceinture mystérieuse, décrite par *Homère*, n'est que l'emblême de ce sentiment d'amour, si fertile en graces, dont Vénus, toujours occupée, empruntait le charme que la beauté seule n'aurait pu lui donner ».

Le citoyen *Vigée* distingue la grace de l'esprit et celle du corps : l'une se décèle dans l'attitude et la démarche ; l'autre dans l'élocution et le style.

Les sujets qui doivent inspirer la crainte et l'horreur, ne sont point susceptibles de grâces. Elle ne veut point d'effort ; et, comme a si bien dit *Winkelman*, les expressions fortes et décidées nous fixent nécessairement sur leur objet, et nous y attachent avec violence.

Mais aucun genre, depuis l'Épopée jusqu'au madrigal, ne l'exclut. Le citoyen *Vigée* nomme ici les auteurs, en tout genre, qui ont sacrifié aux Grâces (1). Parmi eux *Voltaire* et *la Fontaine* se font sur-tout remarquer. Tous deux ont de la grace ; mais c'est une grace différente.

Celle de *Voltaire* est ajustée ; celle de *la Fontaine* est toute simple. L'une est une jolie femme, qui ne néglige aucun de ses moyens pour plaire ; l'autre est une femme aimable, qui oublie de se parer, plaît sans s'en douter, et ne pense pas même qu'on doive s'occuper d'elle. L'une s'est élevée à la cour des rois, en a pris les airs, en conserve le ton, ne quitte pas le grand monde, serait déplacée ailleurs ; et l'autre est un

---

(1) L'expression, *sacrifier aux Grâces*, finirait mieux la période du citoyen *Vigée*, que *payer tribut à la grace.*

enfant de la nature, franche comme elle ; bonne, douce et naïve, sûre de réussir, à la ville comme aux champs, aux champs comme à la cour des rois ».

Le citoyen *Vigée*, dans ce parallèle, s'est rencontré avec un de nos célèbres écrivains, dont nous allons rapporter le passage, tiré d'un discours sur *Voltaire*.

« La grace de *la Fontaine* a plus d'abandon, et, pour ainsi dire, plus d'oubli d'elle-même ; c'est celle de l'enfance ou de la beauté qui s'ignore. La grace, chez *Voltaire*, a plus de physionomie, et son charme, quoique naturel, semble plus fin ; on voit qu'elle a reçu de l'éducation de la société et des cours ».

Le fonds des idées est à-peu-près le même ; des deux côtés, c'est *Voltaire* et *Lafontaine* bien sentis ; il n'y a que l'expression qui diffère. Les gens de goût compareront avec plaisir les détails des deux parallèles.

Pour justifier ce qu'il avance dans le parallèle de *Voltaire* et de *Lafontaine*, le citoyen *Vigée* rapproche l'épître des *vous* et des *tu*, de la fable des *deux pigeons*. On conviendra que le choix ne pouvait être plus heureux. La pièce de *Voltaire* brille d'esprit et de grace ;

c'est une épître de *bonne compagnie*. La fable de *Lafontaine* joint la grace à la sensibilité. Dans la première, c'est la grace ajustée ; dans la seconde, c'est la grace toute simple.

La grace est commune aux hommes et aux femmes ; mais écoutons le citoyen *Vigée* dans le morceau suivant, qui nous a paru un des plus intéressans de son discours sur la Grace.

« Il semble que la grace, en écrivant, devrait être plus particulièrement le partage des femmes ; et je vois que dans tous les genres de littérature, excepté dans le genre épistolaire ; les hommes ont autant de grace qu'elles. Eh ! pourquoi ? je me trompe peut-être, mais je crois que cela vient de ce qu'une femme, du moment où elle se présente comme auteur, annonce une prétention ; elle s'arrange pour écrire ; elle ne laisse plus aller sa plume, elle la conduit ; elle substitue la recherche au naturel ; ce n'est plus la femme assise négligemment sur son canapé, c'est la coquette debout devant son miroir.

» Je donne aux femmes un avantage marqué sur les hommes dans le genre épistolaire. D'où naît cet avantage ? de ce que les femmes écrivent une lettre, un billet, et ne se croyent pas auteurs

pour cela. Madame de *Sévigné*, écrivant à sa fille et à son gendre, ne pensait ni à l'imprimeur, ni au public; si elle s'était occupée d'eux, ses lettres, j'en suis sûr, auraient perdu la moitié de ce naturel, de cette grace, qui en font tout le charme. »

Le citoyen *Vigée* considère ensuite la grace dans les arts. Il explique pourquoi la sculpture ne fait que surprendre et plaire, tandis que la peinture émeut et enchante.

L'abus des graces est l'*affeterie* en général; c'est *la manière* dans les arts.

L'antiquité avait élevé un temple aux Grâces. On les nommait *Aglaé*, *Euphrosine* et *Thalie*, c'est-à-dire, *brillant*, *fleur* et *gaîté*. Le citoyen *Vigée* ne pouvait mieux finir que par ce charmant morceau de *Voltaire* sur les Grâces, et elles présidaient aux bienfaits, à la concorde, aux réjouissances, aux amours, à l'éloquence même. Elles étaient l'emblême sensible de tout ce qui peut rendre la vie agréable.

On les peignait dansant et se tenant par la main. On n'entrait dans leur temple que couronné de fleurs. Elles étaient toujours auprès de *Vénus*, et nul voile ne devait couvrir leurs charmes.

LE PRINTEMS, *poëme, par le citoyen* Devineau, *brochure* in-8°. *de* 24 *pages. Paris, chez l'Auteur, rue du Four Honoré*, n°. 10, *et chez* Dentu, *palais Egalité*, n.° 240.

VOUS avez sans doute lu les Saisons de *Saint-Lambert*, mon cher lecteur, vous avez lu également celles de *Thompson*, peut-être celles de quelques autres encore. Voici un nouvel auteur qui rentre dans cette carrière que l'on croyait fermée, et je vais vous mettre à même de juger avec quel avantage il se présente sur l'arêne. Comme vous savez, c'est le *coucou* qui annonce le printems ; et le poëte qui connaît et peint fidèlement la nature, se garde bien de parler du rossignol, qui ne fait pas entendre le premier chant ; il ne tombe point dans ces idées aussi triviales que mensongères : voici comment il décrit le charmant précurseur de la première saison.

Du retour des beaux jours l'avant-coureur sauvage
Revient faire aux forêts entendre son ramage,
Et semble reprocher à tout féroce humain
Les dictons imposteurs sur son simple destin ;

Se plaindre, par son chant, de sa faible
structure,
Départie à lui seul par l'humaine nature,
Qui, l'espace qu'il vit, le prive pour toujours
Des plus tendres soins dus au fruit de ses
amours :
Et quoiqu'il soit par là, pour revanche sans
peine,
A l'abri du tracas où la tendresse mène,
Est peu dédommagé lui, l'objet de ses feux,
Des plus tendres plaisirs qu'ils éprouvent
entr'eux.

On conviendra que ces vers sont dignes de remarque ; nous y ajouterons un petit morceau de prose, pour faire connaître notre auteur dans tous les genres. C'est une note sur l'avant-coureur du printems. « L'oiseau, dont je » parle ici, à qui l'on prête un tas de » contes bleus, est le coucou. Une erreur, accréditée par l'ignorance, sup- » pose cet oiseau retiré pendant l'hiver » dans un creux d'arbre, le croit s'y » déplumer et y vivre, durant toute la » froidure, du bled qu'il a amassé au » beau tems : c'est une pure fable. Le » coucou est un moyen insectivore ». L'auteur donne ses raisons, et finit par dire que le hibou est un très-bel oiseau. « Ce que j'ai très-bien vu, dit-il, en

» ayant d'abord eu un en cage, vivant,
» pendant un an, qui était femelle,
» que j'ai vu y muer; et un second,
» la deuxième année, qui était mâle,
» de même en cage, ayant chanté pen-
» dant trois ans ».

On peut voir que la prose du citoyen *Devineau* ne cède en rien à sa poésie; il y a autant d'élégance et de clarté dans l'une que dans l'autre.

M.

VOYAGE A SURINAM et dans l'intérieur de la Guiane, *contenant la relation de cinq années de courses et d'observations faites dans cette contrée intéressante et peu connue, avec des détails curieux sur les Indiens de la Guiane et les Nègres; par le capitaine* J.-G. Stedman; *traduit de l'anglais, par* P.-F. Henry; *suivi du Tableau de la Colonie française de Cayenne. Trois vol.* in-8°. *de* 1400 *pages, imprimés sur papier carré fin, et caractère de cicéro* Didot, *avec un vol.* in-4°. *de* 44 *planches, gravées en taille-douce; par* J.-B.-P. Tardieu, *contenant des vues, marines, cartes géographiques, plans, portraits, costumes,*

animaux, plantes, etc. etc. dessinés sur les lieux, par J.-G. Stedman. *Prix* 28 *francs brochés, et* 34 *francs, franc de port par la poste. En pap. vélin* 56 *fr. franc de p. Avec l'atlas avant la lettre,* 34 *francs, sans le port. A Paris, chez* F. Buisson, *Imprimeur-Libraire, rue Haute-feuille,* n°. 20.

La nature n'offre nulle part plus de phénomènes qu'à la Guiane. Cette grande partie du continent de l'Amérique n'est, cependant, que très-imparfaitement connue. Des obstacles multipliés s'y opposent constamment aux progrès du simple voyageur : les fleuves de ce pays, quoique considérables, sont peu propres à la navigation dans l'intérieur des terres : celles-ci couvertes d'eaux stagnantes, ou de forêts immenses, servent de retraite aux animaux les plus féroces, et aux reptiles les plus venimeux. Aucune route n'y est tracée. On n'y peut pénétrer qu'à l'aide de la boussole et armé de la hache. La température de la Guiane est loin de faciliter aussi des voyages de long cours. Les différentes révolutions de l'année n'y font point succéder le froid à la chaleur. Dans la saison de la sécheresse (l'été de ce

pays), aucun nuage n'intercepte jamais les rayons brûlans d'un soleil vertical ; dans celle des pluies (l'hiver), leur violence et leur continuité ne font qu'ajouter l'humidité la plus mal-saine à la chaleur la plus accablante. L'amour de l'indépendance et le desir de se soustraire à l'esclavage le plus intolérable, ont pu seuls porter des hommes à s'enfoncer volontairement dans des retraites si sauvages.

La narration du capitaine *Stedman* présente donc un intérêt plus puissant que celui qui se trouve ordinairement dans le récit d'un voyageur isolé.

Quoique les parties voisines des côtes soient sujettes aux mêmes inconvéniens que le reste de la Guiane, leur fertilité naturelle y a fait établir plusieurs colonies. On sait que les Hollandais, qui possédent la plus belle et la plus importante de toutes, celle de Surinam, en retirent des richesses immenses. Le capitaine *Stedman*, qui a parcouru cette colonie toute entière, connaît les sources de ces richesses, et les indique avec soin.

Ce voyageur a écrit en véritable philosophe, c'est-à-dire, en homme éclairé et sensible. Il ne s'est pas contenté d'examiner seulement la nature inani-

mée et muette ; il a aussi porté son attention sur un sujet non moins intéressant, sur les mœurs, les usages, les coutumes des habitans, soit indigènes, soit européens ou africains, dont la Guiane est peuplée. Le caractère d'hommes d'origine si différente, offre un contraste non moins frappant que celui par lequel on les distingue à la première vue.

Le capitaine *Stedman* a orné son voyage de plusieurs cartes géographiques, et de beaucoup de gravures, représentant des objets d'histoire naturelle, des portraits de personnages célèbres ou intéressans, des vues, marines, costumes, etc. qu'il a lui-même dessinés sur les lieux. Le tout forme un atlas, aussi agréable qu'utile et varié, composé de 44 planches, en y comprenant la carte particulière de la Guiane française, communiquée par le citoyen *Lescallier*, ancien ordonnateur de la Guiane.

Ajouter à présent que *P.-F. Henry* est l'éditeur de ce voyage intéressant, c'est répondre de la fidélité, de l'élégance et de la pureté du style de la traduction.

MÉMOIRES *de* George-Anne Bellamy, *actrice du théâtre de Cowent-Garden, traduits de l'anglais, sur la quatrième édition; par* A.-V. Benoist. *Paris, chez* H. Nicolle, *libraire, rue du Bouloy*, n°. 56, 2 *vol. in*-8°. *avec fig. et portrait, prix* 5 *francs, et* 7 *francs, francs de port.*

ON a dit que ces mémoires *pouvaient servir de pendant à ceux que la citoyenne Clairon vient de publier:* nous avons lu aussi les mémoires que l'*Olfield* ou la *Ciober* de la France a imprimés sur l'art *dramatique*, (elle s'est trompée, elle aurait dû dire sur l'art *théâtral*), et ils remplissent parfaitement leur titre; nous venons de lire avec attention et avec plaisir ceux de mistriss *Bellamy*, et nous ne voyons point ce que ces deux ouvrages peuvent avoir de commun, sur-tout à les regarder comme ouvrage élémentaire. Les mémoires que nous allons faire connaître, contiennent un récit naïf des aventures d'une illustre comédienne, dans un pays où l'on idolâtre le talent de la déclamation, et où celles qui le possédent à un certain degré, parviennent à une grande célébrité, et, (sur-

tout quand elles sont jolies), à une immense fortune ; mais ce récit n'est accompagné d'aucunes réflexions relatives à son art.

George-Anne Bellamy, fille naturelle du lord *Tyrawley*, et par la loi, du capitaine *Bellamy*, qui avait épousé miss *Seal*, fille d'un riche Quaker, fermier du comté de Kent, naquit en Irlande le 21 Avril 1731. Devenue grande, des malheurs lui firent embrasser l'état de comédienne, comme sa mère y avait été également forcée, et elle joua successivement sur les divers théâtres de Londres et de Dublin.

Quelque talent que mistriss *Bellamy* ait développé dans cet art difficile, les détails de sa vie publique ne sont pas assez intéressans, pour que nous y arrêtions nos lecteurs ; ceux de sa vie privée pourraient, il faut en convenir, l'être davantage ; ils n'y verraient cependant que les erreurs ordinaires d'une femme sensible, ce qui ferait croire qu'elle ne s'est peinte *qu'en buste*. Mais un tableau en racourci des malheurs qui, comme autant de vampires, se sont sans cesse attachés à elle, et ont dévoré sa substance, peut devenir une terrible morale.

Liée avec le favori du lord *Fox*, ministre de la guerre, (le père de *Charles*

Fox, qui joue aujourd'hui un si grand rôle dans ce monde politique), elle recevait journellement, chez elle, la plus grande compagnie de Londres, qui était sûre d'y trouver habituellement le ministre, et elle était reçue avec amitié chez les premieres ladys de la cour; elle était également en société avec les gens de lettres les plus distingués. Jouissant donc de la plus universelle considération, nageant dans l'opulence, ce beau rêve est enfin terminé par un funeste réveil. Au bout de plusieurs années, le favori du ministre meurt, et tout disparaît. Le défaut d'ordre dans sa maison, son goût excessif pour la dépense, sa générosité, sa prodigalité, si l'on veut, lui avaient fait contracter des dettes; ces dettes s'accumulent; en proie aux usuriers, aux gens de loi, sur-tout, elle se voit absolument sans ressources; elle perd plusieurs fois sa liberté; la misère la plus affreuse ne tarde pas à l'assiéger; sa seule perspective est la mort.... Mais écoutons-la elle-même s'exprimer en ce moment. « Lasse de douleurs, épouvantée de l'avenir, je cherchai à me persuader que le suicide n'était pas un crime; je ne ferais en mourant que cesser d'être à charge aux autres et à moi-même. Je

résolus de terminer cette pénible existence, en me jetant dans la Tamise ».

« Pleine de ces sinistres idées, un jour, entre neuf et dix heures du soir, je sortis, sans être apperçue, par une porte qui ouvrait du jardin sur le chemin.... J'errai sur la route jusques vers onze heures, et alors je me dirigeai vers le pont de Westminster.... ».

« Parvenue au pont, je descendis, à pas lents, l'escalier qui conduit à la rivière, et je m'assis sur la dernière marche, attendant avec impatience que la marée vînt me couvrir; car quoique ma résolution fût bien prise, elle n'était pas violente, et je ne songeais point à me précipiter..... ».

« La lune brillait faiblement, au travers des nuages, et donnait assez de clarté pour laisser voir les gens qui passaient sur le pont; mais comme j'étais en deuil, je ne craignais pas qu'ils m'apperçussent. J'avais ôté mon bonnet et mon tablier que j'avais posés près de moi, sur les marches. La tête appuyée sur mes mains, je me perdais, absorbée dans mes tristes pensées, stupéfiée par la douleur et les réflexions sans suite qui se pressaient dans mon imagination..... ».

« Je restai pendant quelques minutes

dans cette pensive attitude ; je calculais l'approche de la marée ; j'accusais sa lenteur, lorsque..... une voix, que j'entendis au loin, me tira tout-à-coup de ma rêverie. Autant que j'en pus juger, car je ne voyais personne, c'était une femme qui portait son enfant. « Comment, disait-elle, d'une voix douce » et d'un ton plaintif, comment pouvez-vous, mon cher, crier pour avoir du » pain, quand vous savez que je n'en ai pas un morceau à donner à votre » père mourant ? Mon Dieu ! mon » Dieu !..... *ta sainte volonté soit* » *faite* ».

On se doute de la fin de cette scène ; ces derniers mots de la pauvre femme font rentrer le courage et la résignation dans le cœur de miss *Bellamy*, et elle remonte promtement l'escalier.

Ses affaires paraissent depuis prendre un meilleur aspect, elle a quelque espoir de s'assurer une faible existence, et la fortune lui offre une perspective de tranquillité, en la plaçant au nombre des pensionnaires de la duchesse de *Devonshire* ; mais comme il faut que chez elle le moindre accès de bonheur soit empoisonné par quelqu'infortune, elle se rompt la cheville du pied. Sortie trop-tôt après cet accident, elle tombe,

et se fend l'os de la même jambe ; cet événement lui fait craindre de ne pouvoir plus marcher. Quelle différence de mistriss *Bellamy*, à son début, et de mistriss *Bellamy*, à la fin de sa carrière !

Ces mémoires, d'une comédienne, contiennent des anecdotes très-intéressantes sur de grands personnages de l'Angleterre, anecdotes qu'on chercherait vainement ailleurs. Ils renferment aussi quelques détails peu flatteurs pour le *Roscius* moderne, pour *Garrick*, que mistriss *Bellamy* appelle plaisamment *le Petit Grand-homme*, tout en rendant justice à ses rares talens ; il paraît qu'il était avare, avide, opiniâtre, jaloux. Mais ce qu'on remarque encore, avec plus de plaisir, c'est une foule de pensées fortes et de maximes de morale et de philosophie, qu'on n'attendait guères d'une femme dissipée, comme mistriss *Bellamy*.

Ces mémoires prouvent de plus, contre la jurisprudence *civile* d'Angleterre, que pour peu qu'une jeune personne, dans ce pays là, n'entende pas les affaires, elle court, presque à chaque instant, les risques de se voir totalement ruinée ; aussi le nombre de procureurs et d'avocats est-il immense à Londres,

et presque tous y sont-ils très-riches. Ce que rapporte ici, à ce sujet, mistriss *Bellamy*, est si révoltant, qu'on serait tenté, si son écrit ne portait pas le cachet de la vérité, de croire qu'elle en impose. Nous n'avions donc à envier aux Anglais que leur jurisprudence *criminelle*, et nous venons de la neutraliser en France.

Le traducteur de cette quatrième édition des *mémoires de George-Anne Bellamy*, l'a enrichie de notes instructives et piquantes, qui décèlent en lui une grande connaissance de l'histoire d'Angleterre, ainsi que de sa littérature. Son style est noble, pur, sans ornemens ambitieux, et conforme enfin au genre épistolaire qu'a adopté mistriss *Bellamy*, pour composer ce qu'elle appelle son *apologie*.

Cet ouvrage est fait pour avoir un grand succès.

B. D. L.

MÉMOIRES HISTORIQUES ET CRITIQUES *en forme de lettres, sur les différens théâtres de Paris, avec cette épigraphe :*

Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.
TACITE.

seconde année. Paris, chez le Sage, *rue Pavée*, n°. 88.

IL est à remarquer que, sur cent ouvrages critiques, quatre-vingt-quinze au moins sont le fruit des plumes les plus faibles. On connaît ce vers rebattu : *La critique est aisée et l'art est difficile ;* aussi a-t-on vu *Scudéri*, lui-même, s'exercer, avec quelques succès, sur le *Cid* de *Corneille*. Que conclure de là ? que rien n'est parfait, et qu'avec le germe seul de l'esprit, on peut trouver en tout un côté susceptible de critique.

Qu'on ne s'imagine point que je veuille faire entendre que nos théâtres sont inexpugnables : il n'ont, au contraire, jamais donné tant de prise sur eux ; mais encore faut-il un certain talent pour rendre la critique utile ; et l'auteur des mémoires que nous avons sous

les yeux, n'a guère que celui de délayer, dans une prose mortellement prolixe, tous les reproches que l'on fait aux théâtres des boulevards, et ces reproches ne sont plus que des trivialités. Il n'y a guère de mérite à démontrer aujourd'hui à *Cuvelier* qu'il n'a fait que des sottises, qu'il lui a plu de qualifier du nom de pièces de théâtre : il y a déjà long-tems qu'on est convenu de regarder en pitié ces *arrangemens* grossiers et faciles de romans, qui ne sont rien moins que comiques. Laissons en paix les morts, et rendons cependant justice à l'auteur. Il y a quelques observations qui valent la peine d'être lues, quelques autres qui ne font que grossir le volume. Quant aux notices sur toutes les pièces de l'an VI, et qui terminent le volume, je ne les crois pas de la même main : le moucheur du dernier théâtre en pourroit donner de meilleures. Il a voulu être plaisant et il n'est que trivial. Les mauvais jeux de mots lui plaisent beaucoup, aussi les laisse-t-il couler de sa plume avec une prodigalité que donne la mesure de son esprit. Au surplus il ne trouve rien de bon, pas même de passable : mais il y a long-tems que l'on sait que les gens de goût ne sont pas les seuls difficiles. En voilà assez sur

un pareil ouvrage ; si nous en parlons, ainsi que de bien d'autres, qui ne valent pas mieux, c'est pour qu'il ne manque rien à notre recueil littéraire.

M.

LÉGISLATION.

Réflexions sur la constitution anglaise.

Il est peu de contrées, en Europe, où la propriété soit plus respectée, et l'industrie publique plus encouragée qu'en Angleterre. Là on récompense les talens, on approfondit les secrets de la politique, on défend les droits de la liberté ; le génie sans efforts, comme sans entraves, peut annoncer des vérités utiles, et se placer à côté du trône pour instruire les rois et éclairer les peuples ; cependant la Grande-Bretagne est le théâtre des fureurs et des factions intestines ; les fondemens de l'état y sont presque toujours ébranlés par de violentes commotions. Les rois y ont été détrônés, et ont péri au milieu des tortures et sur des échafauds ; la noblesse a été exterminée dans les combats; le peuple a été féroce, esclave et malheureux ; les villes et les provinces ont été inondées des flots de sang, et les campagnes ont été couvertes de cadavres. La superstition religieuse a exercé ses vengeances, et le fanatisme politique ses fureurs. Les autels ont été renversés, et une religion bizarre et absurde s'est élevée sur les débris du catholicisme : on a détruit l'alliance avec le pontife de Rome, et on s'est

soumis à la domination des prêtres anglicans. Le trône a été le prix de l'audace, de l'usurpation, des crimes, et il n'a pu être affermi que par la tyrannie et la terreur. On a rompu la chaîne de la féodalité, et on a donné à la noblesse une portion de la souveraineté. Là, on brave le peuple et on craint ses menaces. L'Anglais est tour à tour républicain et fauteur du despotisme, libre par la constitution de l'état et esclave par son gouvernement, affranchi de la tyrannie par les lois, et avili par la corruption ministérielle, courtisan et philosophe, ambitieux et moraliste, religieux et enthousiaste, commerçant par intérêt et conquérant par orgueil, ami de l'humanité au sein de ses foyers, inhumain et féroce dans ses colonies, tranquille pendant la paix et terrible au milieu des troubles des séditions, vertueux par vanité et vicieux par calcul, impétueux dans les factions, et froid dans les actions civiles de la vie, triste et méthodique au milieu des fêtes et des plaisirs, généreux et magnifique chez l'étranger, et économe dans sa patrie, aimant la vérité et devenant le jouet des erreurs politiques, ennemi des rois, dont il recherche les honneurs et sollicite les dignités, l'élément qui entoure cette contrée lui communique son inconstance et ses agitations.

La constitution anglaise devient l'objet de l'admiration et des éloges des politiques et des philosophes. Les hommes, qui se livrent à l'étude du droit naturel dans les diverses monarchies de l'Europe, entourés chez eux du spectacle de l'esclavage, croient voir dans les îles britaniques la retraite fortunée, où la liberté s'est réfugiée. Sans doute, cette constitution fut

quelque chose de sublime pour les tems de ténèbres et d'esclavage qui la virent naître, lorsque le despotisme subjuguait tout ; le plus léger effort, pour s'en affranchir, était une entreprise hardie et glorieuse, c'était l'aurore de la liberté qui devait éclairer et purifier l'horison politique ; mais les orages ont obscurci cette horison ; ils ont détruit la foudre qui a détruit les moissons et ravagé les campagnes. Sans doute cette constitution est propre à développer le génie et à balancer les pouvoirs ; mais fait-elle la félicité de la nation, et lui donne-t-elle le sentiment de son indépendance et l'amour des vertus publiques ? N'a-t-elle pas sacrifié son intérêt, son honneur, ses droits, sa liberté, pour donner à l'Univers le spectacle de sa puissance et de son orgueil ? A quoi sert d'adresser et de proposer pour modèle une constitution qui a produit les guerres civiles, les factions, les crimes et tous les fléaux de la nature ? La grandeur et l'éclat d'un empire n'annoncent pas toujours la sagesse de ses lois constitutives ; ces signes sont quelquefois les précurseurs de sa chûte et de son esclavage.

L'Anglais, par une heureuse magie, se croit libre. Il a renversé la tyrannie de ses rois et détruit la féodalité. Il s'est associé à la puissance législative et exerce les droits de la souveraineté. Mais pourquoi faut-il que cette constitution l'entraîne à la servitude ? Pourquoi faut-il que son code civil soit un mélange de confusion et d'injustice, né des constitutions des sauvages et de la féodalité anarchique ? Ce code de jurisprudence renferme des principes destructifs de la liberté, et outrage, tout-à-la-fois, la justice et l'humanité. L'Angleterre, qui

a créé les *Bakon*, les *Lockque*, les *Newton*, les *Hume*, les *Robertson*, n'a pas encore changé sa législation civile. Les gouvernemens craignent-ils donc d'éclairer et de consoler les peuples, ou faut-il des siècles, à la nature, pour produire un législateur philosophe.

Cet état de violence et de despotisme, qui force un citoyen paisible de servir sous les escadres britanniques, cette fiscalité inquisitoriale, qui, au moindre soupçon, ordonne à tous ses satellites, d'aller violer les asyles, et de pénétrer dans les secrets des familles; cette proclamation de la loi martiale, lorsque le gouvernement entend le cri de la liberté et de la voix plaintive des opprimés; ces entraves qui gênent le commerce; cette intolérance religieuse; ces corporations dangereuses; ces parlemens vendus aux caprices de la cour et aux volontés des ministres; cette multiplicité d'emprunts et de taxes; cette progression nouvelle des capitaux; cette facilité à augmenter la dette nationale; cette confiance dans la circulation du papier monnaie; ce défaut de la représentation du peuple; ce vice dans le choix des suffrages; cette irrégularité dans les élections; cette rigueur dans les lois pénales; ce pouvoir arbitraire de détruire l'assemblée nationale; ces combats des prérogatives royales et de la liberté publique, où le prince, dans son triomphe, étend et multiplie ses usurpations; cette réunion du pouvoir législatif au pouvoir judiciaire; ce droit exclusif de la chambre des pairs de juger les crimes de lèze-nation; cette magistrature suprême, devenue héréditaire et perpétuelle; tous ces abus démontrent les imperfections et les vices de la constitution bri-

tannique, et prouvent que l'Anglais ne jouit pas de cette liberté, qui doit être fondée sur les véritables principes de la raison, de la nature et de la politique.

Au milieu de cette fluctuation de pouvoir et de liberté, la nation anglaise oublie ou méconnait ce pacte primordial qu'elle a proclamé avec tant de solemnité. Oui! elle deviendra esclave en croyant conserver son indépendance et son orgueil. Quelle est cette liberté, que les représentans peuvent attaquer ou altérer sans craindre d'être punis par leurs constituans? Quelle est cette liberté, que ces constituans confient, sans examen, à des citoyens qui les ont achetés eux-mêmes à prix d'argent? Le roi peut faire, du congrès qui représente la nation, l'organe de sa volonté et l'instrument de son despotisme; il peut détruire la liberté publique; il peut opprimer le peuple sans craindre les lois qui limitent sa puissance et ses droits. Si on ne voit point dans la Grande-Bretagne le despotisme légal, on y apperçoit la corruption ministérielle, agent plus dangereux et plus redoutable que l'autorité absolue du monarque, puisque le peuple anglais respecte, dans son roi, le droit qu'il a de le corrompre. Le despotisme, par ses propres excès, s'épuise et s'anéantit, et sur ses ruines nait et s'élève l'auguste édifice de la liberté publique; mais lorsque la constitution, par ses vices, le gouvernement, par sa corruption, invitent et forcent le peuple à étendre le pouvoir au-delà des limites qui lui sont fixées, alors cette nation devient nécessairement esclave et ne saurait conquérir sa liberté; elle se réjouit au milieu des chaînes qui l'opprimrent: voilà le dernier degré de perversité

et de dégradation d'un peuple, qui, en proclamant son indépendance et ses droits, se prosterne devant ses oppresseurs et baise la main qui forge ses fers.

Le roi élit les membres de la chambre des pairs. Ce sénat aristocrate et perpétuel ne représente pas la nation, et cependant il partage la puissance législative avec des coopérateurs amovibles et passagers, mais nommés par le peuple. Les pairs étrangers, pour ainsi dire, dans le sein de l'état, attachés, par intérêt, par ambition, par reconnaissance au monarque, peuvent facilement se réunir aux ministres, pour sacrifier la liberté publique, pour étendre l'influence de la couronne et pour augmenter les droits de l'autorité royale. Une nation n'est pas libre, lorsque ceux qui exercent la puissance législative, ne reçoivent point leur pouvoir et leur mandat du peuple, qui est le véritable souverain. Le roi, subordonné à cette souveraineté, ne peut pas conserver un droit qu'il n'a pas lui-même, si le déléguant n'a point la plénitude de l'autorité législative, il ne peut point la transmettre à son délégué. Un roi qui nomme lui-même les représentans de la nation, exerce un acte d'usurpation, qui est un outrage et un attentat à la souveraineté du peuple.

La constitution anglaise, en divisant l'autorité et en multipliant les pouvoirs, ne donne pas assez de force au peuple anglais pour conserver sa liberté et pour résister au despotisme. Que peut-il opposer à la puissance du roi, au pouvoir d'un sénat aristocrate, aux intrigues des ministres, à la corruption de ses propres représentans ? Le monarque est le chef de l'état, le pontife de la religion, le

premier magistrat de la patrie. Il dirige la force armée, fait exécuter les lois, nomme à tous les emplois civils, militaires et religieux, distribue les honneurs, les dignités, les récompenses, possède des trésors immenses, déclare la guerre, fait la paix, forme des alliances ; il est associé au pouvoir législatif ; il exerce une puissance supérieure à celle de la nation, puisqu'il a le droit de proroger et de dissoudre le parlement ; il est revêtu de la puissance exécutrice dans toute sa plénitude. Les pairs sont, par la loi même, indépendans de la nation, puisqu'ils exercent une magistrature perpétuelle. Les ministres peuvent impunément enchaîner les volontés et corrompre les consciences. Les communes peuvent se vendre, se dégrader, trahir la cause du peuple, et violer les droits de la liberté, sans craindre la justice de leurs constituans : voilà les désordres, les abus et les vices que produit la constitution britannique. Elle était, sans doute, destinée, dans son origine, à affermir et à balancer tous les pouvoirs ; mais le tems a corrompu sa tige et desséché ses rameaux. Les législateurs, qui ont présidé à son institution et aux différentes lois organiques, n'ont pas vu qu'en multipliant les pouvoirs, en donnant au roi le droit de créer des pairs, cette constitution anéantirait la liberté publique pour élever sur ses débris un despotisme royal, qui préparerait la servitude du peuple et la corruption des mœurs publiques.

La nature conduit tout ce qui existe à la dissolution : rien ne peut changer les destinées des empires ; ainsi que l'homme, ils passent de l'enfance à la jeunesse, de la jeunesse à l'âge mûr, de la vieillesse à la mort : rien

ne peut suspendre cette marche lente et insensible. A peine sont-ils arrivés à ce point de prospérité qui fixe les regards et l'admiration des hommes, qu'un bras caché semble les pousser vers leur décadence ; envain luttent-ils, dans le cours des âges, contre la destinée qui les pressent ; ils sont nécessairement forcés de devenir la proie du tems qui précipite, dans les tombeaux, les générations, leurs lois, leurs institutions, et ces monumens superbes qui semblaient braver les siècles et promettre l'immortalité. Comme toutes les choses humaines ont une fin, dit *Montesquieu*, l'Angleterre perdra sa liberté ; Rome, Lacédémone, Carthage, ont bien péri : elle périra, lorsque la puissance législative sera plus corrompue que la puissance exécutive ; cette époque fixée par le législateur des nations est enfin arrivée ; cette prophétie politique va s'accomplir. La corruption érigée en systême a perverti les consciences, dégradé les conceptions, détruit les vertus publiques, et a substitué à l'amour de la patrie et de la liberté, cette soif insatiable de l'or, et cette avidité des honneurs et des dignités qui changent la nature de l'homme, mettent en fermentation toutes ses passions, et lui donnent les vices et la bassesse d'un esclave. Les uns deviennent des courtisans et des favoris, occupés à entourer le trône et à flatter les rois, pour obtenir des récompenses ou la dignité de la patrie ; les autres se déclarent les ennemis de l'autorité royale et les dénonciateurs perpétuels des ministres, pour acquérir cette célébrité que l'enthousiasme donne aux vertus républicaines, et quelquefois à l'hypocrisie politique ; dévorés par l'ambition,

ils veulent fixer les regards de l'Angleterre, et développent un grand caractère d'opposition, pour forcer la cour à leur confier l'administration des affaires publiques ; lorsqu'ils sont parvenus au faîte des grandeurs et des richesses, ils abandonnent leurs envieux principes, ils deviennent les fauteurs du despotisme qu'ils affectaient de combattre. Depuis que la maison de Brunswick occupe le trône de la Grande-Bretagne, le peuple anglais est enseveli dans les profondeurs de la corruption : il était plus libre et plus juste sous les règnes des races de *Plantagenet*, *de Tudor et de Stuart ;* au milieu des factions et des guerres civiles, il montrait quelques vertus, et se rappelait, avec orgueil, son ancienne valeur, et ses mesures primitives ; mais aujourd'hui, il ne présente que le spectacle d'une nation avilie, qui voit, sans effroi, l'accroissement de la tyrannie, et se présente, d'elle-même, pour recevoir les fers de l'esclavage ; tout change dans la nature, le physique et le moral sont soumis à ses révolutions, et sont entraînés par ces bouleversemens qui changent les anciennes institutions, les anciens principes, et affaiblit les anciens caractères ; un terrein, qui a produit long-tems des sucs vigoureux, s'épuise et s'anéantit ; des chênes antiques se transforment en de faibles arbrisseaux ; le sol, qui a produit des moissons abondante, devient inculte et sauvage. La nature n'étale plus ses bienfaits, et ces campagnes, autrefois si riantes, ne préseutent plus que l'image lugubre des ruines et des tombeaux.

J. CHAS.

SCIENCES

SCIENCES ET ARTS.

MÉDECINE.

Centenaires.

Les papiers publics viennent de parler de la mort récente d'un Juif, nommé *Fortunatus Félix*, à Lewarden, à l'âge de 105 ans; et qui travaillait encore sans lunettes, de son état de graveur, huit jours auparavant; et de celle d'un nommé *Surrington*, en Angleterre, à l'âge de 160 ans, après avoir toujours conservé l'usage de sa raison. Ce dernier, qui avait été marié plusieurs fois, laisse une jeune veuve et plusieurs enfans, dont le plus vieux a 103 ans, et le plus jeune 9. Nous venons de gouverner d'une chûte, une femme de 97 ans, qui travaille journellement à la filature de notre division; et à qui sa constitution et sa vigueur promettent plus d'un siècle de vie. On voit à l'hospice des vieillards, à Paris, rue du faubourg Martin, deux femmes âgées, l'une de 101 ans, et l'autre, négresse, de 120, qui jouissent encore de leur raison et d'une parfaite santé.

L'histoire rapporte, dans tous les siècles, de ces longues vies, que notre régime contre nature nous fait regarder comme des phénomènes extraordinaires. Notre siècle même fournit des exemples authentiques d'un assez grand nombre de centenaires. En 1724, *Zorten*, paysan du Bannat de Temesvvar, est mort âgé

de 185 ans : le cadet de ses fils en avait alors 97.

Ces observations rapprochées de la théorie physique des âges, prouvent que la nature a étendu le terme de la vie des hommes à plus d'un siècle : mais cette faveur tient à un grand nombre de conditions, qui peuvent se rapporter à trois classes : une heureuse naissance, avec une constitution régulière, saine et vigoureuse ; un développement lent, par une éducation vraiment naturelle ; et un régime non-seulement sain, mais tenu, et correspondant à la constitution.

Observations sur l'hiver de l'an 7 de la République.

L'HIVER de l'année septième de la République, a été, à-peu-près, ce qu'il devait être, pour les productions de la terre et pour la mort des insectes, sans avoir été bien contraire à la santé de l'homme et des animaux.

Le mois de nivôse a été contamment à la gelée et souvent à la neige. Le thermomètre de Réaumur y est descendu, le 4, à Paris, à 15 dégrés et demi au-dessous de zéro ; mais dupuis il n'a pas été au-dessus de onze. La Seine a été prise, et les glaces ont occasionné les désastres et les malheurs que l'imprévoyance et l'imprudence rendent toujours trop communs ; entr'autres des blessures et l'engloutissement de plusieurs glisseurs et patineurs : mais la surveillance de la police en a bien prévenus.

Il a régné dans ce mois très-peu des maladies qui ne viennent pas immédiatement du froid, et dont il est même en quelque sorte le préservatif. Cependant nous avons appris

de quelqu'un de notre municipalité, qu'il y est mort bien plus de monde que dans les hivers précédens : sans doute des maladies subites et très-rapides, et même d'asphyxies, occasionnées par l'excès du froid, contre lesquelles le peuple ignorant et insouciant ne prend pas toutes les précautions nécessaires, n'appelle pas à tems les gens de l'art, et emploie des moyens pernicieux. Nous avons particulièment eu sous nos yeux et appris plusieurs accidens et morts occasionnés par la vapeur du charbon, de la braise, et même d'autres combustibles, employés sans ménagemens. En voici un exemple terrible.

Deux femmes âgées, l'une de plus de 60 ans et l'autre de 80, avaient, le soir, au milieu de nivôse, dans une chambre très-petite, fait leur pot-au-feu, sur un fourneau plein de charbon, et se couchèrent ensemble. Le lendemain matin l'on trouva la première morte, et l'autre mourante. Celle-ci se plaignant d'un froid excessif à un pied, on eut l'imprudence, trop générale, de vouloir la réchauffer avec une bassinoire et des tuiles très-chaudes. Nous ne fûmes malheureusement appelés que quelques jours après : et nous lui trouvâmes l'extrémité de ce pied et le plus grand nombre des orteils, d'une noirceur semblable à celle de la poudre à canon, par une gangrene sèche et complette. Les topiques que nous lui administrâmes pendant quinze jours, nous faisaient espérer que les parties gangrénées se détacheraient heureusement ; mais elle a été conduite dans un hospice : et nous avons appris qu'elle y était morte.

Le dégel annoncé le premier pluviôse, s'est déclaré tout-à-fait le second, par une douce

pluie. Il a été suivi presque par-tout d'inondations jusqu'en ventôse. La Seine a inondé les quais les plus bas, à Paris, et les rues et places voisines, à trois reprises. Sa plus grande hauteur a été le 16 pluviôse, au pont de la Tournelle, de 6 mètres 8 décimètres (21 pieds deux pouces), 1 pied plus haut qu'en 1751; mais 4 pouces, moins qu'en 1784; 2 pieds 4 pouces, moins qu'en 1740: 5 pieds 6 lignes, moins qu'en 1658; et 11 pieds 6 pouces et demi, moins qu'en 1651. (Ces mesures ont été prises sur celles établies au Port au bled de cette ville.)

Les maladies sont devenues communes pendant ces inondations, sur-tout celles qui proviennent du relâchement des vaisseaux et de la stagnation des humeurs. Nous avons vu beaucoup de rhumes, d'asthmes, d'esquinancies, d'engorgemens de glandes et de parotides, sur-tout chez les enfans; mais qui ont cédé facilement et promptement aux moyens indiqués.

Ventôse a fait en effet siffler les vents avec force, dans son commencement. Après la rentrée des eaux dans leurs lits, il a régné un vent du nord, qui a ramené le froid et de nouvelles neiges. Les maladies sont devenues moins communes: et nous n'en avons point remarqué, qui prédominassent plus que les rhumes et les fluxions de poitrine.

Observations sur le mois de Germinal.

Germinal a plutôt présenté une fin d'hiver, qu'un commencement de printems. Ses premiers jours se sont passés dans un froid plus souvent humide que sec. Le thermomètre y est descendu le 10, de plusieurs degrés au-

dessous de zéro : et jusqu'au 16, il a continué de geler fortement la nuit. Pendant le jour, le thermomètre s'élevait un peu plus au-dessus de zéro, qu'il n'était descendu les jours précédens. Il s'est élevé de plus en plus au tempéré, jusqu'au 26, qu'il est monté à 16 degrés ; et il en est résulté un orage. Il s'est ensuite soutenu vers le tempéré ; mais avec un vent fort, froid et humide.

Le caractère de ce mois a donc été une variation continuelle du froid, à une douce chaleur sèche ou humide, de plus de 10 dégrés chaque jour, pendant presque tout le mois. Cette vicissitude, fréquente en France y est aussi peut-être la plus redoutable, et celle contre laquelle on doit avoir plus de soin de se prémunir en tout tems, pour ne point éprouver de passage subit et toujours dangereux, du froid au chaud et du chaud au froid, de huit à dix degrés.

Ces vicissitudes ont, cette année, beaucoup augmenté et varié les rhumes, les fluxions de poitrine et les accès d'asthmes, sur les deux sexes de tout âge. Nous avons vu ce genre de maladies variées, depuis le dégré le plus léger, presque jusqu'au plus violent, de manière à présenter, pour ainsi dire, toutes les nuances d'engorgement et d'inflammation dans les poumons. Ces maladies ont été le plus souvent longues : quelques-unes ne se sont terminées qu'après dix à douze jours. Elles ont cédé heureusement aux adoucissans, aux laxatifs et à la saignée employée et même répétée, lorsque l'inflammation et la fièvre considérables s'opposaient aux sueurs et aux autres excrétions, si salutaires dans ces maladies. Quelques-unes ont été funestes à ceux

qui avaient la poitrine délabrée de longue main, avec l'estomac et les premières voies remplies des résidus d'un régime misérable. Chez ces derniers, le sang était extrêmement sec, et le ventre s'est tendu et météorisé.

Le 7 germinal, nous avons été appelés auprès d'une femme de 70 ans, habituellement asthmatique, demeurée sans les secours nécessaires dans un accès de quelques heures; et nous l'avons trouvée morte. Nous en faisons la remarque, pour inculper ces grands principes trop négligés : 1°. que la médecine préservative est la plus sûre, sur-tout, dans les maladies habituelles : 2°. que le succès de la médecine curative dépend principalement du traitement de la maladie, dès son invasion : 3°. que dans les accès des maladies périodiques, il ne faut pas différer un instant les vrais secours, sous prétexte qu'on est échappé à de violentes attaques, sans rien faire : 4°. que les secours mal entendus dans les grandes maladies, sont mortels par eux-mêmes, et par la privation de ceux qu'indique la nature.

Il ne paraît pas encore que la petite vérole ait repris vigueur : mais elle n'a, sans doute, pas discontinué cet hiver, dans les maisons où se trouvent rassemblées beaucoup de personnes qui ne l'ont point eue; parce que si le froid s'oppose à l'expansion du virus variolique dans l'atmosphère, il ne s'oppose pas à son inoculation, produite plus immédiatement. Le Prytannée français en est un exemple. La petite vérole n'a pas cessé d'y régner; mais y a toujours été heureuse sous le traitement du citoyen Descemet son médecin.

Les administrateurs zélés de cette grande

maison d'Education célèbre et intéressante, désirant donner le bon exemple de l'inoculation aux instituteurs nationaux, viennent de demander au ministre de l'intérieur la permission de faire inoculer leurs élèves, avec le consentement de lenrs parens, dans leur maison de campagne de Vanvres près Paris.

Observations sur le mois de Floréal.

Le mois de floréal n'a point donné cette belle température, qui a rendu le mois de mai si célèbre. Le tems y a toujours été couvert et pluvieux : le thermomètre n'y a guères varié que de 4 à 5 degrés vers le tempéré, et pendant quelques jours bien au-dessous.

On a attendu vainement le beau tems à chacun des quartiers de la lune. Nous observerons, à cet égard, que les physiciens ne connaissent pas d'autre pouvoir de cette planète sur la nôtre, que celui d'occasionner les marées, ou flux et reflux de la mer ; et que c'est une vieille erreur de lui attribuer d'autres influences : erreur souvent funeste aux ignorans, qu'elle règle et détermine dans leur régime de santé. Mais disent ceux-ci, l'observation nous apprend que les vents et le tems changent vers les quartiers de la lune. Cela ne peut pas être autrement, puisque ces quartiers n'étant que d'environ sept jours, il faut bien que les vicissitudes de l'athmosphère arrivent vers l'un ou l'autre.

Il a moins régné de maladies dans ce mois que dans les précédens ; et les inflammations y ont été moins communes que dans le dernier ; sans doute parce que les variations de la température y ont été légères. Mais l'air frais et

humide a produit des maladies de congestion, comme engorgemens de glandes, enrouemens, aggravations de vieux rhumes, fluxions de poitrine cathareuses, affections scorbutiques, rhumatismes, etc.

V***.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

11 *prairial.*

OUVERTURE.

Ce théâtre, que les véritables amateurs de l'art dramatique voyaient avec peine fermé depuis quelques mois, vient enfin d'ouvrir le 11 prairial, sous les plus heureux auspices. Malgré le beau tems qui invitait à la promenade, malgré la chaleur excessive qu'il faisait, la salle s'est trouvée remplie en très-peu de tems. On y a fait peu de changemens, sinon dans les fonds qui étaient peints en rouge, et qui le sont maintenant en bleu. On a représenté *le Cid* et l'*Ecole des Maris*. Tous les acteurs ont obtenu et mérité, dans ces deux chefs-d'œuvre, les applaudissemens universels. Nommer *Talma*, *Baptiste aîné*, *Grandménil*, *Vanhove*, *Dugazon*, *Dazincourt*, *Dupont*, *etc.* Les citoyennes *Petit*, *Mézerai*, *Devienne*, *Fleury*, *Thénard*, *etc.* qui desservent ce temple, le seul en France véritablement consacré à Thalie et à Melpomène, c'est

promettre au public connaisseur des plaisirs qui le ramèneront insensiblement au bon goût, et à ces artistes estimables les suffrages de tous les amis de l'art dramatique.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

13 Prairial.

Le RESTAURATEUR *ou* LA GAGEURE, *comédie-parade, en un acte et en prose, mélée de vaudevilles.*

PERSONNAGES.

ARLEQUIN,	*Laporte.*
COLOMBINE,	*C.^e Henri.*
METCHER,	*Chapelle.*
Mme METCHER,	*C.^e Duchaume.*
UN RENTIER,	*Édouard.*
DEUX AGIOTEURS.	
GILLES,	*Carpentier.*
UNE SAVOYARDE,	*C.^e Aubert.*
UN FAUX MYLORD.	
UN ITALIEN.	

Le théâtre représente un sallon de restaurateur : de chaque côté, un cabinet, dont on apperçoit l'intérieur.

COUPLET D'ANNONCE

AIR : *d'Arlequin afficheur.*

Ce soir, Arlequin va, pour vous,
Servir des mets de toute espèce;

Saura-t–il flatter tous les goûts?
Ce doute l'agite et le presse.
Mais son succès sera réel,
Et surpassera son attente,
Si vous trouvez assez de sel
Dans ce qu'il vous présente. (*bis.*)

Madame *Metcher*, prête à être ruinée par les crédits, promet à son mari d'être désormais moins traitable, et de ne plus régaler à ses dépens. *Arlequin* attache, en conséquence, au milieu du sallon, un écriteau portant ces mots: *Ici, point de crédit.* — Vaines précautions, dit « *Metcher* à sa femme; tu te laisseras encore « attraper.

M.me METCHER.

Oh! je ne m'y tromperai pas..... je saurai bien juger mes pratiques à leurs figures.

ARLEQUIN.

AIR: *Pour la Baronne.*

A la figure,
On peut se tromper aisément;
De l'honnête homme, je vous jure,
Plus d'un fripon, adroitement,
Prend la figure.

M.me METCHER.

Mais la tournure.....

ARLEQUIN.

A la tournure,
On se trompe encore aisément;
La soubrette, dans sa parure;
De sa maîtresse, maintenant,
A la tournure.

M.me METCHER.

Je parie que je n'y serai plus prise.....

METCHER.

Tu perdras.

M.me METCHER.

AIR : *Du souterrain.*

Ceux qui ne me solderont pas,
Aux huissiers, je les livre;
De tout soin, de tout embarras,
Par-là, je me délivre.

ARLEQUIN.

Le beau moyen! (*bis.*) Procès gagné,
Par les frais, on est ruiné.....

M.me METCHER.

Bah! bah!.....

ARLEQUIN.

Évitez les huissiers, si vous voulez m'en croire,
N'allez pas, (*bis.*) dans la forêt noire.

Gilles arrive pour dîner; *Gilles*, débiteur de madame *Metcher*, remarque l'écriteau et craint de ne pas être servi; son inquiétude augmente surtout, lorsqu'on lui présente son mémoire. — Bon! dit-il; mettez cela dans l'arriéré.

ARLEQUIN.

AIR : *Du haut en bas.*

A l'arriéré,
La mode a placé la décence;
Oui, l'arriéré
Plaît à plus d'un cœur égaré:

Amitié, sagesse, constance,
Sont, comme la reconnaissance,
A l'arriéré.

Comme on ne paye qu'en sortant, *Gilles* se rassure et dîne. Le sallon bientôt se remplit. D'un côté, deux agioteurs se font apporter ce qu'il y a de meilleur; de l'autre, un malheureux rentier se contente du potage et du bouilli.

ARLEQUIN *au Rentier.*

Boirez-vous du vin?

LE RENTIER.

Demandez (en montrant les agioteurs), à ces messieurs, le cours des effets.

ARLEQUIN, *aux agioteurs.*

On demande le cours des effets.

UN DES AGIOTEURS.

Il y a de la baisse.

ARLEQUIN, *au Rentier.*

Il y a de la baisse.

LE RENTIER.

De l'eau.

(Cette scène a été extrêmement applaudie.)

Le *Rentier* donne une pièce de vingt-quatre sous, pour payer son dîner, il lui revient quelque chose; *Colombine*, touchée du sort de cet infortuné, profite de cette occasion pour lui faire accepter ses épargnes. Elle remet une pièce d'or à *Arlequin*, qui la glisse dans la main du *Rentier*, en lui disant que c'est son

reste. Le *Rentier* parti, *Colombine* se félicite de l'action qu'elle a faite.

AIR : *La Comédie est un miroir.*

J'aurai de moins quelques rubans.

ARLEQUIN.

Va, ce n'est pas un grand dommage;
Qu'as-tu donc besoin d'ornemens !
Ton cœur embellit ton visage.
Le tems flétrit de vains appas,
Rien n'échappe à sa faulx cruelle;
Un bon cœur ne se flétrit pas,
C'est une parure éternelle.

Un *faux Milord*, et un prétendu *Seigneur* italien, vont occuper le cabinet à droite, et se placer à la même table que *Gilles.* C'est ici que la pièce cesse d'être *épisodique.* Les nouveaux venus font beaucoup de dépense et demandent la carte. L'un n'a que des billets de banque, l'autre n'a que de l'or, tous deux veulent payer, une dispute s'élève ; madame *Metcher* est appelée pour juger le différend. — Une course à pied est proposée. — Le vainqueur laissera payer le vaincu. *l'Anglais* confie son porte-feuille à madame *Metcher ; L'Italien* dépose sur une table sa bourse remplie..... *d'or.....* On indique le but dans le jardin ; les deux champions sortent ; c'est madame *Metcher* qui, de la fenêtre du cabinet, doit donner le signal du départ. — Elle frappe trois fois avec sa main. Au dernier coup, les coureurs partent..... Elle applaudit elle-même à leur agilité, à leur vitesse..... Mais, bientôt elle les perd de vue..... En ce même moment, *Gilles* disparaît par la fenêtre du côté

opposé. Madame *Metcher* attend vainement..... On lui fait entendre qu'elle est prise pour dupe..... Sa honte, son désespoir sont au comble, lorsque, visitant le porte-feuille et la bourse, elle ne trouve dans l'un, que des assignats, et dans l'autre, que des gros sous.

La main de *Colombine* étant le prix de la gageure, elle unit sa fille à *Arlequin*, et engage les jeunes époux à avoir plus de prudence et plus de circonspection.

Cette petite pièce, qui manque quelque fois de gaîté, a été écoutée avec grand plaisir, les applaudissemens se sont fait souvent entendre; mais, sur-tout, quand on a annoncé, pour auteur, la citoyenne *Dufrenoi*, et la personne qui a gardé *l'anonyme* pour *Arlequin Journaliste*.

Tous les couplets de l'ouvrage ne sont pas saillans; il en est même qu'on fera bien de supprimer pour lui donner plus de rapidité et de chaleur. Nous terminerons par citer ceux-ci qui n'ont pas été les moins goûtés.

AIR : *Des Visitandines.*

Tout n'a qu'un moment sur la terre;
Tout naît et périt tour-à-tour,
Et de l'un à l'autre hémisphère,
Que d'ombres passent dans un jour!
Là, s'écroule un empire antique,
Ici brille un état nouveau.....
Rome, deux fois, vit son berceau:
Oui, tout est lanterne magique.

Sur les originaux :

AIR : *On en trouve par compagnies.*

On sait que des originaux,
Sur le globe l'espèce abonde,

J'en vois chaque jour de nouveaux,
Qui briguent un rang dans le monde.
Que d'originaux, grands, petits,
Vrais modèles de comédies !.....
Tous les états, tous les pays,
Nous en offrent par compagnies.

L'ANGLAIS.

J'aime fort les originaux,
Mais la nature en est avare,
Chez les hommes, comme en tableaux,
Un original est très-rare.
J'en cherche dans tous les pays,
J'en cherche dans les comédies....
Dans les cercles, dans les écrits,
Je ne trouve que des copies.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

13 Prairial.

LES HABITANS DE VAUCLUSE,

Opéra en un acte.

Des tableaux. — Point de sujet; dialogue froid..... C'est une pastorale !..... Musique délicieuse, et fraîche..... Beaucoup de succès. — Auteur du poëme, la citoyenne *Montenclos*, qui a fait à ce théâtre *Robert le Bossu*. — Auteur de la musique : *Mengozzi*.

Bravò, *Mengozzi !*..... les amateurs de la bonne musique iront souvent vous applaudir.....

Quels éloges donner à la citoyenne *Caroline ?*..... Il faut l'entendre !....

THÉATRE DE LA CITÉ.

14 *prairial.*

CADET LA GINGEOLLE, *comédie parade en deux actes....*

Le titre seul de cette pièce dégoûterait nos lecteurs.... Que serait-ce du sujet?.....

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

11 Prairial.

CARON-BEAUMARCHAIS AUX CHAMPS-ELYSÉES, *Im-promptu en un acte, en prose et en vaudevilles.*

L'à-propos a fait le succès de cette bagatelle, qui présente quelques jolis couplets. En voici deux qui annoncent l'arrivée de *Beaumarchais aux Champs-Élysées.* — Vous allez voir....

AIR : *Du vaudeville du Parachûte.*

De *Séville*, un certain *Barbier*,
Bien fou, bien braque et bien volage,
Qui, pour ne pas faire crier,
Finit par un bon mariage.
Enfin, pour appaiser l'ennui
Dont la route l'accable,
Ce *Barbier* conduit, avec lui,
Une *Mère coupable.*

AIR : *De Joconde.*

Deux Négocians de Lyon,
Lui tiennent compagnie;

A côté d'eux, est un tendron,
Que l'on nomme *Eugénie*.
Jadis, elle fit un faux pas :
Elle pleure sa flamme.....
Que de femmes, en pareil cas,
Ont plus de force d'ame.

Cet *im-promptu* est du citoyen *Jacquelin*, auteur du *Mariage sous la cheminée*.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

14 Prairial.

ARLEQUIN AUTEUR ET GILLE MUSICIEN, *vaudeville en un acte.*

Un *Arlequin*, auteur, *comme il y en a tant*; un *Gille*, qui se croit assez de talent pour vouloir *corriger* la musique du célèbre *Gluck*, qu'il ne trouve plus de mode ; un machiniste italien, vraie *machine* dans la pièce ; quelques couplets applaudis, grace à la bonne mémoire des auteurs ; de la froideur ; de la monotonie ; point d'action : voilà, en peu de mots, l'analyse de ce vaudeville auquel le public a fait cependant un accueil assez favorable. Les auteurs, demandés, ont desiré garder l'anonyme.

THÉATRE DES ARTS.

16 Prairial.

ADRIEN, *opéra en trois actes.*

Succès le plus brillant..... Poëme bien écrit; la musique un chef-d'œuvre.

Auteurs, les citoyens *Hoffmann* et *Méhul*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, que nous avons besoin de voir une seconde fois.

BULLETIN DES THÉATRES.

Théâtre Italien. — *Le Général Suédois* a été remis en un acte. — On ne l'a pas joué depuis.

Les Troubadours devaient s'établir à *Feydeau ;* mais des menaces de saisir la recette, les en ont empêchés.

— On dit que *Michu*, à Rouen, ne fait pas fortune.

— *Saint-Phal* est parti.

— On annonce à *la République* une pièce, tirée du charmant roman de mistriss *Inchbatd*: elle est intitulée *Mathilde* ou le *Mistère d'iniquité*. Il y a de beaux caractères dans le roman..... *Sanford* et *milord Elmwoods* sont précieux.

ANECDOTE DRAMATIQUE.

A la première représentation des *Deux Lettres*, comédie du citoyen *D.....*, donnée, il y a trois ans, au *théâtre Italien*, un plaisant (car il y en a toujours lorsqu'un ouvrage a le malheur de tomber), un plaisant s'écria, du fond du parterre, que *les Lettres ne valaient pas le port ;* un autre, *qu'il fallait les recacheter ;* enfin en s'égayant sur le sort de la pauvre pièce, un troisième conseilla *de les jeter au feu :* l'auteur a suivi ce dernier avis, car depuis on n'en a jamais entendu parler.

LA FEMME SENSIBLE.

A l'un des *Concerts de l'Opéra*, une jeune et jolie femme était, dans la même loge, avec son mari et son amant. Rien de plus ordinaire. L'amant était à ses côtés et l'époux derrière. *Garat* commence le duo d'*Armide* avec la citoyenne *Henri*, toute la salle prête la plus grande attention à l'endroit où *Renaud* dit à *Armide :*

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la vie.

la dame émue, attendrie par le charme de la voix de ce chanteur inimitable, avance son pied et presse tendrement celui qui se trouve près d'elle. A l'instant le mari prononce, avec une gravité conjugale, — vous vous trompez, madame.

Ces paroles sont l'effet de la foudre ; le jeune homme est interdit ; alors, par une présence d'esprit digne de son sexe, notre jeune beauté assure qu'elle ne s'est point *trompée*, fait les reproches les plus sanglans à son mari sur son injustice, lui dit qu'il ne méritait pas une femme aussi sensible, et finit par le grand moyen. Elle se trouve mal ; le mari repentant tombe à ses pieds, avoue ses torts, demande grace et l'obtient avec peine. Après un tel assaut, on a une attaque de nerfs, il faut quitter le spectacle ; le mari, qui avait affaire, pria le jeune homme de la reconduire. On présume qu'il aura calmé ses crispations ; le mari, enchanté, s'applaudit d'avoir une femme aussi *rare*.

VARIÉTÉS.

Moyen d'avoir des copies des plus belles médailles antiques.

On s'est occupé, depuis long-tems, à procurer aux personnes qui se livrent à l'étude de l'antiquité, tous les moyens de rendre cette science moins aride, en les mettant à portée de posséder, à peu de frais, des modèles pris sur les monumens les plus célèbres des cabinets de l'Europe : on a même peu à desirer pour les pierres gravées, car les suites de soufres en sont immenses ; mais jusqu'à présent le public a été privé de la facilité de se procurer des suites d'empreintes en soufre, de toutes les médailles antiques qui peuvent piquer la curiosité, et offrir à l'artiste les objets les plus dignes de son admiration. Cette idée n'a cependant pas échappé à quelques personnes, et depuis long-tems elles se sont occupées de faire des empreintes avec beaucoup de succès, mais sans avoir donné à cette suite toute l'étendue qu'elle peut avoir. Cette collection, qui, par la suite, contiendra presque tous les types connus, n'est composée, actuellement, que de 1200 ; mais le choix en a été fait de manière, qu'elle contient une suite, presque sans interruption, des peuples, des villes et des rois de l'antiquité.

Il paraîtra, incessamment, un catalogue de cette suite dans l'ordre suivant :

La première partie contiendra toutes les médailles grecques, classées par provinces, et,

dans chacune de ces provinces, les villes seront par ordre alphabétique ; on mettra en tête de chaque ville les médailles autonomes qui leur appartiennent, en les classant, autant qu'il sera possible, suivant leur ancienneté ; ensuite celles frappées sous les empereurs romains, et à la suite, les dynasties qui ont gouverné les provinces.

Dans la seconde partie, les médailles frappées à Rome, depuis les premiers tems de cette république jusqu'à la prise de Constantinople.

On pourra extraire, de cette suite, des collections particulières, suivant le goût ou le genre d'étude qu'on se propose : on y trouvera une suite assez considérable de médailles palœographiques ; d'autres de belles fabriques ; d'autres intéressantes par la rareté de leurs types, etc. quantité de symboles, qui peuvent être d'une grande utilité.

Les personnes qui voudront avoir une idée plus complette du systême dans lequel cette collection peut être classée, pourront la voir, tous les jours, depuis trois heures jusqu'à six, rue des Blancs-Manteaux, n°. 37, au 2e. On donnera aux artistes des facilités pour se procurer ces collections, en les fixant à 30 francs le cent, 40 francs pour les départemens, port franc.

Le citoyen *Aubry*, géomètre, connu avantageusement par plusieurs ouvrages sur les poids et mesures, et qui s'occupe, avec un véritable amour du bien public, de cette partie essentielle, prévient ses concitoyens de plusieurs erreurs considérables, glissées dans le manuel republicain ; ouvrage recommandé par le mi-

nistre de l'intérieur, et qui, par cette raison, pourrait accréditer de fausses notions.

Depuis qu'il est question, dit le cit. Aubry, du nouveau système métrique, il a été publié par la commission temporaire, par l'agence des mesures, par le citoyen *Brisson*, membre de l'institut; enfin, par les hommes les plus éclairés et les plus instruits de la France, des tables, qui toutes, s'accordent à dire que la pinte de Paris vaut 0,951 litre, et le litre, 1,051 pinte, et que le boisseau à bled, vaut 1,268 décalitre, et le décalitre, 0,788 boisseau.

Comment se fait-il cependant que le *Manuel républicain* nous apprenne, aujourd'hui, que la pinte de Paris vaut 0,93 litre, et le litre 1,075 pinte, et que le boisseau à bled vaut 1,300 décalitre, et le décalitre 0,769 boisseau ?

Si ces deux différences proviennent, comme il n'y a pas lieu d'en douter, d'une nouvelle vérification *de la pinte* et *du boisseau* (vérification que j'ignore entièrement, étant sans cesse occupé à mes travaux, et ne pouvant certainement présumer que ces différences soient le produit de l'ignorance de l'auteur du *Manuel républicain*), je ne trouve rien de plus juste que d'avoir fait cette correction ; car on ne doit jamais supporter la moindre erreur en mathématiques, ou tout au moins on doit la faire disparaître aussitôt qu'on la reconnaît. Mais pourquoi cet auteur ne nous en a-t-il rien dit ? Pourquoi nous a-t-il donné ses rapports à l'égard de la *pinte* et du *boisseau*, qui différent, comme on le voit, des anciennes tables de la même manière dont il nous a donné ceux de la *toise*, de la *livre*, de l'*aune*, qui n'en different aucunement ? la chose n'en valait-elle pas bien la peine ? n'était-ce pas

même une superbe occasion de le faire que celle de la publication d'un ouvrage *stéréotypé*, et *devant être de sa nature répandu à très-grand nombre*, pour instruire tous les citoyens de cette rectification ? Car enfin, que vont penser tous ceux qui se sont procuré les anciennes tables, et qui s'appercevront de cette différence ?

Eh, quoi ! se diront-ils, tous les auteurs se sont accordés, jusqu'à ce jour, à nous dire que la pinte de Paris contenait 48 pouces cubes et le boisseau 640, et voilà que tout-à-coup cette pinte ne contient plus que 46,93 pouces cubes, et que le boisseau en contient 656 ! Mais qui nous garantira que demain l'*aune* et la *toise* ne viendront pas à varier également, et que la *livre*, au lieu de peser, comme aujourd'hui, 128 gros, n'en pesera plus à l'avenir que 127, 126, 125, etc. ou bien en pesera, au contraire, 129.

Encore si c'était là tout ; mais on rencontre dans cet ouvrage des erreurs qu'un écolier n'aurait pas commises.

Jetez les yeux sur la page 97, vous y verrez d'abord qu'on y donne la perche quarrée de 22 pieds, comme contenant 51 centiares 4 centièmes, et celle dite des eaux et forêts, comme contenant 34 centièmes de plus, c'est-à-dire, 51 centiares 33 centièmes, tandis qu'il n'y a jamais eu de différence entre ces deux perches, et qu'on en a la preuve acquise à la page 99 du même ouvrage, où on lit que l'*are* vaut, en perche quarrée de 22 pieds, 1 perche 959 millièmes, et en perche des eaux et forêts, 1 perche 959 millièmes, c'est-à-dire, exactement la même valeur. Regardez encore au même endroit, vous y verrez qu'on

y donne la perche de 18 pieds comme contenant 34 centiares 24 centièmes, tandis que si l'on multiplie 824 pieds quarrés (valeur en pieds quarrés de la perche quarrée de 18 pieds) par 10,545, c'est-à-dire, par 10 décimètres quarrés, de côté 545 millièmes, il ne viendra que 34 centiares 17 centièmes, c'est-à-dire, 7 centièmes de centiare moins que porte la table des rapports.

Comme je suis à la veille de publier des tables qui abrègent considérablement la transformation, et que je veux les rendre en tout conformes à la vérité (1), j'ai pensé que le public me saurait gré de l'*éveil* que je lui donne, et qu'en en appelant authentiquement de l'innovation qui vient d'être faite, aux *Laplace*, aux *Hauy*, aux *Lagrange*, aux *Legendre*, aux *Brisson*, etc. etc. etc., bref, à tous les savans qui ont rédigé les premières tables, il ne verra dans cet *appel* que le desir d'éclairer mes concitoyens, et de les prémunir contre la dangereuse idée qu'ils pourraient se faire que ce systême n'a rien de stable, sur-tout si la malveillance se plaisait à le débiter.

---

(1) Elles sont intitulées : *Manuel du Transformateur*, ou *Tables centimales, pour la transformation des anciennes mesures en nouvelles.* Elles paraitront vers la fin de prairial, ainsi que la *veritable Clef du nouveau systéme des nouvelles mesures*, ou *manière d'en donner l'intelligence à tout le monde, par la seule comparaison de leur difference avec les anciennes mesures.*

ERRATUM.

Page 94, *lig.* 18, *du présent numéro*, reçu de l'éducatiou ; *lisez* : reçu l'éducation.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 20 Prairial an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 8 floréal.

Tous les ouvriers français qui travaillaient en cette ville, ont été rendus à la liberté; mais ceux qui étaient renfermés au bagne, ont été répartis dans plusieurs forteresses de la Mer-Noire.

L'émissaire Beauchamp, qui avait été remis par les anglais entre les mains de Haslan-Bey, commandant de Rhodes, est arrivé ici, le 4 de ce mois. Il a été sur-le-champ conduit au bagne: on ignore encore quelle sera la détermination de la Porte à son égard.

Le firman du grand-seigneur qui envoie le grand visir en Syrie, est conçu en ces termes:

« Mon grand visir, guerrier tout puissant et invincible! Après t'avoir honoré de mon haut salut impérial, et avoir par-là relevé l'éclat de ta dignité, je te fais savoir: que les infidèles

français qui ont soumis l'Égypte à leur domination, se sont associé quelques vauriens Arabes, Cophtes et autres semblables, et se sont emparés de Gaza et de Jaffa. Il est aisé de voir, par la conduite de ces infidèles, que leurs mauvais desseins tendent à faire disparaître, de dessus la terre, la religion mahométane (veuille le Tout-Puissant écarter ce malheur); et, d'après l'état des choses, il est clair, comme le jour, qu'ils ont conçu le dessein abominable de porter leurs mains sur les deux villes sacrées de la Mecque et de Medine (ce que le Tout-Puissant veuille écarter), villes auxquelles tous les vrais croyans s'adressent et qui sont la maison du prophète de tous les hommes. — Comme je t'ai toujours distingué parmi mes serviteurs, et que je sais très-bien, combien de bravoure, de zèle et de fidélité tu as montré dans les entreprises dont tu as été chargé jusqu'ici, comme à Erzerum, à Trapesoute, et sur les frontières de la Perse, contre les exécrables Curdes, j'espère avec confiance, qu'avec l'aide de Dieu, tu te comporteras de même pour la destruction des infidèles Français, pour l'anéantissement de leur domination, et pour nous délivrer de ces fléaux.

» J'ai, en conséquence, résolu, dans un conseil assemblé en ma présence, de te nommer général en chef, et ma volonté suprême est que tu te rendes en Syrie, sans bagages, et avec le train le plus léger : à cette fin, je te donne tout plein pouvoir : l'Aga des janissaires se joindra à toi avec un certain nombre d'ortas (compagnies), et avec tous les autres régimens nécessaires ; et ainsi te confiant à la protection du Tout-Puissant et à l'intercession du chef de tous les prophètes, tu partiras de

Constantinople, tu rassembleras une armée puissante, en prenant, par-tout, les hommes en état de porter les armes, et tu te mettras en marche pour le lieu de ta destination.

» Je t'ai aussi envoyé un vêtement d'honneur, savoir une pelisse de zibeline et un sabre (détruisant les ennemis) garni de pierres précieuses, pour que tu couvres tes braves épaules de la pelisse, et que tu attaches le sabre à tes flancs vigoureux. Veuille le Tout-Puissant te conduire sur le chemin de la valeur et de la victoire, toi et tous ceux qui se vouent à cette guerre pour l'honneur et le maintien de la religion; qu'il vous donne du bonheur et des avantages, et vous fasse retourner victorieux! C'est maintenant le tems de contribuer de toutes vos forces à la conservation de la religion; car le tems présent ne peut être comparé avec aucun autre. En conséquence, les Visirs et tous les autres qui ont reçu cette mission, doivent s'aider mutuellement. Et ainsi que je demande de toi diligence et zèle pour le service de la religion; tu dois, suivant tes pleins pouvoirs et ta mission, élever, honorer et récompenser ceux qui se montreront fidèles et braves dans le service de la foi et de l'empire; mais ceux qui se comporteront autrement et se conduiront avec négligence, tu dois les punir comme ils le méritent. Que Dieu, le Seigneur bienfaisant, soit propice à ses adorateurs fidèles; et qu'il veuille réjouir bientôt, tant moi, son faible serviteur, que tous les musulmans, dont le cœur est affligé par de grandes victoires, et qu'il vous fasse retourner vainqueurs et couverts de gloire : ce que j'espère avec l'assistance du Seigneur des prophetes! »

Constantinople, le 12 floréal.

La nouvelle apportée ici que Dgezzar-Pacha avait repoussé Buonaparte dans son attaque sur Saint-Jean-d'Acre, est regardée comme certaine. Elle a été apportée par un officier anglais, que le commodore Sir Sidney Smith a dépêché de Syrie à l'envoyé britannique, son frère. La joie que cette nouvelle a causé au sérail, est extraordinaire, et le grand-seigneur a ordonné une fête solemnelle d'actions de graces à ce sujet.

Il y a déjà huit jours que les trois queues rouges, signal du départ du grand-visir pour l'armée, ont été arborées.

Extrait d'une lettre particulière du 14.

L'escadre ottomane, composée de trois vaisseaux de ligne, deux corvettes, deux bombardes et vingt-deux chaloupes canonnières, a profité du premier souffle de vent du Nord, et a mis à la voile il y a quelques jours. Un nombre considérable de bâtimens de transport chargés de troupes et de munitions la suivaient. Toutes ces forces vont se réunir à Rhodes, pour se porter ensuite aux endroits les plus nécessaires; on présume qu'elles effectueront un débarquement du côté de Damiette. Deux officiers anglais sont partis avec l'escadre; et l'on assure que le général Kœller accompagnera le grand-visir, avec le reste des officiers qu'il a amenés avec lui.

L'armée du grand-visir sera au moins de 100,000 hommes.

Par les derniers avis reçus de Saint-Jean-d'Acre, on a appris que l'armée française, malgré plusieurs échecs, était toujours sous les

murs de cette ville ; le chevalier Sidney Smith s'y était enfermé pour en diriger lui-même la défense ; et la plus parfaite harmonie régnait entre cet amiral et Dgezzar-Pacha, dans le palais duquel il était logé.

Au reste, on n'a plus aucune crainte sur le compte des Druzes, leurs chefs ayant tous envoyé à Dgezzar-Pacha des individus de leur famille comme garants de leur conduite.

M. le comte de Ludolf, ministre de sa majesté le roi de Naples, vient de recevoir la ratification du traité qu'il a conclu avec la Porte.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Nev-Yorck, 29 ventôse.

Le bill pour l'abolition de l'esclavage a été discuté dans le sénat, en comité, le 22. Après de longs et vifs débats, le principe fut reconnu. Il porte que tous les enfans de femmes esclaves, qui naîtront après le 16 messidor prochain, deviendront libres ; savoir : les mâles à 28 ans, et les femelles à 25.

SUÉDE.

Déclaration faite, au nom de S. M. le roi de Suède, en sa qualité de duc de Poméranie, par son ministre près la diète générale de l'Empire.

De Ratisbonne, le premier prairial.

« Comme sa majesté a déjà déclaré qu'elle ne regardait plus le congrès de paix de Ras-

tadt comme constitutionnel, depuis qu'une nouvelle guerre a éclaté, et qu'en conséquence elle a rappelé son ministre plénipotentiaire, ce congrès doit être regardé comme dissous. Aucune légation des états de l'Empire ne pourrait rester à Rastadt, sans manquer à ce qu'elle doit au chef suprême. La guerre actuelle, à mon avis, doit être regardée comme une guerre d'Empire, et elle fut déjà déclarée telle antécédemment ; et comme le congrès ne s'était assemblé que pour négocier la paix, durant l'armistice, il résulte, selon moi, que les choses se trouvent sur le même pied où elles étaient auparavant.

« Le premier devoir de chaque membre de l'Empire est donc de prendre part à cette guerre en fournissant son contingent ; aucun état, d'après mon opinion, ne peut-être dispensé de cette obligation, si ce n'est ceux qui, par leur position locale et le défaut de moyens, se trouvent dans l'impossibilité de le faire. Toute autre façon de penser me paraît inadmissible et inconstitutionnelle. Notre principale obligation est l'obéissance envers le chef suprême de l'Empire, et l'attachement à la constitution, afin d'assurer la jouissance de nos droits et prérogatives.

« L'on pourrait peut-être alléguer que les intérêts et le bien-être de quelques états de l'Allemagne leur prescrivent ce qu'on appelle la neutralité ; mais comme j'ai déjà excepté les souverains et pays que des circonstances impérieuses mettent dans l'impuissance de supporter le fardeau de la guerre, je ne trouve aucun sujet de tenir une telle conduite, pour ceux à qui leur position locale ne fournit point une pareille excuse ; et quand même la part

qu'ils prendraient à la guerre serait accompagnée de difficultés et de frais, ils n'ont pour cela aucun motif valable de manquer à leurs promesses. Non; et il serait à souhaiter que l'intérêt particulier ne conduisit jamais à de semblables démarches, et que la sainteté des promesses faites fût révérée par nous, comme elle le fut par nos ancêtres. C'est uniquement par ce moyen, et non pas en s'isolant soi-même, en manquant à la sommation due au chef suprême, que l'intégrité de l'Empire sera maintenue.

« Ne devons nous pas déjà des remercîmens à l'empereur, qui, quoique abandonné à lui-même peu de tems après que la première guerre d'Empire eût commencé, soutient seul avec son peuple fidèle une guerre de cinq ans? Et si la paix qu'il fît ensuite avec la République ne fut pas entièrement à l'avantage général de l'Allemagne, ce fut peut-être uniquement parce qu'on ne pouvait justifier une pareille atteinte, après avoir abandonné le chef suprême. Nous, souverains, qui exigeons de nos peuples fidélité et obéissance, il est de notre devoir de leur donner l'exemple, en remplissant nos propres obligations. Et quels avantages a-t-on obtenu par la neutralité? A-t-elle été respectée, et n'est-il pas arrivé depuis, assez d'événemens qui doivent nous convaincre du contraire. Comme l'accomplissement de mes obligations est pour moi ce qu'il y a de plus satisfaisant, je n'ai pu voir plus long-tems avec indifférence le silence général; j'ai cru aussi qu'un plus long silence de ma part serait nuisible, et je regarde comme une grande récompense de l'avoir rompu ici. Celui qui lit dans le cœur des hommes est mon

juge, et il verra sûrement, dans le mien, qu'aucun sentiment d'ambition ne m'a porté à la démarche que je fais, et que j'ai été uniquement inspiré par le desir de rétablir l'union, la confiance et l'intégrité dans le corps germanique.

« Je délare donc ici à mes co-états que je suis prêt, dès ce moment, à faire marcher mon contingent, comme duc de Poméranie, et je desire que tous les membres bien pensans de l'Empire, et principalement ceux qui ont assez de puissance pour le soutenir efficacement, imitent mon exemple.

ALLEMAGNE.

Vienne, 29 floréal.

Hier arriva ici M. de Thebeld, courier anglais, expédié par l'ambassadeur de cette nation à Constantinople. Il a apporté la nouvelle que le 11 floréal, à 9 heures du soir, on entendit à Constantinople comme un coup de tonnerre venant du côté du canal; deux minutes après on entendit crier dans les rues: *A la trahison! nos vaisseaux sont perdus!* On trouva dans le port une frégate russe de 36, une anglaise de 40, et deux bâtimens turcs de 12 canons, bien équipés et approvisionnés. Sur la frégate russe, le magasin à poudre était sauté, on voyait le reste de ce bâtiment; le vaisseau anglais était percé à trois endroits, et a coulé bientôt à fond; il n'y a que le capitaine qui se soit échappé. Les bâtimens turcs, quoique très-endommagés, ont été sauvés.

On fit aussitôt des recherches très-sévères, pour découvrir les auteurs de ce forfait.

Stuttgard , 3 prairial.

On a publié à Stokack , le 29 floréal , un bulletin officiel, contenant en substance ce qui suit :

« Le feld-maréchal comte Suwarof ayant résolu de prendre la forteresse de Tortone , où l'ennemi avait jeté des renforts , et ayant reçu , en même-tems , la nouvelle que le général Moreau se formait près d'Alexandrie , l'armée marcha sur Plaisance , où elle passa le Pô , arriva le 19 à Voghera , et le 20 à Ponte-Corona , vis-à-vis de Tortone. Le même jour , à l'approche de la nuit , le général quartier-maître , marquis Chasteler , conduisit le régiment d'Alvinci , aux ordres du colonel Spanoky , un escadron de Lobkwitz , et un corps de grenadiers à Tortone ; la porte fut attaquée et emportée , malgré le feu à mitraille de la citadelle ; et ainsi cette place forte , la clef du Piémont , fut prise. La garnison ennemie se retira dans la citadelle , qui fut aussitôt bloquée. »

Le 21 , suivant le même rapport , l'armée traversa la Scrivia , que les troupes passèrent à gué , en se serrant ensemble. Elles furent jointes près de Tore , dit Garosole , par l'avant-garde russe. Le général Wuckasowich s'avança par Novare sur Verceil , et son avant-garde , commandée par le prince de Rohan , prit possession de la place d'Ivrée. Un autre détachement occupa le bourg fortifié d'Arona , sur le lac majeur , pendant que Victor Rohan s'avançait vers le lac de Côme. Le major Luzioni , qui a pénétré dans le Piémont avec un corps volant , est arrivé jusqu'à Chiavasso sur le Pô , à quatre lieues de Turin.

Le général Ott a été détaché contre le général ennemi Montrichard, qui était posté aux environs de Bologne. Il a pénétré jusqu'à Modène, et l'ennemi s'est retiré vers Pontremoli.

Le feld-maréchal Suwarof a fait répandre dans le Piémont une proclamation adressée aux troupes piémontaises, pour les engager à se joindre à l'armée combinée, et à concourir avec elle au rétablissement du roi de Sardaigne dans ses Etats.

L'entrée des Autrichiens à Lugano fut précédée d'une insurrection des environs, dans laquelle le préfet du canton et les principaux habitans qui avaient aidé, dans le tems, à planter l'arbre de la liberté, furent massacrés au pied de cet arbre, et enterrés sur la place même qu'il occupait.

Manheim, 7 prairial.

Extrait de l'ordre de l'armée du Danube, du premier prairial.

L'armée de Naples, forte de 32,000 hommes, a fait sa jonction avec l'armée de Moreau, sous les murs d'Alexandrie : la bataille s'est donnée, et les autrichiens battus ont été forcés de se retirer pour ne pas être enveloppés par nos troupes. L'ennemi est chassé de Novare et de tout le Piémont.

Une seconde nouvelle officielle nous apprend que les austro-russes ont été battus par Moreau, aux alentours d'Alexandrie. Le général en chef écrit au-delà de Voghera que l'ennemi a été chassé de Novare, de Verceil et de la Lo-

meline : les français sont rentrés à Milan, et l'armée autrichienne est en pleine déroute.

Certifié conforme,

Signé, le capitaine adjoint aux adjudans-généraux.

HUDRY.

ANGLETERRE.

Londres, 20 *prairial.*

Les dernières nouvelles arrivées de Philadelphie portent qu'il y a plus de troubles que jamais dans la partie occidentale des Etats-Unis. Une vive opposition se manifeste dans plusieurs provinces ; et dans le comté de Northampton, on est déjà venu à des voies de fait. A Galletin et dans les montagnes, les patriotes s'insurgent aussi, et les amis du gouvernement français augmentent de plus en plus ; un allemand, nommé Frics, s'est mis à la tête d'un corps de troupes qu'il a lui-même organisés, et parcourt les différentes villes, se faisant par-tout des partisans, proclamant la liberté, et la rendant sur-tout aux patriotes que le gouvernement a fait enfermer, et qu'il va délivrer à la tête de ses braves. L'officier porteur de ces détails à Philadelphie, et qu'on sait être un agent du gouvernement, a failli tomber dans les mains des insurgés, qui ne lui auraient pas fait de grace. Une lettre répandue avec profusion, et écrite avec le plus grand art, a fait le plus grand effet sur les habitans des comtés de l'Ouest, qui avaient voulu se donner un gouvernement libre et paternel, et qui disent que celui qui existe veut faire des pas vers la tyrannie.

Dès que le président a su ces nouvelles, des couriers ont été expédiés sur divers points, et toutes les troupes ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal.

ESPAGNE.

Barcelone, 16 prairial.

Hier, un courier de Madrid a annoncé ici, que la flotte de Brest était heureusement entrée dans la Méditerranée. Cette nouvelle a redoublé l'activité des préparatifs de l'expédition projettée contre Minorque. Solano, celui qui a servi avec distinction à l'armée de Moreau, et Lacagnaga, tous deux maréchaux-de-camp, sont partis, avant-hier, pour Majorque, sur un bâtiment de 18 canons. La Romana, lieutenant-général, qui devait commander l'expédition, avait mis à la voile de Valence; mais les corsaires l'ont forcé de rebrousser chemin. On nous flatte de voir arriver ici une partie de la flotte française; mais notre port, malheureusement, n'est pas propre à recevoir les gros vaisseaux. Quoiqu'il en soit, cette sortie de la flotte de Brest, évidemment concertée avec notre gouvernement, n'a fait que confirmer davantage l'opinion que l'on a de sa parfaite intelligence avec la France, et il y a tout lieu d'espérer qu'elle ne sera jamais altérée.

ITALIE.

Turin, 3 prairial.

Le quartier-général de Moreau, est, depuis hier, à Coni, où il est arrivé en même-tems

douze mille hommes de renfort, venant par Nice et le Col-de-Tende. Le général Ledoyen, qui est à Suze, vient d'annoncer à l'état-major qu'il venait de lui arriver vingt-deux mille hommes par le Mont-Cenis ; et Massena a fait filer douze mille hommes, par la Valteline, sur Milan, l'armée de Naples étant sur le point de faire sa jonction avec celle du général Moreau, il résulte que sous peu de jours, nous allons nous trouver en mesure, et que toute l'armée se promet les plus heureux succès, vu que nous sommes maîtres de toutes les places fortes d'Italie : les seules citadelles de Peschiera et de Pizzighitone se sont rendues, il y a quelques jours ; mais ce sont de petits forts très-peu conséquens.

Une grande partie des paysans s'était insurgée ; les prêtres et les nobles en avaient déjà formé quatre régimens, sous le nom d'*Armée Chrétienne :* le général Moreau les a fait sommer jusqu'à trois fois de se rendre : ils ont voulu faire résistance, les soldats français les ont défaits complettement, et Mondovi, lieu de leurs rassemblemens, et plusieurs villages environnans, ont été pillés et incendiés. Quelques jours auparavant, la ville de Carmagnole avait éprouvé le même sort. Les évêques, prêtres et nobles qui ont été trouvés faisant partie de cette armée d'insurgés, ont été fusillés sur-le-champ.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Lucerne, le 7 prairial.

Le général Lecourbe, revenu de Bellinzona avec son armée, a pénétré par Uri et Schwitz,

dans le canton de Glaris, a battu l'ennemi et envoyé à Zurich douze bateaux chargés de prisonniers. Le résultat de cette affaire est la reprise des petits cantons. Les troupes helvétiques se sont couvertes de gloire. L'adjudant Weber (de Berne) et quelques autres braves officiers, sont restés sur le champ de bataille.

Le directoire n'a pas quitté cette ville ; mais il était sur le point de se rendre à Berne avec les ministres et les différens employés. Le corps législatif délibérait encore sur sa suspension et sur la nomination d'une commission de sept membres, qui aurait été chargée, de concert avec le directoire, de la direction de toutes les affaires, lorsque la nouvelle du 5 arriva. Il fut décidé, en conséquence, que le corps législatif et le directoire resteraient ici.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 9 prairial.

Nous avons reçu hier soir des nouvelles authentiques de Lucerne et de Zurich, que les autrichiens, qui s'étaient avancés jusqu'à Winter-Thur, d'un côté, et jusqu'à Klingnau de l'autre, ont été attaqués, le 5, sur tous les points, et complettement battus. Le général Ménard a également repoussé la colonne qui s'était avancée du Reichnau et du Dissentis, dans le canton de Linth, et remporté sur elle une victoire complette. Le 6, nos troupes étaient à la poursuite de l'ennemi, qui commençait déjà à repasser le Rhin.

Du 11. — On continue à se battre sur la rive droite du Rhin, en avant de Kelh. Les

paysans y sont organisés en bataillons, et servent d'infanterie aux autrichiens, qui n'ont dans nos environs que quelques bataillons de réserve disséminés dans les montagnes. Leur cavalerie, qui est très-nombreuse de ce côté, tient nos troupes continuellement en haleine et les harcèle sans cesse. Cependant, nos troupes, sous les ordres du général Klein, ont repoussé, avant-hier, les autrichiens et les paysans jusqu'à l'entrée des montagnes Noires, vers le Kniebis et Biberach. On s'est encore canonné hier près de Lahr, mais sans avantage des deux côtés Le général Klein se loue beaucoup des conscrits de son corps d'armée; ils montrent une audace, une activité et une valeur qui étonnent nos vieux soldats.

On a désarmé, par mesure de sûreté, tous les habitans des contrées occupées par nos troupes sur la rive droite. On a trouvé beaucoup de fusils, de munitions et d'autres attirails de guerre.

Les rapports que nous avons reçus hier au soir de la Suisse nous apprennent, que le général Suchet a attaqué la colonne autrichienne qui s'était avancée par Wallmstadt et Liznach jusqu'à Rapperschwvl, sur le lac de Zurich, et l'a entièrement défaite. Dans les batailles qui ont eu lieu le 6, nous avons fait plus de 4000 prisonniers, et un pareil nombre d'hommes tués ou blessés.

PARIS.

Chambéry, 7 prairial an 7.

L'administration centrale du département du Mont-Blanc, au ministre de la Police générale.

Citoyen ministre,

Nous avons appris, le 5 de ce mois, qu'il était arrivé à Chambéry, trois déserteurs autrichiens, dont l'un capitaine, sous le nom de Rochefort : nous les avons fait surveiller, et le même jour il nous est revenu qu'ils vantaient la discipline et la conduite des troupes autrichiennes dans les pays envahis, qu'ils exagéraient les forces de l'armée auprès de ceux qu'ils croyaient dans leurs sens. On les a fait arrêter le même jour, entre dix à onze heures du soir, dans la principale auberge de cette commune. Ils ont été enfermés séparément à la caserne de la gendarmerie, jusqu'au lendemain qu'ils ont été interrogés successivement par - devant nous.

Il nous résulte de leurs réponses, que le capitaine se nomme Antoine - Armand - Henri Rohan-Rochefort ; qu'il est fils de Rohan-Rochefort, officier - général dans l'armée de Condé, actuellement en Russie ; qu'il a été emmené par son père, lors de son émigration de Moltzein, en Alsace, où il faisait ses études ; qu'il est entré en 1791 (v. st.) dans la légion Rohan ; que ce corps a été amalgamé, ainsi que celui de Bourbon, avec des troupes autrichiennes, formant aujourd'hui plusieurs bataillons de troupes légères, depuis environ un an. Le prince Rohan-Montbazon est colonel du deuxième bataillon de troupes légères, dont il fait partie.

Le premier courier vous portera le procès-verbal de leurs réponses, et l'arrêté pris par nous, pour les faire traduire devant la com-

mission militaire, en vertu de la loi du 25 brumaire an 3. Salut et respect,

Signé BAVOUZ, *président*; ÉMERY, REYMOND, BELLEMIN, *administrateurs.*

Massena, général en chef, au Directoire exécutif de la République française.

Citoyens directeurs, le prince Charles ayant rejoint son armée, et ayant amené avec lui un renfort de douze mille hommes, m'a livré bataille, hier, sur la ligne de la Thur, avec trente mille hommes; il dirigeait l'attaque en personne; elle a commencé à la pointe du jour.

Les efforts et l'acharnement de l'ennemi ont été au-dessus de toute expression; notre défense de même: la nuit n'a pas fait cesser le combat, et l'on se battait encore à dix heures du soir. L'ennemi n'a eu sur nous aucun avantage. Je me suis porté sur la Glat, pour être plus en masse sur Zurich.

Nous avons fait à l'ennemi, dans l'affaire d'hier, sept à huit cents prisonniers; il a eu beaucoup de morts et de blessés.

Le général Ney, qui commandait l'avant-garde, a reçu deux blessures, et a eu deux chevaux tués sous lui; l'adjudant-général Lorcey a aussi été blessé.

Salut et respect, *Signé* MASSENA.

Au quartier-général à Zurich, le 9 prairial, an 7.

Ministère de l'intérieur. — Cérémonie funèbre en mémoire des ministres français assassinés près de Rastadt, par les troupes autrichiennes.

PROGRAMME.

I. Au milieu du Champ-de-Mars s'élevera une pyramide couverte d'inscriptions.

On y lira :

1. « Le 9 floréal an 7, à neuf heures du soir, » le gouvernement autrichien a fait assassiner, » par ses troupes, les ministres français en- » voyés à Rastadt pour y négocier la paix. » *Vengeance!*

2. » Dites à la France que ce ne sont pas des » allemands, que ce sont des autrichiens qui » ont trempé leurs mains dans votre sang ». (Ainsi parlaient à *Jean-Debry* les autres ministres au congrès de Rastadt).

3. « L'homicide Autriche évoque les bandits, » les assassins, les empoisonneurs, pour rame- » ner à la barbarie la civilisation européenne ». (Discours de *Jean-Debry* au conseil des Cinq-cents).

4. « Un gouvernement assassin, un gouver- » nement qui viole le droit des gens, se met lui-même hors de la loi des nations ».

Au devant de la pyramide seront posées deux urnes de porphyre sur lesquelles on lira ces mots :

Aux ministres français assassinés.

Des cyprès se courberont sur les bases de ces urnes, et deux cèdres les couvriront de leur ombre.

D'autres arbres seront plantés par groupes dans l'arène du Champ-de-Mars.

L'autel de la patrie sera transformé en *Elysée* planté de peupliers, d'accacias, etc.

Du milieu d'un massif de chênes verds s'élèvera la statue de la Liberté ; à ses pieds, sur un autel de marbre, brûleront des bois odorans.

De jeunes Français, décorés de couleurs nationales, seront chargés du soin d'entretenir la flamme de ce foyer.

Sous les arbres de l'Elysée et autour de la pyramide et des urnes, brûleront des parfums dans des cassolettes de forme antique.

II. Pendant toute la matinée du 20 prairial, un coup de canon sera tiré de quart d'heure en quart d'heure. Ce même jour, avant l'heure fixée pour la réunion générale des autorités, les administrations municipales du canton de Paris, exécuteront les dispositions des articles 4 et 5 de la loi du 21 floréal.

En conséquence, chacune d'elles se rassemblera dans le temple de son arrondissement.

On y aura élevé deux colonnes, l'une blanche et ornée des couleurs nationales et des attributs de la liberté et du courage; l'autre, noire et couverte des emblêmes de la lâcheté et d'autres attributs infâmans.

Le président de l'administration, après un discours analogue à l'objet de la cérémonie, proclamera les noms des conscrits de l'arrondissement; et il ira ensuite appendre, à la colonne glorieuse, le tableau de ces noms.

Sur la même colonne on placera les noms de ceux qui, sans être conscrits, se sont présentés librement pour défendre la République, et venger l'injure faite à toutes les Nations dans la personne des ministres français immolés.

Des chants de victoire et de reconnaissance retentiront dans le temple.

Le président de l'administration lira ensuite les noms de ceux qui ne sont pas partis pour les armées, et les fera afficher sur la colonne d'infamie; il déclarera qu'ils ne seront effacés

de ce tableau ignominieux, qu'après qu'ils auront rempli leurs devoirs de français et de citoyen.

III. A onze heures du matin, les administrations locales, les tribunaux et autres établissemens du département de la Seine, qui sont ordinairement appelés aux fêtes :

Les administrations générales, l'institut national et le tribunal de cassation, se rassembleront au palais national des sciences et arts, dans un local qui sera disposé à cet effet, et de là partiront à midi pour se rendre, en ordre, à la maison du Champ-de-Mars.

Tous les citoyens qui feront partie du cortège porteront un crêpe au bras.

Un drapeau noir précédera le cortège dans sa marche. Son escorte sera composée d'un détachement de la garde nationale sédentaire, et de militaires de la dix-septième division.

Un corps de musique militaire exécutera une marche funèbre.

Les ambassadeurs et agens des puissances étrangères seront invités à se transporter à la maison du Champ-de-Mars, où l'on aura réservé des salles particulières pour leur réunion.

Les familles de Roberjot, de Bonnier, de Jean-Debry, et de Rosentiel, secrétaire de légation, seront conduites à la maison du Champs-de-Mars, sous l'escorte d'une garde d'honneur.

Le général et l'état-major de la dix-septième division, et celui de la place, se rassembleront au Directoire.

Tous les corps militaires, qui composent la garnison, prendront les armes et iront au Champ-de-Mars ; ils se groupperont autour de

l'autel de la patrie et de l'enceinte destinée aux autorités et aux cérémonies.

A deux heures de l'après-midi, le Directoire, accompagné des ministres et de l'état-major, et précédé de sa garde, se rendra à la maison du Champs-de-Mars, où il entrera par la grille du sud.

Les troupes, qui formeront son escorte, marcheront les armes basses.

De tems à autre les tambours, couverts de crêpes, exécuteront des roulemens ; les trompettes et les instrumens militaires, également voilés, feront entendre des accords lugubres.

IV. A un signal de deux coups de canon, le Directoire et tout le cortège réuni dans la maison du Champs-de-Mars, en descendront pour se rendre au lieu des cérémonies.

Cette marche s'exécutera par le côté oriental du cirque.

Tous ceux, qui feront partie du cortège, porteront, à la main, un rameau de chêne.

Au milieu du cortège et devant le Directoire, marcheront les familles de *Roberjot*, de *Bonnier*, de *Jean-Debry* et de *Rosentiel*, précédées de deux drapeaux noirs.

Sur un brancard, porté par deux vieux militaires, on verra la figure en pied de la *Justice des nations*, tenant d'une main un glaive levé, et montrant de l'autre les habits dont le ministre plénipotentiaire, *Jean-Debry*, était revêtu le jour où il fut assassiné par les Autrichiens. Ces vêtemens seront ornés de branches d'olivier.

Sur les draperies qui couvriront le brancard, on lira l'inscription que *Jean-Debry* a faite pour ses enfans, en leur léguant ses habits ensanglantés :

Bénissez la Providence, et maudissez l'Autriche.

Viendra ensuite un corps de musique instrumentale, qui exécutera une marche funèbre de la composition de Gossec.

Immédiatement après, seront portés, par des vétérans, les oriflammes destinés aux armées actives.

Au milieu de ces oriflammes, marcheront le Directoire et les ministres.

Un détachement de troupes fermera la marche.

V. Arrivé près de la pyramide, le cortège se formera en demi-cercle.

Les membres du Directoire exécutif s'avanceront vers ce monument, et poseront sur les deux urnes des branches de cyprès.

Alors, on chantera l'hymne à la mémoire des plénipotentiaires français assassinés.

Le Directoire et le cortège continueront ensuite leur marche et iront occuper l'enceinte qui leur aura été préparée.

Au milieu de l'enceinte, on posera la figure de la *Justice des Nations.*

VI. Les chœurs du Conservatoire de musique exécuteront un chant funèbre.

Un orateur s'avancera dans l'enceinte, une branche de cyprès à la main, et se plaçant sur un socle de marbre noir, il prononcera l'éloge funèbre des victimes de la barbarie autrichienne.

Un pavillon noir et un coup de canon indiqueront successivement, 1.° le moment du silence ; 2.° le moment où l'orateur commencera son discours. Au même instant, ce discours sera répété par des orateurs placés à diverses distances, vis-à-vis des talus occupés par les spectateurs.

Trois coups de canon succéderont au discours, et la musique exécutera l'hymne de la *Vengeance.*

Alors, le président du Directoire se lèvera; et *il vouera à la vengeance des peuples et à l'exécration de la postérité, les gouvernemens coupables de l'assassinat des ministres français.* (Disposition de la loi du 21 floréal.)

Un pavillon rouge élevé près du pavillon noir, et un coup de canon annonceront d'abord le moment du silence, et ensuite le commencement de ce discours, qui sera, au même instant, répété par les orateurs placés vis-à-vis des talus.

Les tambours, dont on aura ôté les crêpes, exécuteront un long roulement, les trompettes y mêleront des sons aigus et gémissans, et le bruit du canon retentira dans toute l'étendue du Champ-de-Mars.

VII. Le directoire et le cortège sortiront de l'enceinte et s'avanceront vers l'autel de la patrie.

En passant près des urnes, chaque citoyen du cortège déposera sur leurs bases, le rameau qu'il tenait à la main.

Arrivé au pied de la statue de la Liberté, le Directoire se placera près de l'autel où brûlera le feu symbolique entretenu par les jeunes français.

Les troupes disséminées dans le Champ-de-Mars, viendront se réunir autour de la pyramide et de l'autel de la patrie.

Le cortège se rangera en cercle devant l'autel.

Au milieu, seront les oriflammes destinés aux armées actives.

Le président du Directoire les ornera des couleurs nationales. Il annoncera que ces oriflammes vont être déposés dans la maison nationale des Invalides, et, dès le lendemain, envoyés aux armées par le ministre de la guerre.

La musique exécutera l'hymne de guerre : *Allons, enfans de la Patrie!*

Une salve générale d'artifice succédera à ces cérémonies; et au moment où les oriflammes paraîtront décorés des couleurs nationales, les troupes agiteront et choqueront leurs armes.

VIII. Le cortège retournera à la maison du Champ-de-Mars, par le côté occidental du cirque, dans l'ordre observé pour la première marche.

Un groupe nombreux de jeunes français suivra les oriflammes portés par les vétérans.

La musique ne cessera de jouer, au retour, l'autre hymne de guerre : *La Victoire, en chantant, nous ouvre la barrière.*

Arrêté en exécution des ordres du directoire exécutif. A Paris, le 3 prairial an 7.

Le ministre de l'intérieur.

FRANÇOIS (de Neufchâteau.)

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au 30 prairial, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

Les Abonnés au Mercure Français *recevront gratuitement le premier mois de la reprise du* MERCURE DE FRANCE, *au renouvellement de leur abonnement.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 30 *Prairial*, *an* 7.

18 Juin 1799

POÉSIES.

ÉPITRE A HYACINTHE MOREL,

Après avoir entendu la lecture de ses Poésies.

Que tes vers sont aisés, qu'ils coulent avec grace!
Le brillant passeport pour monter au Parnasse!.....
Que j'aime ta manière et sur-tout ta candeur!
En charmant mon esprit, tu sais plaire à mon cœur.

Qu'ils sont jolis ces riens, où tu chantes Phrosine,
Et l'aimable Zulmis, Zélie et Josephine!.....
J'ai vu l'amour sourire à tes chants séducteurs;
Ce dieu se plait toujours où l'on cueille des fleurs.

Mais si, donnant l'essor à ton noble génie,
Tu combats, d'un pervers, les principes affreux!... (1)
Ton vers devient sublime, et ta mâle énergie
Le force à s'écrier : « Je reconnais des dieux. »

Dans le chemin du vice, Églé court égarée;
Et, sans un prompt secours, sa perte est assurée.....

(1) Épître à un Jeune Matérialiste.

Du langage d'un père, empruntant la douceur,
Tu lui peins les dangers d'un monde corrupteur;
Tu lui vantes les mœurs, la vertu, la décence;
Et la froide morale acquiert de l'élégance
Dans ton style enchanteur. (1)

Moraliste charmant, philosophe sévère,
Tu deviens, à ton gré, fidèle historien;
Et, d'un hardi pinceau, tu nous peins ce Tibère,
Qui, sous un joug de fer, plia l'homme de bien;
Ce monstre dont le nom épouvante la terre,
Ce farouche assassin, en un mot, Robespierre. (2).

Ta muse, à tous les tons, s'accommode aisément;
Et je te vois, alternativement,
Passer du grave au doux, du frivole à l'utile:
Il n'est aucun sujet qui te soit difficile.
A côté de Parny, de Boufflers, de Bernis,
De Bernard le gentil, du brillant Desmahis,
Le bon goût, dès long-tems, te désigne une place:
Pour moi, dans ma tablette, et tout auprès d'Horace,
Je me promets de t'installer:
Là, souvent, avec toi, j'irai me consoler,
Sur la vie à venir, sur le sort de mon ame.
Pour guérir d'un vain luxe et ma fille et ma femme,
Je leur lirai tes vers; le succès est certain.
Puis dévorant des yeux et couplet et quatrain,
Nous en savourerons l'attrayante lecture;
Et s'il nous échappe un murmure,
Ce sera de dépit d'en voir sitôt la fin.

J. L. CRIVELLI.

---

(1) Épître à Zulimé.

(2) *La Caverne*, Poëme, imprimé en l'an 3, et dont il n'y a qu'un fragment dans les poésies que le citoyen MOREL vient de publier.

MA VOLIÈRE,

IDYLLE,

Pendant une longue convalescence, à la suite d'une grande maladie.

Mes chers petits oiseaux, ne me quittez jamais:
Ah! combien de baisers! quels soins je vous promets!
Cessez de vous former une image flatteuse
De cette liberté pour vous si précieuse:
En butte à d'effrayans revers,
Elle est, hélas! bien souvent dangereuse.
D'un vol léger, parcourez-vous les airs!
Rien ne saurait vous y défendre
Des serres de l'autour qui cherche à vous surprendre,
Gardez-vous de tenter des essors indiscrets:
Mes chers petits oiseaux! ne me quittez jamais.

Dans ces instans où renaît la nature,
Où, le front couronné de fleurs et de verdure,
Flore vient ramener et les jeux et les ris;
Quand nos sombres forêts nous offrent des abris,
Qu'à des lambris dorés la volupté préfère;
Si ce dieu qui se glisse au sein d'une bergère,
Sait vous blesser aussi des mêmes traits que nous;
Si l'Amour, sous d'épais feuillages,
Vous inspire ces chants si variés, si doux,
Dont retentissent les boccages;
Jouissez-vous, en paix, de ce riant destin!
C'est peu de redouter les vents et les orages:
D'un enfant la perfide main
Vous enlève ces nids, industrieux ouvrages,
Où, de vos tendres feux, vous renfermiez les gages.

Par des accens plaintifs exprimant vos regrets,
Et la douleur qui vous déchire ;
Vous éprouvez, alors, que les malheurs sont faits
Pour vous, pour moi, pour tout ce qui respire.....
Mes chers petits oiseaux ! ne me quittez jamais.

Quand l'Aquilon fougueux désole nos campagnes,
Quand la neige a couvert la cime des montagnes ;
Comment passeriez-vous cette rude saison ?
A peine, pour asyle, auriez-vous un buisson :
Vous ne trouveriez plus de grain ni de verdure ;
Vous péririez bientôt de faim et de froidure :
Moi je me chargerai de veiller sur vos jours.
Dans un réduit, bien clos, nous resterons ensemble ;
Un air calme, un air doux y règneront toujours.
Combien vous bénirez la main qui vous rassemble,
Et par qui vos besoins seront tous satisfaits !
Mes chers petits oiseaux ! ne me quittez jamais.

Oui, je veux, entre vous, partager ma tendresse ;
Captivez, à la fois, mon oreille et mes yeux :
Tenez-moi lieu, sur-tout, d'amis et de maîtresse ;
Vous me tromperez moins, je vous aimerai mieux.
Puisse, de vos concerts, la douce mélodie,
Détruire, en mon cœur agité,
Cette morne mélancolie,
Où je ne suis que trop porté !
Mais je crains bien aussi que l'ennui ne vous gagne :
Souvent je crois vous voir un peu moins de gaîté ;
Que vous manquerait-il ?..... serait-ce une compagne ?....
Écoutez-moi, je parle avec sincérité.
Cette fausse félicité,
Dont le pinceau de la nature,
Trace, à nos sens séduits, la magique peinture ;

Ne vaut pas la tranquillité
D'un cœur exempt de toutes chaînes :
Mais je le sais, dans l'âge des desirs,
Nous ouvrons nos yeux aux plaisirs,
Et nous les fermons sur les peines.
Connaissez tout le prix d'une solide paix ;
Mes chers petits oiseaux ! n'aimez, n'aimez jamais.

Ah ! qu'à vous posséder je gouterais de charmes,
Si je me livrais moins à des soucis cuisans !
Il est encor, il est des soupirs et des larmes,
Que m'arrachent, pour vous, d'affligeantes allarmes ;
On doit compter si peu sur des jours languissans !
Je n'ai plus la santé, ce bien si désirable,
Qu'aux trésors des sophis je trouve préférable :
A chaque instant, hélas ! tout peut finir pour moi ;
Dans l'éternelle nuit il me faudra descendre,
Et quelques pleurs, sans doute, arroseront ma cendre :
Mais quand j'aurai subi cette commune loi,
Qui daignera pourvoir à votre nourriture ?
Quelle main vous présentera
Ces vâses de crystal, que j'emplis d'une eau pure ?
Dès l'aube du matin, qui vous carressera ?.....
Peut-être vous irez errer à l'aventure ;
Où, suivant, de vos cœurs, la tendre impulsion,
Et, toujours remplis de ma perte,
Peut-être viendrez-vous becqueter le gazon
Dont ma tombe sera couverte :
L'instinct souvent fait plus que la raison.....
Mais, que dis-je ?..... Éloignons toute fâcheuse idée :
C'est trop, de noirs chagrins, avoir l'ame obsédée.
Ah ! voulez-vous charmer ma douleur, mes regrets ?
Mes chers petits oiseaux, ne me quittez jamais.

LAUS DE BOISSY.

L'AMITIÉ CONSOLANTE,

OU

LE TOMBEAU DE SOPHIE,

ROMANCE,

A.....

VENEZ, sombre tristesse,
Occupez nos loisirs;
Et vous, qu'amour carresse,
Fuyez, jeux et plaisirs:
De notre belle amie
Respectez la douleur:
Elle a perdu Sophie,
Sophie et le bonheur.

LORSQU'UNE main cruelle
Lui ravit ses petits,
La tendre Philomèle
Remplit l'air de ses cris.
De même notre amie
Exhale sa douleur:
Elle a perdu Sophie,
Sophie et le bonheur.

A LA mort condamnée
Dès son second printems,
Sophie, à peine née,
Souffrait mille tourmens.

Notre sensible amie,
Dans ses bras, sur son cœur,
Voit expirer Sophie,
Sophie et le bonheur.

Que ma peine est amère!
Qu'ils sont vifs, mes regrets!
De son aimable mère
Sophie avait les traits.
A tes pleurs, douce amie,
Je mêle ma douleur,
Je perds aussi Sophie,
Sophie et le bonheur.

Sophie!..... Elle repose
Dans un séjour nouveau;
Faisons croître la rose
Autour de son tombeau:
Que sa mère attendrie,
En voyant cette fleur,
Pense revoir Sophie,
Sophie et le bonheur.

Ch. Aug. Sew.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Potage*; celui de l'Enigme est *Porte*; celui du Logogriphe est *Seine*, dans lequel on trouve *Sein*.

CHARADE.

A mon premier chacun aime à se gouverner,
Voulez-vous mon second?..... tâchez de le gagner.
Vous entendez mon tout à chaque instant sonner.

ÉNIGME.

Plus j'ai d'esprit, plus je sais bête,
Plus je suis bête, plus on rit;
Quand j'aurais cent fois plus de tête,
Je n'en aurais pas plus d'esprit.

LOGOGRIPHE.

J'ai cinq pieds, on m'apelle assez souvent ingrat,
Volage, infidèle, parjure;
Ma queue à bas, c'est bien pis, je vous jure,
Je suis tout-à-fait scélérat.

MÉLANGES.

LOKEMAN,

CONTE,

Écrit pour le plaisir du grand Lama.

Un de ces hommes affreux, abominables, qui croient tout simplement en Dieu, et aiment les hommes, habitait,

par hazard, les bords du Gange, auprès de la fameuse pagode de Jagrenata : c'était un singulier hazard qu'un pareil homme auprès d'une pagode ; il y était cependant. Il admirait chaque jour les bandes nombreuses de pélerins qui se rendaient à Jagrenata pour se purifier avec de l'eau du Gange et de la bouse de vache, et il déplorait l'aveuglement du genre humain ; il n'y avait que lorsqu'il venait à considérer que l'homme n'est qu'un petit composé de boue, qu'il cessait de s'étonner de ses sottises. S'il eut été à la pagode, et fait son offrande à Késora, il n'y a pas de doute que les Brames ne l'eussent regardé comme le plus honnête homme de la terre ; mais il n'y allait point, et n'avait jamais rien donné pour les vingt mille vaches du grand Brama, et c'était une horrible impiété ; et comme chacun sait, un impie ne peut être un honnête homme. Il suffit d'avoir placé ce mot à propos, le reste coule de soi-même ; et, à cet égard, on raisonnait aussi bien à l'université de *Bénarez*, qu'à toutes les autres universités, qui cependant ne se trouvaient point sur les bords du Gange. Au surplus *Lokeman* était aussi humain que qui que ce fût. Il n'eut pas seulement tué une mouche qui l'aurait importuné, et c'était moins parce

qu'il était de la tribu des Banians, que parce qu'il pensait comme quelques-uns de ces monstres, que chez les *Franguis* on nomme *philosophes*, et il était en outre aussi charitable que le meilleur Brame..... Avec tout cela il n'allait pas à la pagode, à la pagode de Jagrenata sur-tout, dont il voyait chaque jour le superbe dôme, et où de pauvres malheureux, qui croyaient aux dieux *Ram* et *Vistnou*, de tout leur cœur, venaient de trois à quatre cents lieues.

Un jour, un vieux Brame le rencontra, lorsqu'il se promenait paisiblement avec quelques-uns de ses amis, sous une allée de bambous, qui étaient devant sa maison. — *Lokeman*, lui dit le Brame, vous ne vous purifiez point dans le Gange, et lorsqu'il y a une éclipse de soleil, vous n'êtes point avec nous dans la consternation sur ses rives. — Eh bien, sage Brame, quel mal y a-t-il? — Quel mal! c'est une impiété horrible. — Cela peut être; mais je vous avoue sincèrement que je n'en crois rien. — Tu n'en crois rien! tu ne crois donc pas non plus en Dieu? — Pardonnez-moi. — Mais jamais tu ne vas à la pagode? — Homme vénérable, quel mal y a-t-il encore à cela? — Le mal est que tu n'adores point Dieu. — Pardonnez-moi, j'a-

dore Dieu. — Tu adores Dieu ! et où l'adores-tu ? — Par-tout. — Quelle abominable impiété ! et tu crois en Dieu ! — Sans doute, répliqua le pacifique *Lokeman*. — Mais tu ne crois donc pas aux métamorphoses de *Vistnou ?* — Il est vrai que je ne crois pas aux métamorphoses de *Vistnou*. — Impie ! *Vistnou* te punira. Tu mourras abandonné, sans avoir une queue de vache à la main, pour dernière consolation (1), et ton ame passera dans le corps d'un âne, après ta mort. — Brame généreux ! je ne desire point votre queue de vache, et je ne sais où mon ame ira après ma mort ; mais j'espère une justice éternelle.—Belle espérance ! quand on ne croit pas aux métamorphoses de *Vistnou*. Et que deviendrait le monde si chacun avait ta monstrueuse croyance ? Malheureux ! renferme-la dans ton sein ; car si tous les hommes t'imitaient, les empires seraient renversés, la mort volerait sur la terre souillée de crimes, et l'univers serait

(1) Les vaches sont un grand objet de vénération parmi les Indiens, et c'est un grand bonheur dans ce pays-là que de mourir, une queue de vache à la main. Voilà comme chaque pays a sa mode ; et comme chacun sait, c'est toujours la meilleure chose du monde que la mode de son pays.

perdu ! Prudent Brame, répliqua *Lokeman*, je ne crois pas plus à cela qu'à l'incarnation de *Vistnou*.

Le Brame, poussé à bout, furieux, leva les yeux au ciel, et s'enfuit à la pagode. Je ne sais ce qu'il arriva, par la suite, à l'incrédule Banian ; mais dans le moment il dit avec douceur à ses amis : en vérité, si ces gens-là sont de bonne foi, ils sont bien à plaindre ; on doit nécessairement en avoir pitié.

Et moi j'ajouterai : c'était un être bien dangereux que cet honnête homme-là !

P. B * *.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE LA PEINTURE, *considérée dans ses effets, sur les hommes en général, et de son influence sur les mœurs et le gouvernement des Peuples ; par* Georges-Marie Raymond, *professeur d'histoire à l'École centrale du Département du Mont-Blanc, avec cette épigraphe, tirée d'*Ovide :

Disce bonas artes, moneo, Romana juventus.

Paris, chez Charles Pougens, *Im-*

primeur-Libraire, quai Voltaire, n°. 10, *broch. in-8° de* 284 *pages.*

DANS cette foule innombrable de productions insignifiantes ou dangereuses, qui embarrassent journellement et salissent les presses de la capitale, *Charles Pougens* ne se lasse point d'imprimer des ouvrages utiles. Mais, il faut l'avouer, ces sortes d'ouvrages ne se présentent pas en grand nombre, et l'on peut dire justement d'eux : *apparent rari nantes in gurgite vasto.* En voici cependant un dont nous avons à parler.

L'Institut national avait proposé la question suivante : « Quelle a été et » quelle peut être encore l'influence de » la peinture sur les mœurs et le gou- » vernement des Peuples? » Cet ouvrage est l'un des trois que l'Institut a distingués.

Il est divisé en deux parties.

Dans la première, une histoire succinte des progrès de l'art familiarise graduellement le lecteur avec le sujet dont il va s'occuper, et conduit à l'exposé de l'état actuel de la peinture, et du développement de ses moyens. Vient ensuite l'examen de son objet, et de l'étendue de son pouvoir. L'auteur rapportant tout à la vérité d'imitation, sans laquelle

il n'y a point de sensation pour le vulgaire, et par conséquent point d'influence morale, il exclut de la peinture, sous ce rapport ; 1°. tout ce qui n'a pas dans la nature de type possible ; 2°. tout ce qui présente quelque contradiction avec les moyens matériels de l'art. C'est sous ce point de vue qu'il condamne le mouvement purement physique ; les scènes fugitives qui ne demandent qu'un instant d'existence ; la prétention au récit d'une action dans tous ses détails ; l'emploi de la mythologie et des allégories de fiction ; les camayeux de tout genre ; les grotesques ; les peintures à sujets tronqués, etc.

Ainsi, histoire de l'art, examen de son objet et des moyens propres à donner le plus de vérité possible à ses imitations ; telle est l'analyse de la première partie.

Dans la seconde, l'auteur s'occupe des sensations que donnent les œuvres de l'art, et de l'influence morale et physique qui est le résultat de ces sensations. Nous allons en présenter l'analyse avec la même rapidité, en omettant les idées intermédiaires qui lient les pensées fondamentales.

Comment la conscience de l'imitation modifie la sensation. — Choix des sujets pour contre-balancer cet effet. — Inutilité

et danger des peintures insignifiantes. — Froid esprit de critique qui accompagne le perfectionnement des arts ; esprit de dédain qu'il introduit ; leurs dangers et moyens de les prévenir.

Occasions où la peinture frappe nos yeux. — Effets qu'elle produit sur l'homme privé. — Avantages généraux des beaux arts, et ceux de la peinture en particulier. — Agrémens nombreux ; utilité incontestable. — Leçons multipliées qu'elle donne. — Opposition des maux qu'elle peut produire. — Dangers des peintures licentieuses et des livres corrupteurs, se prêtant mutuellement leur appui. — Apostrophe à la jeunesse sur l'abîme ouvert sous ses pas. — Vœux adressés aux législateurs des nations, sur ces funestes abus, sur la dégénération des arts, et sur les suites diverses qu'elle entraîne.

Après avoir observé les effets de la peinture sur l'homme privé, l'auteur suit ces effets dans leurs conséquences politiques. — Influence du caractère national sur celui que prennent les arts ; réaction des arts sur le caractère national qu'ils renforcent. — Nécessité de réformer le caractère national, lorsqu'il est vicieux, pour prévenir, dès le principe, la dégénération des arts, et faire

d'eux, avec succès, l'un des régulateurs des mœurs. — Dangers de l'inconstance dans les goûts; inconstance qui imprime aux productions des arts un caractère fugitif et ridicule, qui détruit ainsi leur influence sur les générations successives, qui tend à tout dépraver, qui étend son poison sur les mœurs et la vertu, et peut renverser même la société. — Suite du tableau du ridicule des modes, de leurs funestes effets sur les arts et le commerce. — Vœux de l'auteur sur les moyens de diriger l'activité d'un peuple industrieux vers de grands objets d'utilité sociale; de fixer son caractère, d'arrêter ses goûts sur les formes invariables du beau; seule voie qui puisse amener le perfectionnement des arts, et assurer leur empire.

L'auteur passe ensuite aux circonstances où la politique peut tirer parti des productions des arts d'imitation. Il expose les moyens de les faire servir à son but; il descend, à cet égard, dans un grand nombre de détails sur les divers genres de peintures, sur leur exposition faite avec choix; sur les encouragemens donnés à propos; sur les musées; sur les lieux où se rassemblent les divers ordres de citoyens; sur les monumens à élever aux grands hommes;

sur les fêtes nationales ; sur les moyens de frapper le vulgaire avec succès, etc.

L'ouvrage est terminé par quelques réflexions importantes sur les relations immédiates des arts, avec l'état politique des gouvernemens qui les protègent. Deux pensées principales se présentent ici : la première, est que l'impulsion que les arts donnent aux mœurs ou à l'opinion, doit se trouver en harmonie avec celle qui est le résultat des institutions publiques, et du systême de la législation, où tout doit tendre à un but donné. L'autre, est l'exposition des maux qui suivent les abus que les gouvernemens peuvent faire de l'emploi des arts, destinés, non à ruiner et à corrompre les peuples, mais à augmenter leur prospérité et leur gloire, en leur faisant aimer leurs devoirs.

LA GUERRE CIVILE, *poëme ; traduction libre de* PÉTRONE, *ornée du texte latin, et suivie de recherches sceptiques, tant sur la* SATYRE *de* PÉTRONE *que sur son Auteur. Par* Jean-Nicolas-Marie Deguerle, *membre de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts, de Paris. — Paris, an VII ; un*

volume in-8°. ; *prix* : 2 francs 50 centimes ; *et*, *franc de port*, 3 francs. *Chez* J.-P. Brasseur, *rue Honoré n°.* 43 ; Buisson, *rue Haute-Feuille*, *n°.* 20 ; Desenne *et* Maret, *Palais-Egalité ; et tous les marchands de Nouveautés.*

PÉTRONE est un des auteurs de l'antiquité, sur lesquels la critique s'est exercée avec le plus de complaisance. Quoique son ouvrage ne nous soit parvenu que dans un état de délabrement fâcheux, les divers fragmens que des circonstances heureuses ont fait rencontrer, ont contribué à en composer un ensemble digne d'occuper les regards et l'attention des amateurs. Notre tâche n'est point ici d'apprécier cet auteur. Encore moins essayerions nous de déterminer la classe dans laquelle il convient de le placer. Le citoyen *Deguerle*, *dans les questions et recherches sceptiques*, qui suivent sa traduction, ne laisse rien à désirer à ce sujet. Que tel n'y voie qu'un écrit corrupteur, un roman licencieux, et en interdise la lecture aux ames timorées; nous respecterons sa rigoureuse et pudique décision ; qu'un autre y reconnaisse la satyre d'une cour livrée à

tous les excès d'un libertinage effréné : qu'importe pour la littérature ? qu'il suffise qu'un tel ouvrage joigne, au mérite de la composition, la rareté du genre, puisqu'il est le seul, parmi les latins, qu'on puisse assimiler à nos romans, si multipliés aujourd'hui, et formant un poids énorme dans la balance de l'opinion, pour quiconque voudrait renouveler d'anciennes querelles, et comparer les productions des anciens à celles des modernes.

Le roman de *Pétrone* a pourtant un caractère particulier ; c'est que la narration y est interrompue par des morceaux de poésie intéressans. On a vu depuis, et sur-tout, dans les tems les plus voisins de la renaissance des lettres, cette méthode employée par un grand nombre de romanciers des différentes nations de l'Europe. L'Italie, et particulièrement l'Espagne, fourmillent d'ouvrages de ce genre, et depuis *les bergeries de Juliete*, oubliées dans les bibliothèques des curieux, jusqu'à la *Galathée* de *Florian*, abrégé d'un roman pastoral de *Cervantes*, cette espèce de composition avait cessé d'être cultivée chez nous. *Florian* eut l'art, en resserrant les récits en prose, de s'attacher les lecteurs ; et par les charmes

de sa poësie, de faire chanter ses romances à toutes les jolies bouches de la France.

Le citoyen *Deguerle*, en s'exerçant sur *Pétrone*, obtiendra le même succès. Plus poëte que romancier, il a abandonné les avantures des héros de *Pétrone*, assez souvent traduites pour que les amateurs d'un roman où l'on trouve des mœurs si étrangers aux nôtres, puissent à leur aise satisfaire leur curiosité, et s'est livré tout entier à rendre les beautés des différens morceaux poétiques dont il est parsemé.

Ce n'est pas que ces fragmens de poésie n'eussent déjà passé par les mains des traducteurs; mais, si vous en exceptez le président *Bouhier*, qui s'approcha le plus de son modèle, et qui prouva, cependant, dans cette composition, qu'il ne suffit pas d'être un littérateur éclairé, un excellent critique, un bon juge en matière de goût; qu'il faut aussi, pour traduire en vers ceux des anciens, être né poëte comme eux, aucun n'est parvenu à rendre en vers dignes de passer à la postérité, ceux de l'auteur de *Satyricon*.

En lisant la version libre du citoyen *Deguerle*, déjà connu par des productions agréables, dans le genre érotique,

on se convaincra que c'est un poëte français qui s'est identifié avec celui de Rome ; qui en a saisi le sens, l'expression, et tous les mouvemens.

Si les vers harmonieux de *Pétrone* ont obtenu des applaudissemens sur les bords du Tibre, ceux de la Seine peuvent aujourd'hui devenir les échos des hommages dûs à son traducteur. Mais, suivons-le, lui-même, au sommet des Alpes, avec César, décidé à porter la guerre au sein de sa patrie.

Mais *César*, le premier, s'avance : son
courage,
Pour les siens, du triomphe est le plus
sûr présage.
Le roc, d'abord docile aux bataillons
pressés,
Semble applanir ses flancs de frimats
hérissés ;
Mais, sous le poids, enfin, fumantes et
fondues,
Et la neige et la glace, en torrent des-
cendues,
Tombent du haut des monts. Armes,
coursiers, soldats,
L'un sur l'autre entassés, croulent avec
fracas :
Puis, par un froid subit, dans sa course
vaincue,

L'onde, en blocs de cristal, s'arrête suspendue,
Et repoussant vingt fois la hache qui la fend,
Sème encor de périls un passage glissant.
C'est peu : tyran des airs, Eole accourt; sa rage
Mugit ; et de la nue, enceinte de l'orage,
Fondent sur les Romains, qu'envain cache le fer,
Et la grêle, et la pluie, et la foudre, et l'éclair.
Ses feux sillonnent seuls la nuit de la tempête.
Le roc fuit sous leurs pieds ou menace leur tête ;
Et ce conflit des cieux, de la terre et des eaux
Fait craindre à l'univers le retour du cahos.
Jule est calme : debout, appuyé sur sa lance,
A travers les écueils, d'un pas ferme, il s'élance.
Tel jadis du Caucase, Hercule descendit :
Tel, sous tes pieds tremblans, l'Olympe s'applanit,
Roi des Dieux ! quand sa cîme, aux éclats du tonnerre,
Vit les géans vaincus, rouler dans la poussière.

Nombre de nos auteurs modernes

promettent beaucoup et donnent peu ; le citoyen *Deguerle* est loin de leur ressembler. Il annonce modestement le seul poëme détaché de la *Guerre Civile*, et cependant, la plus grande partie des fragmens poétiques, dont est jonché le *Satyricon*, reçoit, sous sa plume élégante, la vie et la couleur qui leur est propre. Ecoutons-le encore, emboucher la trompette épique, pour nous peindre un père et deux enfans livrés, sous les murs de Troyes, à deux monstres furieux, que la mer a vomis.

Des bords où Ténédos, s'élève au sein de
l'onde,
Un bruit sourd est parti. La mer s'émeut et
gronde ;
Le flot poursuit le flot qui murmure et
s'enfuit.
Tel, Neptune se plaint dans l'ombre de la
nuit,
Quand la rame, docile à la main qui la
guide,
Fend à coups redoublés son domaine liquide.
Soudain, à nos regards, deux dragons furieux
Se présentent ; la foudre étincelle en leurs
yeux.
Sous leurs bonds convulsifs, en tems égaux
pressée,
L'onde écume et jaillit, jusqu'aux cieux
élancée ;

Leur crête se hérisse ; à leurs mugissemens,
La rive au loin répond par ses gémissemens.
Un triple dard s'agite en leur gueule enflammée,
Et de leurs naseaux roule un torrent de fumée.
Tout tremble : fruits jumeaux d'un hymen plein d'appas,
Tes fils, Laocoon, avaient suivi tes pas :
Tes fils, portraits vivans d'une mère adorée,
Comme toi, revêtus de la robe sacrée.
Le couple affreux s'élance ; et, l'œil rouge de sang,
Sur sa double victime il s'enlace en sifflant.
La peur éteint leurs voix sur leurs lèvres glacées ;
De replis écailleux leurs mains embarrassées
Appellent, mais envain, un secours fraternel :
Sur leur yeux déjà pèse un sommeil éternel.
Et toi, vieillard débile ! O trop malheureux père !
Quel transport t'a poussé sous la dent meurtrière ?
Pour la combattre, hélas ! tu n'as que ton amour :
Ton trépas, à tes fils rendra-t-il donc le jour ?.....
Tu tombes, et vers Troye, à ton heure dernière,
Se tourne avec douleur ta mourante paupière.

Nous

Nous finirons ces citations, par un morceau d'un genre absolument différent; on y verra avec combien de facilité la muse du citoyen *Deguerle* sait se plier aux formes variées que demande chacun des sujets sur lesquels elle s'exerce.

Antique Ida, mont fameux!
Quand jadis ton ombre épaisse,
Des époux majestueux,
Devant qui le ciel s'abaisse,
Cacha l'amour et les jeux :
De leurs plaisirs tributaire,
La nature s'embellit.
Zéphir soupira : la terre
D'un lit de fleurs se couvrit;
Et, par les vents balancée,
Sur leur front, brûlant d'ardeur,
La rose au myrthe enlacée
Vint secouer sa fraîcheur.
Tel, foulé par ma maîtresse,
Tu brillas d'un verd plus doux;
O gazon! de notre ivresse,
Témoin discret et jaloux.
Le lilas avec mollesse
S'arrondit autour de nous.
A la terre fortunée,
Le ciel pur sourit d'amour;
Et, pour moi, cet heureux jour
Fut le plus beau de l'année;
Mais, il en fut le plus court.

Les recherches sur *Pétrone*, qui suivent le texte et la traduction du *Poëme de la Guerre Civile*, sont divisées en trois parties. La première a pour objet la personne de *Pétrone;* la seconde et la troisième renferment l'examen de son ouvrage, tant pour le style, que pour l'historique des différens manuscrits qui nous l'ont conservé, et des fragmens qui y ont été ajoutés. L'érudition, répandue dans cette partie de l'ouvrage du citoyen *Deguerle*, et dans les notes qui l'accompagnent, effarouchera peut-être la horde superficielle de nos nombreux versificateurs, qui à peine ont lu leur *Ovide*, et décident de toute la littérature avec la morgue des *Scaliger* et des *Scioppius*; mais, à coup sûr, elle plaira aux gens de goût, qui aiment à se rendre raison de leurs jouissances et à connaître les anciens par tout ce qui peut les rendre plus chers et plus intéressans.

E. T. S.

DÉLICES DE LA SOLITUDE, *puisés dans l'étude et la contemplation de la Nature; par* A. J. Canolle. *Seconde édition, considérablement augmentée. Avec cette épigraphe :*

Tous mes vœux seront remplis, si l'affligé trouve, auprès de moi, de la consolation.

La Solitude, par ZIMMRRMAN.

2 *vol.* in-12, *avec de jolies figures. Paris, chez* Deroy, *libraire, rue Haute-Feuille*, n°. 34.

Délices de la Solitude! Ce titre semble provoquer la méditation douce et sentimentale. C'est sous les ombrages tranquilles, dans l'enceinte des forêts antiques, sur les tapis émaillés des prairies, au bord des eaux limpides, dans le sein même de la nature, que l'auteur nous appelle. Il crée une nouvelle arcadie, et c'est-là qu'il conduit notre imagination réjouie. Tout ce qui fait le bonheur de l'homme paisible et modéré, il le place sous nos yeux; et il nous apprend que, si nous ne sommes pas heureux, c'est souvent parce que nous ne le voulons point. La nature nous donne à peu de frais des plaisirs, mais nous voulons qu'ils coûtent cher, et

nous achetons ceux même que nous pourrions cueillir comme les fleurs des prairies. Nous aimons, cependant, les descriptions des trésors dont nous ne savons pas jouir ; *Rousseau*, *de Saint-Pierre* nous enchantent ; mais nous demeurons dans nos tombeaux de pierres. Nous admirons un lever du soleil par *Vernet*, et nous restons paresseusement ensevelis dans la plume, au moment où l'aurore retrace des scènes bien plus magnifiques que celles qu'ont saisies nos meilleurs peintres. Nous devons donc une vraie reconnaissance à ceux qui, par leurs talens enchanteurs, nous rendent les affections naturelles, et nous ramènent aux plaisirs de la nature que nous ne savons guère aimer qu'en imagination. Mais cette imagination s'anime, et si, par hazard, nous nous reposons au pied d'un arbre, elle embellit ce moment de repos, et étend un voile magique sur la plaine qui s'étend sous nos yeux.

Le sujet que le citoyen *Canolle* a choisi est beau, grand, sublime ; c'est la nature même présentant le bonheur ou la consolation à l'homme. Pour traiter dignement ce sujet, il ne suffisait pas d'avoir de l'esprit et des talens ; il fallait encore une ame sensible et des inclina-

tions pures et simples. C'est ce que le citoyen *Canolle* a montré dans son ouvrage. Amant aimable de la nature, il peint avec goût ses charmes et ses grâces. Il l'a étudiée en homme qui l'aime; aussi, connaît-il une partie de ses secrets; il l'a présenté dans ses différentes situations, riche, brillante, majestueuse, et offrant toujours la main d'une providence attentive aux besoins de tous les êtres.

Le printems, qui est comme son réveil, est le sujet du premier tableau. Le style est brillant comme la saison même des fleurs. Voici un paysage du citoyen *Canolle*. « On y voyait sans ordre, et comme jetés au hazard, des romarins, des buis fleuris. Des vignes sauvages y entrelaçaient leurs rameaux autour des branches et du tronc d'antiques chênes. Des rochers couverts de l'immortelle verdure du lierre, laissaient échapper de leurs fentes des genêts, des ulex aux grappes, aux bouquets dorés.... Ici, sur les bords d'un ruisseau, des narcisses se miraient dans le crystal de l'onde la plus pure; là, les eaux serpentaient sur un lit de gazon : tantôt elles s'échappaient en nappes, tantôt, elles se précipitaient en cascades à travers des pierres couvertes de mousse;

enfin, elles formaient des bassins tranquilles, au milieu desquels des nymphéas faisaient briller leurs pétales argentées. L'art n'y figurait point avec sa froide symétrie, la nature seule s'y montrait avec ses simples appas, avec cette beauté virginale qu'elle conserve tant que les mains des hommes savent la respecter. »

Tels sont les tableaux pleins de grace, que le citoyen *Canolle* fait des beautés de la nature.

Ailleurs, il nous la présente avec l'expression du sentiment. « Les ornemens de la nature affectent diversement l'ame et le cœur suivant les sites auxquels ils sont ordonnés. Majestueuse, imposante dans ses forêts; sur les montagnes, elle imprime des sentimens élevés, et des pensées hardies. Vive, riante dans les bosquets, dans les prairies, elle porte à la gaîté, à la joie. Au pied des grands arbres qui bordent les rivières, elle semble inspirer le génie; sur les ruines, elle entraîne aux plus graves méditations; même parmi les tombeaux, toujours belle, toujours intéressante, elle plait, elle attendrit; l'ame émue s'identifie volontiers aux monumens que la nature élève aux mânes de notre vénération, de notre amour. Les souvenirs les plus chers

se lient volontiers aux emblêmes qui les retracent ; alors, ils affectent la sensibilité, et ils font verser les larmes délicieuses de la reconnaissance, de la tendresse. »

L'auteur peint ensuite le lever de l'astre du jour et le mouvement qui l'accompagne, le départ pour le travail, et toute la scène champêtre de la journée qui s'ouvre. Il en vient au midi, ce moment où l'agriculteur, après un repas frugal, pris à l'ombre d'un arbre, se repose un instant au bout du sillon qu'il a tracé. Il suit le cours du soleil, et le présente encore au moment où son dernier rayon disparaît sur la cîme des plus hauts arbres. La nuit lui offre des méditations utiles sur le songe de la vie. Il ramène bientôt ses regards sur ces beautés fugitives, que Flore présente aux humains, avant que le fruit utile se soit arrondi et coloré. Il aime les fleurs, et il cherche curieusement les lieux de leur naissance, les sites qu'elles embellisent, les sentimens qu'elles inspirent. Son imagination prend un vol plus hardi ; c'est toute la nature qu'il embrasse, et il y découvre cette ame universelle qui tend à tout réunir, et qui, par une suite infinie de reproductions, entretient l'univers dans une jeunesse éternelle : par-

tout il voit une harmonie admirable ; tous les corps y sont co-ordonnés les uns aux autres ; tout est animé ; tout brûle de l'amour qui est caché dans le sein de la nature ; il en explique les *emblémes* avec le feu et la délicatesse qui font le charme de la volupté. Il s'écrie, avec enthousiasme : « O amour ! sublime attraction des cœurs ! aliment divin de la sensibilité ! délicieux besoin des ames ! la plus pure des jouissances intérieures ! rempli de toi, enivré de tes charmes, je cherche par-tout tes images..... J'interroge la nature, et de toutes parts elle m'offre tes emblêmes : oui, tout est attraction dans la nature ; rien n'y vit isolé ; ses contrastes mêmes y forment des harmonies. . . . . L'ame de l'univers, diversement modifiée dans les êtres, conserve toujours, et par-tout, la même tendance à se réunir, à se confondre. Les globes s'attirent mutuellement ; et de leurs attractions, que leurs masses, que leurs distances combinent, compensent, varient, à l'infini, résulte l'ordre immuable de l'équilibre de l'univers. »

Les *emblémes de l'amitié* succèdent aux *emblémes de l'amour*. L'auteur, il faut cependant l'observer, met peu d'ordre dans son ouvrage ; il vole d'un sujet

à l'autre, lorsqu'il aurait pu y mettre un ensemble, qui n'eût donné que plus de prix à son travail ; mais il paraît n'avoir suivi que l'inspiration du moment, et n'avoir peint que le tableau qui l'avait le plus frappé. Les *amours des oiseaux* attirent son attention, et fournissent des sujets plus gracieux les uns que les autres à son pinceau délicat. Il jette, avec sentiment, un regard sur les berceaux de l'enfance, sur les monumens fragiles du premier âge de la vie. Un enfant dort au milieu des fleurs : dors, aimable enfant, lui dit-il, goûte en paix les charmes du plus doux repos ; assez tôt tu connaîtras la peine.

Il quitte ces simples monumens, que l'ambition n'a point fait payer aux infortunés, pour errer dans *les prairies*. « Sur la robe flottante de la nature, dit-il, étincèlent les riches boutons d'or, les radieuses marguerites. Les zéphirs, en l'agitant mollement, laissent apercevoir dans ses ondoyans replis, la blancheur des narcisses, l'éclat des orchis, la pourpre ou l'azur des iris. Des tiges grimpantes de sain-foin s'entrelacent parmi ces touffes variées, et ajoutent à leur fraîcheur le coloris des grappes vineuses. Des caille-laits s'y confondent aussi, et leurs corolles innombrables,

tantôt d'un blanc de lait, tantôt d'un jaune jonquille, en y mêlant l'agrément de leurs couleurs, y versent les odeurs les plus suaves. Leur parfum remplace celui des humbles violettes, qui, les premières, ont souri au réveil de la nature; qui, les premières, ont brillé sur le pan de sa robe. Des graminées de toutes espèces remplissent les vides que ces plantes laissent entr'elles. Leurs chaumes menus et flexibles, leur feuillage linéaire, leurs bâles barbues, glissent parmi les digitations des feuilles, parmi les intervalles des tiges, et parmi les écartemens des fleurs : elles les accompagnent jusqu'à leur sommet : elles dessinent autour de leurs disques, des cils qui s'inclinent vers les yeux des plantes, comme pour leur ménager l'action du soleil; et, partout, leurs touffes épaisses, flottent au gré des vents, comme les boucles ondoyantes d'une superbe chevelure qui s'agite sur les plus magnifiques habits. »

L'auteur considère la nature, toujours bienfaisante, pendant la saison des chaleurs; il voit mûrir les moissons, et il trace le tableau de l'homme, qui, arrivé au bout de la carrière annuaire de son travail, recueille enfin les fruits que la nature donne à ses soins et à ses sueurs. Les vendangeurs succèdent gai-

ment aux moissonneurs hâlés. La terre a donné toutes ses richesses. Alors ses ornemens se flétrissent, les feuilles, déjà changées de couleurs, quittent la branche qu'elles ornaient, et tombent desséchées aux pieds de l'homme attristé. Bientôt les campagnes ne sont plus que des déserts ; les vents en chassent l'agriculteur, et le voile de l'hiver, formé par les neiges, couvre quelques brins de verdure échappés à la rigueur des frimats. « L'homme alors serait bien à plaindre, s'il avait à réclamer les bienfaits des champs ; il serait obligé de grossir la horde des bêtes carnassières et de disputer leur proie aux loups, aux martes et aux renards. Son jardin est dépouillé, son verger nud, ses prairies rasées ; mais son intelligence a prévu la rigueur des hivers ; ses greniers combles gémissent sous le poids des plus heureuses récoltes. Des fruits secs, des légumes savoureux fournissent, avec abondance, aux besoins de sa table ; le vin y entretient la gaîté. Les désordres de sa campagne ajoutent au calme, à la sécurité de sa situaton, et sa chaumière, l'asyle de l'innocence, de la simplicité, de la joie, devient le temple du bonheur. »

Après avoir ainsi considéré la nature

dans le cours annuel de ses bienfaits, le citoyen Canolle revient à l'homme ; et c'est pour le suivre, depuis l'état de nature, jusqu'à celui de société ; examiner ses premières études, et voir comment il a recueilli quelques-unes des précieuses observations qui ont dirigé utilement les travaux de son industrie naissante. Enfin, il termine cet ouvrage, où, selon son vœu, il se trouvera quelque consolation pour l'infortuné, par un article consacré à *la patrie.*

« Quel doux souvenir, s'écrie notre auteur, ce mot sacré réveille dans toutes les ames ! Les hommes de tous les pays, de tous les préjugés, sont encore sensibles aux tendres émotions qu'il excite. Je n'entends point par *patrie*, ce cercle tracé par des intérêts d'état, qui blessent trop souvent les droits de la nature ; ce cercle que la force aggrandit aux dépens de la faiblesse, dont la froide politique mesure la surface et fait agir les ressorts..... Je nomme *patrie*, ces lieux chéris, où nos premiers besoins ont trouvé à se satisfaire, et où le cœur a senti le premier battement des affections les plus tendres..... Non-seulement la nature a entouré l'homme des productions les plus convenables à ses appétits, les plus

appropriées à ses plaisirs..... Mais encore elle a placé, dans son cœur, un sentiment secret, qui le séduit par le charme réel d'une tendresse irrésistible pour tout ce qui fut témoin de ses premiers pas dans la carrière de la vie. Aussi il regrette toujours la première pelouse sur laquelle il s'est roulé, la première prairie qu'il a foulée, le premier ruisseau qu'il a franchi, les premiers rochers qu'il a gravis, les premiers arbres qu'il a dépouillés de leurs fleurs, de leurs fruits, de leurs nids; enfin, tous les théâtres de ses premiers plaisirs, tous les sujets de ses premières sensations ont droit de l'intéresser toute sa vie. »

Tel est l'ensemble de l'ouvrage du citoyen Canolle; et il est facile de voir qu'il ne ressemble en rien à celui de Zimmerman. Ce dernier est quelquefois philosophe, toujours moraliste, et le citoyen Canolle n'est volontiers que sensible. Il n'a pas tiré, je crois, tout le parti que son sujet semblait lui promettre. Il donne trop aux descriptions, et son ouvrage, par place, n'est qu'une suite de lieux communs. Trop plein de ses idées, admirateur trop passionné de la nature, souvent il tombe dans des déclamations qui ne donnent pas un degré de chaleur de plus à ses tableaux,

et deviennent même pénibles. Mais, ce que l'on trouve de précieux, ce sont les notes qui accompagnent le texte. Elles ont presque toutes pour objet l'explication de quelques points d'histoire naturel, et l'on y reconnaît par-tout la plume de l'homme qui semble trouver ses plus douces jouissances parmi les fleurs, la verdure, au sein de la nature même.

Cet ouvrage mérite de tenir une place distinguée dans la bibliothèque de l'homme sensible, et sur-tout dans celle du solitaire, à qui il est destiné. Il doit faire honneur à celui qui l'a écrit, et ne peut que plaire à tous ceux qui ont, au moins, une étincelle de sensibilité.

P. B * *.

Les Dîners du Vaudeville, n°. 32, *mois de floréal an 7. Paris, chez* Rondonneau. *au dépôt des lois, place du Carrousel.*

Et nos hæc novimus esse nihil.

Quandòque bonus dormitat. Vous dormez quelquefois, galans Troubadours; et c'est au mois de floréal qu'il faut vous en avertir! Pourquoi n'ai-je pas trouvé une seule jolie chanson cette fois-ci? Vous aimez un peu trop le style de

la halle ; il faut vous le dire ; laissez-le à *Vadé*. Il a su s'en arranger ; et soit dit, sans vous fâcher, je viens de lire une ou deux chansons, qu'un Troubadour ambulant aurait bien de la peine à vendre au coin de la rue. Je sais qu'on est quelquefois épuisé. Votre esprit ne s'épuise pas, cependant ; mais prenez garde, il court bien lestement. Pour être léger, un vaudeville n'en doit pas être moins correct ; et convenons tout bas, que sur huit vers, vous en mettez souvent au moins six pour l'air, sans compter les petites tournures un peu forcées qui les accompagnent. Encore une fois, prenez-y garde ; quand les choses deviennent trop faciles, elles ont moins de prix ; vous mettrez la médiocrité fort à son aise, et nous serons inondés de toutes les petites chansons de vos petits imitateurs. On chante déjà beaucoup plus qu'il ne faut au théâtre, et *Voltaire* qui n'imaginait rien de plus ridicule qu'un dialogue coupé de chansons, ne se reconnaîtrait plus au milieu de notre littérature sautillante. Dînez, beaux Troubadours, dînez ; mais ne chantez que quand vous en avez envie.

L'AVEUGLE DE LA MONTAGNE; *Paris, chez* Nicolle, *libraire, rue du Bouloy, n°.* 46. *Un volume* in-12. *Prix :* 2 francs, *pour Paris;* 2 francs 40 centimes, *pour les départemens.*

CET ouvrage est un rabâchage de ce que plusieurs philosophes ont déjà pensé; et l'auteur en paraît si content, qu'il a voulu en faire honneur à Pythagore. C'est une modestie dont Pythagore ne lui saurait peut-être pas trop gré, s'il en savait quelque chose. Ce livre est divisé en entretiens. L'auteur a eu soin de le barder de grec et de latin, afin, sans doute, qu'il eût plus de poids : car, comme l'on sait, on ne raisonne jamais si bien que lorsque l'on ne raisonne pas comme tout le monde. Notre Pythagore n'oublie pas la moindre petite occasion de nous donner ce qu'il a pris au collège : ainsi, lorsqu'il dit qu'il faut connaître une chose à fond, il ne manque pas de citer spirituellement le *rerum cognoscere causas ;* s'apperçoit-il qu'il est tems de clore un entretien, il a encore recours à Virgile, et ajoute : *claudite jàm rivos, pueri*, etc.; et c'est

s'en tirer à merveille. Il sait aussi le celtique ; mais il ne sait pas le français : c'est ce qu'il faut avouer.

SAINT-CLAIR *et* STÉPHANIE, *ou* L'ISLE DÉSERTE, *par* W. Shéridan, *membre du parlement d'Angleterre ; traduit de l'anglais, par* J. L. M***. *Paris*, *chez* Langlois, *imprimeur-libraire*, *rue de Thionville*, *n°.* 1840. in-12, *avec figure. Prix :* 1 *fr.* 50 *cent.*

Voici un roman comme il y en a des milliers ; mais, en revanche, il est décoré d'un nom fait pour piquer la curiosité. Qu'on n'y soit pas trompé cependant ; il n'est pas plus du célèbre *Shéridan* que de l'Angleterre. C'est un ouvrage qu'on aura assez de peine à lire, après l'*Isle Déserte* de *Grivel*. Il y a quelque sensibilité, plus souvent celle des mots que de l'ame ; il est assez bien écrit, mais on n'y rencontre pas un trait qui sorte du cercle de la médiocrité. Les invraisemblances en sont les bases.

Un jeune homme, *Saint-Clair*, aime *Louise*, la fille d'un capitaine-armateur ; il n'ose l'avouer, et l'on ne sait pourquoi ; pour en venir à ce but, il s'em-

barque avec le père de *Louise*, et veut absolument voyager. En route, il lui survient une maladie pestilentielle : il s'évanouit, et au retour de sa raison, il se trouve dans une île déserte : l'équipage a forcé le capitaine à cette extrémité. On lui a bâti une cabane ; on lui a laissé ce qui pouvait lui être nécessaire, et il se trouve dans un nouvel Eden, mais il est, comme le premier homme, à sa création, dans une parfaite solitude. L'ennui s'empare de lui, il veut quitter la vie : le ciel vient, sans doute, à son secours, comme à celui d'*Adam*, il lui fait trouver une femme sur le sable, un matin, après une nuit d'orage. C'était la seule personne qui se fût sauvée de tout l'équipage. *Saint-Clair* lui donna des secours, elle revint à elle, et ce fut pour aimer son libérateur. Quelques tems après, ils s'unirent devant le ciel et furent époux. Une jolie petite fille naquit de cet hymen. Elle fit leur bonheur. Déjà l'amour allait leur donner un second gage, lorsque *Stéphanie* périt comme la *Julie* de *Rousseau*, en se jetant dans l'eau, pour sauver sa petite fille qui y était tombée, en jouant sur le bord. Voilà donc *Saint-Clair* encore une fois seul. Heureusement qu'un vaisseau met à l'ancre devant l'île, que l'équipage y

fait une descente, et que l'on emmène l'infortuné *Saint-Clair*, malgré lui, avec sa petite fille. Ainsi se termine ce roman, dont les détails sont loin de racheter la nullité du fond : et tel est l'ouvrage qu'il a plu au libraire, ou à l'auteur, de mettre sous le nom de *Shéridan*. Ils l'eussent mis sous celui de *Pitt*, lui-même, qu'il n'en vaudrait pas mieux. Il devrait y avoir une loi qui défendit à tous les sots de profaner le nom des gens d'esprit, en le couvrant de leurs inepties. Dans un autre sens, ces gens-là sont des calomniateurs.

BELLES ACTIONS.

Le 14 prairial dernier, les citoyens *Maine-Padoire*, officier de santé, *Chabaneix*, *Chambon* et *Aubinac*, habitans tous trois de la commune de *Celle*, canton de *Montegrier*, revenant de la foire de *Riberac*, retournaient dans leur domicile ; ils arrivèrent sur les bords d'un ruisseau où les derniers débordemens des eaux avaient laissé une bourbe très-profonde. La vigueur des chevaux de *Maine* et de *Chambon*, les délivra du péril. Mais *Aubinac* n'eut pas ce bonheur. Il allait disparaître sous le bourbier, ses deux compagnons volent à son secours ; *Chambon* le premier : jusques-là son action est digne de louanges ; mais elle méritera sans

doute les éloges les plus flatteurs, quand on saura que *Chambon* ne fut retenu, ni par une inimitié secrette, qui existait depuis long-tems entre lui et *Aubinac*, ni par son titre de père de famille. Sa sensibilité lui fit oublier que c'était son ennemi qui allait périr ; il ne vit qu'un homme, il le sauva, et n'en aurait pas fait davantage pour un ami.

SPECTACLES.

THÉATRE DES ARTS.

16 Prairial.

ADRIEN, *Opéra en trois actes, paroles du citoyen* Hoffmann, *musique du citoyen* Méhul, *membre de l'Institut et du Conservatoire national de musique.*

PERSONNAGES.

ADRIEN,	*Lainez.*
FLAMINIUS, Consul, ami d'Adrien.	*Dufresne.*
RUTILE, tribun militaire.	*Moreau.*
COSROES, roi des Parthes.	*Adrien.*
PHARNASPE, prince Parthe, amant d'Emirène.	*Laforêt.*
SABINE, dame romaine, promise à Adrien.	*Cne. Maillard.*
EMIRÈNE, fille de Cosroës.	*Cne. Henri.*

Suites, Gardes, etc,

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente une partie de la ville d'Antioche; on voit, dans le fond, le pont triomphal, jeté sur le fleuve *Oronte*; à gauche, s'élève le palais de l'empereur, et à droite, un temple; le tout est disposé et orné pour le triomphe d'*Adrien*; le jour commence à poindre.

Flaminius annonce à *Pharnaspe* l'entrée triomphante d'*Adrien* dans les murs d'Antioche.

Prince, c'est dans ce jour, à jamais glorieux,
Qu'Adrien, triomphant du Parthe et de l'Asie,
D'un éclat immortel doit illustrer sa vie.
Aussitôt que l'aurore aura rougi les cieux,
Dans les murs d'Antioche il fera son entrée;
On l'attend..... et déjà les ministres des Dieux,
Disposent la pompe sacrée.
Si vous voulez vous offrir à ses yeux,
Étranger, c'est ici que vous devez l'attendre;
De sa gloire, pour vous, il daignera descendre,
Et vous honorera d'un accueil gracieux;
Il n'a point, des tyrans, les maximes cruelles;
Adoré des soldats, mais au sénat soumis,
Il porte la terreur chez les princes rebelles,
La paix et le bonheur chez les peuples amis.

Flaminius sort; *Cosroës*, déguisé en soldat, se plaint aux Dieux de la protection qu'ils accordent à son ennemi.

Ah! si ma fille prisonnière,
Par ses dangers, n'enchaînait ma fureur,
. . . . . .
J'attendrais le tyran, pour lui percer le cœur.....

PHARNASPE.

. . . . . .

Proposons aux Romains la rançon d'Emirène.
Mais si, comme on le dit, épris de ses appas,
Le vainqueur a juré de ne la rendre pas,
N'écoutons plus que notre rage,
Mettons tout notre espoir dans un dernier effort;
Ravissons au tyran ce trop précieux gage,
Cherchons aveuglément la victoire ou la mort.

Cependant on apperçoit des troupes; les sons de divers instrumens annoncent la marche triomphale.

COSROES, *à Pharnaspe.*

. . . . . Eloignons-nous, et concertons ensemble,
Les moyens d'accomplir nos terribles projets.

Adrien paraît, les peuples vaincus viennent lui rendre hommage. *Emirène* est au nombre des prisonniers; *Adrien* la console, et l'engage à se livrer au repos.

Ma puissance, sur vous, n'étend point son empire,
Et dans ces lieux, où votre cœur soupire.....
Vous êtes plus libre que moi.

Pharnaspe et *Cosroës*, toujours déguisés, se présentent à leur tour. C'est *Pharnaspe* qui adresse la parole à *Adrien;* il feint d'oublier tout ressentiment et offre la rançon d'*Emirène.*

ADRIEN, *fièrement.*

Dites à votre roi qu'il cesse d'y prétendre;
Je mets toute ma gloire à combattre, et mes mains
Ne font point un commerce indigne des Romains;
César fait des captifs et ne sait pas les vendre.

Ce refus indigne *Pharnaspe; Cosroës* ne

peut retenir sa colère. Il se nomme..... Il défie encore *Adrien* et jure de se venger.

. . . . Si ma force égale ma valeur,
Le deuil suivra de près ta pompe triomphale.

Adrien méprise les menaces d'un ennemi vaincu, et laisse sortir *Cosroës*; mais le trouble agite ses sens. Les charmes d'*Emirène* ont séduit le vainqueur de l'Asie; conseillé par *Flaminius*, il s'efforce d'étouffer un sentiment trop tendre; *Emirène* parait et détruit sa résolution. La fille de *Cosroës* tombe aux genoux d'*Adrien*, qui la relève et lui propose de l'associer à sa gloire.

EMIRÈNE.

Quoi! César amoureux!.....

ADRIEN

Vous consacrer sa vie.

EMIRÈNE.

Et ses exploits!.....

ADRIEN.

Il vous les sacrifie.

EMIRÈNE.

Sabine impunément sera-t-elle trahie?

ADRIEN.

Adrien ne connait, ne voit, n'aime que vous.
. . . . . .
Venez, Rome vous tend les bras.

EMIRÈNE.

Non, ne l'espérez pas.
Fidelle à mon amant, à mon père fidelle;

Je ne formerai point une chaîne nouvelle;
Et *Pharnaspe*, l'objet de mon premier amour,
Conservera ma foi jusqu'à mon dernier jour.

Cosroës a rassemblé ses troupes, s'est formé un parti, et a surpris les romains; le peuple accourt en désordre, *Adrien* étonné se met à la tête de ses soldats, et attaque de front l'ennemi, déjà maître de la rive opposée. Les prêtres ouvrent les portes du temple, les femmes et une partie du peuple s'y précipitent; le reste, avec les prêtres, se prosterne sur les marches, et embrasse les statues des divinités. Le combat continue et s'anime. *Cosroës* et *Pharnaspe* repoussent la troupe d'*Adrien*, et lui font repasser le pont; mais *Flaminius*, qui revient par la rive qui est entre le fleuve et le palais, s'unit à *Adrien*, et l'aide à repousser le Parthe. *Cosroës* repasse le pont, et il est entraîné dans la fuite par ses soldats; au moment où il veut s'échapper par le côté droit de l'autre rive, *Rutile* arrive avec sa troupe, et lui ferme le chemin. Le combat redouble avec fureur; *Pharnaspe* est investi sur le pont par *Rutile*; *Adrien* et *Flaminius* s'y défendent avec rage; mais enfin, l'amant d'*Emirène* est entraîné sur le devant, et, au moment où sa troupe résiste encore, le pont, sappé par les Romains, s'écroule avec fracas, et renverse dans le fleuve tous les *Parthes* qui y restaient. *Cosroës* qui voulait le secourir, voit crouler le pont presque sous ses pieds, et il est entraîné dans la fuite par les siens; on entend les cris de victoire; le peuple et les femmes sortent du temple pour voir le vainqueur qui tient *Pharnaspe* prisonnier.

PEUPLES.

Les Dieux nous donnent la victoire ;
Jupiter et César ont combattu pour nous.

Sur une marche guerrière, toutes les troupes défilent devant *Adrien*, et rentrent dans le temple, et le peuple témoigne sa joie, en dansant et chantant, pendant la marche, autour des prisonniers.

ACTE II.

Le théâtre représente, dans le fond, une montagne qui l'occupe en entier, et qui se prolonge surtout le côté gauche; cette montagne taillée presque perpendiculairement, paraît inaccessible; cependant, sur la droite, elle offre un peu de pente par une croupe hérissée d'arbres et de rochers. Une grande grotte, placée dans l'angle à gauche, sert d'entrée à un conduit souterrain, très-long et très-obscur, et dont l'issue est fermée par une porte. A la droite, on voit une aîle du palais, ou plutôt une porte avec un escalier, qui est supposé aboutir au palais. Vis-à-vis, à gauche, une demi-voute, creusée dans la montagne, sert de temple à la déesse DERCETO, divinité de Syrie.

Emirène a recours aux larmes, pour obtenir la grace de *Pharnaspe*.

C'est moi qui doit périr, ses crimes sont les miens.
Seigneur, tranchez mes jours, mais épargnez les siens.

ADRIEN.

. . . J'épargne un rival, jugez de votre empire.

Il donne l'ordre à *Rutile* de rendre la liberté à *Pharnaspe*; mais, ajoute-t-il à *Emirène* :

Lorsque vous exigez une preuve d'amour,
César ne peut-il rien obtenir à son tour !

EMIRÈNE.

. . . . . Votre cœur généreux
Veut-il un autre prix que la reconnaissance !

ADRIEN, *avec transport.*

Partagez mon empire, et couronnez mes feux ;
Régnez sur l'univers, c'est tout ce que je veux.

En ce moment, *Flaminius* vient annoncer l'arrivée de *Sabine ; Adrien* interdit, à peine a donné l'ordre de l'éloigner de ses yeux qu'elle paraît, et le félicite sur ses victoires ; elle ne tarde point à s'appercevoir du changement qui s'est opéré dans le cœur de son amant.

Quel accueil ! Quel maintien !
Sabine, dans *César*, ne voit plus *Adrien*.

Adrien avoue sa faiblesse.

. . . . Un charme fatal a séduit ma raison ;
Ce trouble me poursuit, me déchire, m'accable ;
A vous, à mes amis, à moi-même odieux,
Je ne dois que vous fuir, et cacher, à vos yeux,
La honte d'un amant coupable.

Il s'éloigne du côté de la grotte ; *Flaminius* le suit, ainsi que les soldats qui gardaient le palais et le souterrain. *Sabine*, restée seule avec *Emirène*, se porte à tous les excès d'une amante abandonnée ; elle emploie d'abord l'ironie :

Qui peut à tant d'attraits disputer l'avantage !

Mais bientôt la fureur éclate dans ses yeux ; la menace est dans sa bouche :

. . Quiconque est Romain, deviendra mon vengeur.

Pharnaspe se présente ; *Pharnaspe*, qui n'a pu quitter Antioche, sans revoir sa chère *Emirène*, vient recevoir ses adieux. *Emirène* le nomme *son époux*. A ce mot, *Sabine*, confuse, se reproche son injustice et forme, sur-le-champ, le projet de rendre la liberté à la princesse. Un esclave doit guider les jeunes amans, et les conduire au port. Mais la nuit est nécessaire à leur dessein ; *Sabine* se retire dans le palais, et *Pharnaspe* quitte *Emirène*, lui promettant de venir la reprendre, aussitôt que les apprêts du départ seront terminés. *Emirène* se livre au doux espoir de revoir bientôt son père, quand des cris, des gémissemens frappent ses oreilles ; elle apperçoit des soldats au haut des rochers ; la crainte l'a saisie, elle se cache. On voit alors, sur la montagne, *Cosroës*, avec une troupe de Parthes, ils poursuivent des Romains, et en égorgent plusieurs. *Cosroës* a pris la dépouille de l'un d'eux, et s'en est revêtu. Les Parthes, à son exemple, prennent les casques, les épées et les boucliers de leurs ennemis. *Cosroës* leur montre le lieu où ils doivent se rendre. Tous descendent péniblement de rochers en rochers, et en se suspendant aux arbres et aux broussailles. Quelques-uns se laissent glisser le long d'une corde. Ceux qui sont en bas les premiers, élèvent leurs boucliers pour faciliter la descente des autres.

COSROES, *au bas de la montagne.*

Retirons-nous sous cette grotte sombre,
Et, lorsque le tyran passera près de nous,
Qu'il tombe, au même instant, percé de mille coups !

Erimène revient seule, lentement et avec crainte.

Le tumulte a cessé, je n'entends plus de bruit;
A l'horreur des combats, un calme affreux succède.
O cher époux!..... c'est toi, que j'appelle à mon aide.
. . . . . .
Tout se tait..... Nul mortel ne paraît à mes yeux;
Ah! puisse-t-il choisir ce moment favorable,
Pour hâter notre fuite et sortir de ces lieux!
Peut-être de la grotte, on a fermé l'issue.
Voyons.

Elle s'approche de la grotte.

COSROES

Frappez, soldats, frappez, il est à nous.

EMIRÈNE.

Qu'entends-je!..... Cette voix ne m'est point inconnue.

COSROES.

Frappez, et redoublez les coups.

EMIRÈNE.

Je me meurs!.....

Elle tombe évanouie derrière un rocher, qui est à droite, à l'entrée de la grotte, de manière qu'en sortant du souterrain, on ne peut l'appercevoir.

COSROES, *sortant de la grotte.*

C'en est fait, il expire.

ADRIEN, *dans la grotte.*

Vous n'échapperez pas, perfides ennemis!

COSROES.

Dieux! Quelle voix!.....

Les Parthes fuyent avec précipitation; on entend un grand tumulte et un cliquetis d'armes; *Cosroës* allarmé, se cache dans le petit temple de *Derceto*.

En ce réduit, tentons encor le sort,
Si le tyran m'y cherche, il trouvera la mort.

Emirène, qui est revenue à elle, le voit entrer dans le temple et croit, à son déguisement, que c'est un Romain.

Quel sang a-t-il versé ?

O cher époux !.....

Adrien paraît, entouré de ses soldats; on lui amène *Pharnaspe*, il lui reproche son ingratitude. *Pharnaspe* se justifie ; *Emirène* défend son époux, et montre, aux soldats, la retraite du meurtrier, qu'elle dit être un Romain. Tous veulent pénétrer dans le temple :

COSROES, *se montrant à Adrien.*

Ne cherche pas plus loin, tu le vois devant toi.

ADRIEN.

Un Parthe déguisé !.....

ERIMÈNE

Dieux ! mon père !

PHARNASPE.

Mon roi !

ADRIEN.

Qu'entends-je ! Cosroës !.....

COSROES.

Oui, tyran, c'est lui-même,
Il a soif de ton sang, il veut s'en abreuver.

Il court sur *Adrien ;* mais les Romains lui arrachent le fer et le saisissent.

ADRIEN.

Tu desirais mon sang, je verserai le tien.

COSROES.

Ne crois pas m'effrayer.

ADRIEN.

Soldats, qu'on les entraîne.

Les soldats entraînent *Cosroës* et *Pharnaspe*; *Emirène* s'attache à son père, et ne veut pas le quitter; *Adrien* rentre au palais.

ACTE III.

Le théâtre représente un vaste péristile du palais d'*Adrien*; le fond est un jardin qui s'étend jusqu'au fleuve Oronte; des montagnes couronnent l'horison.

Sabine se dispose à quitter Antioche, à fuir un ingrat pour lequel elle a tout sacrifié; *Adrien* l'assure de sa reconnaissance.....

SABINE.

Per de! laisse-moi,
Il n'est plus tems d'employer l'artifice;
Redoute les Romains, ils me feront justice.
Souviens-toi que, plus grand, plus chéri des soldats,
Titus se vit contraint de quitter Bérénice,
Et qu'Antoine, en Afrique, a trouvé le trépas.

Elle sort; on amène *Cosroës* enchaîné;

ADRIEN.

. . . La main d'*Emirène* est le bien où j'aspire,
Je vous rends, à ce prix, et la vie et l'empire.

COSROES.

César, mon choix est fait: qu'on appelle *Emirène*

Emirène entre, et se jette dans les bras de son père; *Cosroës* lui demande si elle consent de lui obéir.

EMIRÈNE.

Pour conserver vos jours, que ne dois-je point faire ?

COSROES.

Eh bien, écoute donc ma volonté dernière !

(*Avec force.*)

Déteste ce tyran, autant que je le hais.

On sépare *Cosroës* et *Emirène*; le premier est entraîné par les gardes; *Emirène* reste seule, livrée à la douleur, au désespoir; *Pharnaspe* accourt, et lui propose les moyens de sauver les jours de son père.

. . . . . *Adrien* est épris de tes charmes,
Offre-lui cette main promise à mon amour,
Et ton père, à ce prix, conservera le jour.
. . . . . .

EMIRÈNE.

Tu vas m'abandonner ?

PHARNASPE.

Ton père va périr !

Adrien ordonne le supplice de *Cosroës*; *Pharnaspe* l'arrête, et lui montrant *Emirène*:

Ton épouse, à tes pieds, implore ta clémence.

ADRIEN.

Mon épouse !

PHARNASPE.

. . . . . *Emirène* est à toi,
Pour sauver *Cosroës*, je te la sacrifie :
Un *Parthe* est, à ce point, esclave de sa foi.

Tant de générosité émeut le cœur d'*Adrien*, le trouble l'agite, *Sabine* vient lui porter le dernier coup, en lui annonçant son départ.

ADRIEN.

A fuir si promptement qui vous a donc réduite?

SABINE.

Je n'ai d'espoir, seigneur, que dans la fuite,
Et c'est *Flaminius* qui doit m'accompagner.

ADRIEN.

. . . . . .

Vous me quittez aussi, vous, ami si fidèle!

Enfin les licteurs conduisent *Cosroës*, les sénateurs l'ont condamné à la mort; *Adrien* combattu par tous les sentimens à-la-fois, cède enfin à la pitié, au devoir et à l'honneur; Oui, s'écrie-t-il:

.... Je veux me venger, oui, je veux vous punir
Vous qui conspirez tous à me faire rougir.
(*à Flaminius.*)
Je te rends grace, ami, dont l'austère sagesse
Osa, pour me sauver, éclairer ma faiblesse,
Et je bénis la main qui vient de m'arrêter
Au bord du précipice où j'allais me jeter.
Cosroës, recevez la liberté, l'empire;
Avec la liberté, promettez-nous la paix;
Je ne l'exige point, prince, je la desire.
Que nos ressentimens s'effacent pour jamais;
Qu'*Emirène* et *Pharnaspe*, unis par l'hymenée,
Me doivent, de leurs jours, la trame fortunée;
Et vous, fière *Sabine*, acceptez un époux,
Que Rome et vos vertus rendront digne de vous.

CHŒUR GÉNÉRAL, *à Adrien.*

Les dieux veilleront sur ta vie,
Jeune héros, ton nom ne périra jamais.
Par tes exploits tu subjuguas l'Asie,
Mais tu règnes par tes bienfaits.

La pièce finit par un divertissement, dans lequel on célèbre le double mariage d'*Adrien* et de *Sabine*, de *Pharnaspe* et d'*Emirène*.

On ne pouvait réunir plus de spectacle, plus de pompe, plus d'effets, on pourrait dire même, plus d'intérêt que dans cet ouvrage; le premier acte cependant écrase un peu les deux autres..... Que cette entrée est vraiment triomphante !..... que cette marche est belle !.. que ce point de vue est magnifique !..... et ce pont..... Honneur au poëte ! honneur au compositeur ! honneur au machiniste !..... Il y a quelques longueurs dans le second acte ; mais que la finale est habilement conçue !.....

Percé de mille coups, que le tyran périsse !....

Ce chœur a produit le plus grand enthousiasme.

Le tableau des *Parthes*, qui descendent la montagne, est neuf et bien exécuté.

Le caractère de *Cosroës* se soutient bien jusqu'à la fin ; le rôle de *Sabine* pouvait être plus important ; celui d'*Adrien* est bien fait, *Pharnaspe* est intéressant, l'acteur qui le joue a de faibles moyens. *Lainez*, *Adrien*, la citoyenne *Maillard*, voilà les artistes qui se distinguent dans cette pièce ; la citoyenne *Henri* a eu des momens très-beaux, sa voix est douce, flexible, elle a fort bien chanté cet air : *Victime de votre courroux*..... Mais avec quelle force et quelle énergie la citoyenne *Maillard* a rendu celui-ci : *Croyez-vous me tromper à force d'artifice ?*

Les ballets sont très-bien dessinés. Il suffit de nommer *Vestris* et *Giraud* ; les citoyennes *Gardel*, *Clotilde*, *Saulnier*, *Chevigny*, *Chameroy* et *Pérignon*, pour donner une idée de la manière avec laquelle ils ont été exécutés.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

16 Prairial.

MAGDELON, *Comédie en un acte et en prose, mélée de vaudevilles.*

A quelques incidens près, c'est une faible copie de la pièce de *Marianne*, qu'on joue à l'Opéra-Comique. On y trouve cependant de fort jolis couplets. Ceux que chantent le citoyen *Raffile*, sur *l'amitié d'un père*, ont été applaudis; mais les suivans l'ont été bien d'avantage, et à juste titre.

Que puis-je désirer de plus?

C'est *Magdelon* qui peint au jeune amant son attachement pour *Cécile*, et qui lui témoigne, en même-temps, la crainte qu'elle a qu'il ne cherche à la séduire.

. . . . . .

Son bonheur fait ma récompense,
Et c'est moi, qui, pour ses vertus,
Lui dois de la reconnaissance:
Cet or, si rare et si vanté,
Balance-t-il mes avantages....
Sa sagesse fait ma fierté;
Son amitié... Voilà mes gages!

Si quelquefois un peu d'humeur
Me donne un ton brusque et sévère....
Cécile sait bien qu'un bon cœur
Fait excuser le caractère.

Combien de torts sont réparés,
Quand on est pur et sans reproche !
Ceux que le rang a séparés,
Souvent l'amitié les rapproche.

Et vous, dont l'air plein de candeur,
Invitait à la confiance,
Méprisez-vous assez l'honneur
Pour mentir à son innocence ?
Un jeune objet, crédule et bon,
Attend le respect qu'il impose....
Il faut ménager le bouton,
Si vous voulez avoir la rose.

Le rôle de *Criquet*, joué par le citoyen *Brunet*, jette de la gaîté dans cet ouvrage. La citoyenne *Barroyer*, qui fait *Magdelon*, mérite des éloges. — Nous ne cesserons de dire que le citoyen *Raffile* est mieux dans les *grimes* que dans les *amoureux*.

L'auteur de *Magdelon* a été demandé : on est venu annoncer *le cousin Jacques ;* ce nom a été couvert d'applaudissemens. Quelques personnes ne l'ont pas entendu sans surprise : elles croyaient le *cousin* mort, d'après certain couplet qui venait d'être chanté, et qui commence ainsi :

Comme l'a bien dit un auteur,
L'auteur de Nicodéme....

Cher cousin !... Voilà de la modestie.... *sic itur ad astra*, c'est votre devise ; on sait qu'autrefois vous étiez *lunatique*.

---

19 Prairial.

CLARICE ET VALCOUR, *ou* LE CRI DE VENGEANCE, *Comédie en un acte et en prose, mélée d'arriettes.*

Cette fois *l'assassinat de Rastadt* n'est point mis en action, il est annoncé par un courier, à la fin d'une petite intrigue *d'amourettes.* A cette nouvelle affligeante, tout le monde brûle de se venger, et tout le monde part, en faisant des imprécations contre la maison d'Autriche.

Les auteurs ont été demandés : le citoyen *Dognon* a été nommé pour les paroles, et le citoyen *Foignet* pour la musique.

Le premier est connu au *théâtre Montansier*, par son opéra des *Prisonniers français en Angleterre.*

THÉATRE DE LA CITÉ.

18 Prairial.

L'EMPIRE DE LA FOLIE, *ou la Mort et l'Apothéose de Dom-Quichotte, Pantomime en trois actes.*

Encore une nouvelle production du citoyen *Cuvelier ;* mais celle-ci est de beaucoup inférieure aux autres, du même auteur. Ce sont les principales aventures du roman de *Dom-Quichotte*, mises en action. Le plan de cette pantomime nous a paru modelé sur celui des anciennes pantomimes de *Nicolet.* Allées et venues sans motif ; situations sans comique ; point d'intrigue ; des scènes purement épisodiques, voilà ce qui nous a paru nuire à son succès ; et, sans les chevaux de *Franconi*, sur-tout sans la monture de *Sancho* (un cer-

tain *âne*, qui n'était pas du tout bête), nous doutons fort qu'elle ait pu se traîner jusqu'à la fin : aussi le sifflet du machiniste a-t-il fait écho dans la salle, lors de la descente du rideau, après l'apothéose.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

19 et 22 Prairial.

. . . . . Semblables à la *rose*,
Un même jour les vit naître et périr.

LE PETIT COUSIN, *Vaudeville en un acte, représenté pour la première fois le* 19 *prairial.*

ENCORE UN FIGARO ou *le Rendez-vous manqué, pièce en un acte, en prose.*

---

28 Prairial.

LE DÉSERTEUR, *Ballet-Pantomime, en trois actes.*

Ce ballet-pantomime, de la composition de *Dauberval*, vient d'être remis au théâtre avec le plus grand succès, par le cit. *Eugène Hus*, maître des ballets de ce spectacle. Il a été aussi bien rendu qu'il pouvait l'être : et le public le verra long-tems avec plaisir. Nous avons seulement remarqué, dans la scène du camp, des officiers, en habit de généraux, commander des pelotons de quatre hommes, et un général de brigade ordonner à un général en chef ; ce qui sera, sans doute, rectifié aux représentations subséquentes.

L'administration de ce spectacle, jalouse de mériter de plus en plus les suffrages du public, vient d'engager les citoyens *Bithmer*, *Stockley*, la citoyenne *Cousin*, et autres artistes de l'Ambigu-Comique, dont le début aura lieu, le 1er messidor, dans la pièce de *Roland de Monglave*.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

(*Provisoirement rue Martin.*)

16 Prairial.

LE VAL-DE-VIRE *ou* LE BERCEAU DU VAUDEVILLE, *Opéra-comique en un acte, et en vaudevilles.*

PERSONNAGES.

OLIVIER BASSELIN, foulon de Vire, Créateur du Vaudeville, *St. Legé.*
ADÈLE, sa fille, *C.e Auger.*
GEORGES, Amant d'Adèle, *Belford.*
ANDRÉ DE LA VIGNE, poëte Contemporain, *Fréderick.*
LE BAILLI DE VIRE, *Tiercelin.*
BLAISE, jeune nigaud, *Grain.*

La scène se passe dans le Val-de-Vire (de la ci-devant province de Normandie.)

La pièce commence par un chœur de villageois qui font la récolte; *Olivier Basselin*, pour les égayer en travaillant, leur chante une ronde:

AIR: *Mon père était pot.*

Amis, dépouillons nos pommiers,
C'est-là notre vendange;
De cidre emplissons nos celliers,
Et chantons sa louange.
Champenois, Gascons,
Picards, Bourguignons,
Vous allez tous voir comme,
Sans trop se vanter,
Pour boire et chanter
Les Normands ont la pomme.

Du prix de ce fruit enchanteur
Si chaque buveur doute,
Qu'il s'en rapporte au créateur,
Qui s'y connaît, sans doute :
Dans le paradis,
Dieu voulant jadis
Tenter le premier homme,
Laissa le raisin,
Mais, pour son dessein,
Il employa la pomme.

Bientôt *Basselin* veut marier sa fille ; trois amoureux aspirent à sa main ; *Georges*, jeune garçon, d'esprit et bienfait ; *Blaise*, vrai nigaud, qui ne saurait ouvrir la bouche sans dire une balourdise ; enfin le troisième concurrent est le grave, mais encore plus sot bailli du lieu. Ce dernier est riche, puissant, et peut se faire craindre. Il faut l'éconduire..... d'une manière adroite, et c'est à quoi tend le père d'*Adèle*. Malgré ce que lui a dit le bailli — *Que l'esprit ne mène à rien*, il décide que celui qui fera la plus jolie chanson sera l'époux de sa fille. Grand embarras du bailli, qui ne conçoit rien à cette fantaisie, pas plus qu'à ce joli couplet chanté par *Basselin*, pour réfuter son opinion sur l'esprit :

Au sein même de l'opulence,
Il ajoute encore au bonheur,
Il soulage dans l'indigence,
Il console dans le malheur ;
Soutient, contre la maladie,
C'est un trésor dans la santé,
Il embellit, charme la vie,
Et donne l'immortalité.

Cependant il ne faut pas confondre l'esprit avec la méchanceté :

Des bons mots et de la gaîté,
Mais sans fiel et sans âpreté
Font un bon Val-de-Vire.
En piquant, craignez de blesser,
Et dites, mais sans offenser,
Le petit mot (*ter.*) pour rire.

Le bailli n'a qu'un moyen pour se tirer d'affaire, c'est de recourir à *André de la Vigne*, arrivé de Paris pour complimenter *Basselin*; il lui promet soixante pistoles s'il lui fait remporter le prix. *La Vigne*, ami des jeunes amans, ne manque pas de profiter de cette occasion, pour écarter l'ignorant vieillard.

Blaise chante le premier: sa voix *criarde* et *discordante* déchire les oreilles, sa chanson excite les éclats de rire, il est bientôt mis à l'écart; *Georges*, inspiré par l'amour, peint dans une romance le doux sentiment qui l'anime; vient le tour du bailli, qui, plein de confiance dans le talent de son poëte, s'attend à la préférence. Quel est son étonnement, lorsque tout le monde lui rit au nez, et qu'on lui fait l'application de sa chanson où le rusé *la Vigne* l'a peint lui-même comme un *hibou*, dont il faut se méfier. D'après cela, *Basselin*, qui ne demandait pas mieux que de marier *Georges* avec *Adèle*, unit les amans; et la pièce se termine, comme elle a commencé, par une ronde, dont le dernier couplet s'adresse au public.

De ce charmant héritage,
Pour recueillir notre part;
Nous nous mettons en voyage,
Sans doute beaucoup trop tard;
Après *Piron* et *Favard*.
De grace, daignez nous dire,

Si nous n'avons pas envain
Cherché ce soir le chemin
Qui peut mener au Val-de-Vire.

Cette petite pièce est fort gaie, les couplets nous ont paru soignés, et les rôles bien distribués. Le citoyen *Saint-Légé* a rempli le sien avec la bonhommie, la rondeur, la franchise du *créateur du Vaudeville ;* quel physique pour les *pères la joie !* ..... sa voix a du mordant, et son jeu n'a rien de forcé, aussi cet acteur gagne-t-il de jour en jour dans les bonnes graces du public, qui l'applaudit chaque fois qu'il paraît sur la scène. Le citoyen *Tiercelin* a un excellent masque..... Le citoyen *Grain* est fort bien dans les *Niais*..... *Belford* a de la chaleur et chante bien, nous voyons avec plaisir que ses gestes sont moins étudiés, qu'il se corrige de cette roideur et de cette affectation qu'il avait dans le maintien. —La citoyenne *Auger*, qui paraît décidément attachée au théâtre des Troubadours, fera bien de se tenir sur ses gardes..... quelquefois elle chante faux. Du reste, c'est une bonne acquisition. *Frédérick* a été fort applaudi dans le poëte *André de la Vigne.*

On lui a fait répéter le couplet suivant qu'il adresse à *Basselin.*

AIR : *A moins que dans ce Monastère.*

Le simple nom de Vau-de-Vire,
Ne convient plus à vos chansons,
Puisqu'on les chante et les admire
Bien loin de ces joyeux cantons.
Vos refrains heureux dans nos villes
Ont obtenu tant de succès,
Qu'on a cru pouvoir désormais
Les appeler des *Vaudevilles.* (*bis.*)

Les auteurs du *Val-de-Vire* sont les citoyens *Armand-Gouffé* et *Duval*, également auteurs de *Clément-Marot*; ils ont paru et ont reçu des marques générales d'approbation.

Nous les invitons à retrancher dans leur ouvrage quelques couplets qui font longeur et n'ont rien de saillant.

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON,

Réunis au Théâtre de la Cité.

OUVERTURE.

21 Prairial.

Les artistes de l'*Odéon*, depuis le malheureux incendie qui a consumé leur salle, promenaient leurs talens de théâtre en théâtre, et le public, vrai connaisseur, s'empressait de leur décerner le tribut d'éloges qui leur étaient dû. Ils viennent enfin de trouver un asyle au théâtre de la Cité. Leurs représentations alterneront avec celles de ce spectacle. Ils ont ouvert par *la Femme jalouse*; depuis, ils ont donné *les Victimes cloîtrées*; et dans ce moment ils annoncent la prochaine représentation de *Misantropie et Repentir*. Nous ne doutons nullement de leur zèle; mais nous craignons fort que le public ne s'apperçoive de l'absence de *Saint-Fal* et de la citoyenne *Simon*. Cependant les talens connus du citoyen *Dorsan* et de la citoyenne *Desrosiers*, qui marchent rapidement sur les traces de nos plus célèbres artistes, nous consolent quelquefois de cette perte momentanée; et tout nous fait espérer, qu'en

représentant souvent de bons ouvrages nouveaux, ce second théâtre français, dans lequel on revoit avec plaisir les citoyens *Vigny*, *Habert*, *Picard*, *Barbier*, *Degligny*, *etc.* et les citoyennes *Molé*, *Molière*, *Delille*, *Josset*, *Beffroi*, *etc.* saura capter de nouveau les suffrages du public.

On nous a avantageusement parlé d'un drame, en cinq actes et en prose, intitulé : *le Devoir et la Nature* (1), que ces artistes ont représenté, il y a deux ans, avec le plus grand succès, et dans lequel le citoyen *Dorsan* faisait preuve d'un talent précieux. Nous croyons fermement qu'ils vont s'empresser de remonter cet ouvrage intéressant, fait pour occuper une place distinguée après *Misantropie et Repentir*.

27 Prairial.

L'ENTRÉE DANS LE MONDE, *Comédie en cinq actes et en vers.*

On saisit la plume avec un vrai plaisir, lorsqu'il faut rendre compte d'un succès brillant et mérité. Nous sommes tellement sevrés de bons ouvrages dramatiques, qu'un seul, représenté dans ce moment, produit une sorte d'enthousiasme, comme aux beaux jours de la scène française.

Fabrice et *Sophie*, sa sœur, arrivent à Paris chez leur tante, madame *Saint-Allard*, qui n'est autre qu'une certaine madame *Dupré*, femme intriguante, et qui emploie tous les moyens pour trouver à *Aglaé*, sa fille, et

---

(1) Cette pièce se trouve au bureau du *Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 461. — Prix : 1 franc 50 centimes.

digne portrait de sa mère, un mari dont la grande richesse puisse satisfaire, à-la-fois, à ses idées de grandeur et à ses plaisirs. Déjà elle avait séduit le fils d'un homme aisé, nommé *Clermont*; mais ce bon père, instruit à tant, a su déjouer leurs complots intéressés. Une nouvelle dupe se présente : c'est un jeune homme, fils unique très-riche, qui fait son entrée dans le monde; en un mot d'*Hérigny*, l'ami de *Fabrice*, l'amant de *Sophie*, le compagnon de voyage de ces deux personnages intéressans, et descendu avec eux chez leur tante, madame *Saint-Allard*. Cette femme, à l'aide d'un certain d'*Ablanville*, homme vil et rampant, ne vivant que de la bourse d'autrui, (caractère malheureusement trop vrai et qu'on rencontre très-souvent dans la société) parvient à bannir le véritable amour et l'amitié la plus sincère du cœur de d'*Hérigny*, dont ces deux êtres méprisables se sont emparés lors de son arrivée. Envain *Fabrice* et sa sœur, ainsi que l'honnête *Clermont*, auquel la mère de d'*Hérigny* les avait adressés pour guider leur aveugle jeunesse dans une ville aussi corrompue, veulent-ils sauver leur malheureux ami du malheur qui le menace; ce jeune imprudent, insensible à leurs représentations, s'engage de plus en plus dans le piége qu'on lui tend. Madame *Saint-Allard*, pour hâter la réussite de son infâme projet, facilite une secrette entrevue entre sa fille et d'*Hérigny*, (Cette scène a révolté les spectateurs et a excité un murmure général.) et paraît au moment où ce dernier, un peu échauffé par les fumées du vin, tombe aux genoux d'*Aglaé*, et lui fait l'aveu de son amour. Cette mère abominable feint de voir l'honneur de

sa fille compromis, et, pour le réparer, fait signer au jeune homme une promesse de mariage, accompagnée d'un dédit considérable; mais bientôt arrive le moment où le vice doit être abattu et la vérité triompher. *Clermont* reconnaît dans cette madame *Saint-Allard* la femme *Dupré*, dont il a déjoué une fois les honteux projets, et il détrompe le jeune d'*Hérigny*, dont le cœur avait déjà commencé à éprouver des remords. Une querelle d'intérêt, survenue entre cette intriguante et son digne acolyte, d'*Ablanville*, est la cause que ce dernier, pour s'en venger, remet au jeune homme le dédit fatal dont il s'est emparé après la signature; ces deux et méprisables créatures sont obligées de se retirer honteusement, et *Clermont* conduit chez lui les trois jeunes gens, à la grande satisfaction de *Sophie*, dont *Fabrice* promet la main au jeune d'*Hérigny*, si son repentir est sincère.

Cette pièce, à laquelle l'auteur aurait pu donner le second titre *des Intrigans*, présente un assemblage d'événemens trop multipliés, et trop précipités, pour une espace de vingt-quatre heures. Les caractères en sont fortement tracés, et quelquefois font horreur. Les trois premiers actes ont été couverts d'applaudissemens; le quatrième a excité quelques murmures; (nous en avons dit les raisons dans l'analyse de la pièce.) Mais il est facile à l'auteur de supprimer ou de changer la scène, un peu hazardée, qui y a donné lieu; le cinquième acte est digne au moins des trois premiers, et le dénoument a fait un plaisir général.

Parmi une foule de beaux vers, nous en avons remarqué quelques-uns d'incorects, ou qui présentent une fausse idée, tels que celui-ci:

. . . . . Fidèle au *sentier* de l'honneur.

Il suffit d'indiquer à l'auteur les légers défaut qui déparent son ouvrage, pour être persuadé qu'il s'empressera de les faire disparaître. On doit, en raison de son grand talent, lui passer encore moins qu'à un autre, les incorrections qui peuvent lui échapper; et nous devons l'inviter à relire, avec une attention réfléchie, sa comédie, dans laquelle nous avons cru remarquer deux ou trois *hiatus*, dont un, entr'autres, est occasionné par la finale du mot *d'Hérigny*.

Un léger événement a interrompu le cours de cette représentation. Sur la fin du quatrième acte, un goût de feu s'est fait sentir dans la salle, et a fait craindre un incendie. Chacun se précipitait déjà pour sortir; mais heureusement le calme s'est rétabli, et le commandant des pompiers est venu rassurer les spectateurs, en leur annonçant que ce goût de feu n'avait été occasionné que par un mouchoir brûlé, et qu'il n'y avait aucun danger à appréhender : la pièce a ensuite été finie dans la plus grande tranquillité.

L'auteur a été demandé unanimement, et le citoyen *Picard*, à qui l'on doit la charmante comédie de *Médiocre et Rampant*, et nombre d'autres jolis ouvrages, qui ne sont point inférieurs à celui-ci, a paru, conduit par ses camarades, au milieu des applaudissemeus universels.

On ne saurait donner trop d'éloges au zèle et aux talens de tous les artistes qui ont joué dans cette pièce. Le citoyen *Barbier*, dans le rôle de d'*Hérigny*, a décélé un talent qu'on ne lui connaissait point encore, et qui promet beaucoup, s'il continue à se former.

Le citoyen *Dorsan*, dans celui de *Fabrice*, n'a point été au-dessous de sa réputation. Le citoyen *Vigny* a rendu le sien (d'*Ablanville*) avec la plus piquante originalité ; enfin, le public n'a pu s'empêcher d'applaudir la citoyenne *Josset*, ci-devant au *théâtre de Monsieur*, dont la jolie figure et le talent précieux sont au-dessus de tout éloge. Nommer ensuite les citoyens *Dégligny*, *Habert*, *Picard*, *Varenne*, et les citoyennes *Molé*, *Beffroi*, *Desrosiers*, c'est dire que la pièce a été parfaitement jouée.

Plusieurs administrations de théâtre m'ont appris que divers particuliers demandaient leurs entrées à leurs spectacles, en qualité de *Rédacteurs* de la partie dramatique du *Mercure de France*. Je les préviens qu'il n'existe d'autre *Rédacteur*, de cette partie de mon journal, que moi, sauf quelques articles qui m'ont été communiqués, lorsque trois nouveautés étant représentés sur trois théâtres différens le même jour, je n'ai pu les voir toutes les trois. Je les invite, en conséquence, à se défier de ces frélons littéraires, qui, pour excroquer quelques entrées, et quelques réputations, se couvrent d'un masque que je saurai bien leur arracher.

CAILLEAU.

AVIS.

Aux Rédacteurs du Journal.

L'exposition qui a eu lieu en vendémiaire, au Champ-de-Mars, des objets d'art et d'in-

dustrie nationale, aura porté quelqu'atteinte à cette anglomanie, qui donne une préférence exclusive aux cristaux, aux crayons, aux aciers, etc., de fabrique anglaise. J'avais voyagé (jeune) en Angleterre, et j'en avais rapporté ce préjugé. L'emplette, que j'ai faite au Champ-de-Mars, de cristaux aussi baux et mieux travaillés, de crayons aussi bons et moins secs que ceux que j'avais de Londres, m'aurait guéri de ce préjugé, si je ne l'eusse déjà été depuis du tems; j'avoue cependant que c'est aux rasoirs que j'attendais un succès; j'en ai d'anglais et d'excellens; j'avais bien entendu parler de la fabrique des nécessaires à barbe et rasoirs d'acier fin du citoyen Lepetit-Walle, aux Quinze-Vingts, faubourg Antoine, mais je ne les connaissais pas; j'en ai donc acheté, et je déclare que je ne fais aucune différence entre les rasoirs de cet artiste et les meilleurs rasoirs anglais. J'ai donné une paire de ces rasoirs du citoyen Lepetit-Walle, comme rasoirs anglais, à un de mes amis, encore un peu anglomane sur ce point; il les trouve excellens.

Sans doute que cette fabrique qui n'est destinée qu'à la partie de rasoirs d'acier fin, et d'un procédé de manipulation particulier, doit être bien supérieure à toute autre, même à celle des Anglais. Elle est considérée par le conseil des arts, comme la seule en France de ce genre.

Or, je vous invite, citoyens, à insérer cette lettre, par la publicité de laquelle mon ami apprendra que ses rasoirs sont français, et qu'il ne m'en a coûté que 12 francs pour le guérir de son préjugé peu civique.

CH. ANDRÉ CAT....

MERCURE
DE FRANCE.

Du 30 Prairial an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 15 *prairial.*

NOTRE gouvernement vient de décréter, pour les dépenses de la guerre, un nouvel emprunt, qui sera remboursé dans dix ans.

La nation grecque doit y contribuer pour un million et demi, les Arméniens pour un million; les Juifs donneront 800,000 piastres, et les banquiers 18 millions.

Les nouvelles de la Syrie sont toujours inquiétantes pour la Porte.

Semlin, 3 *prairial.*

Depuis quelques jours, on désarme dans nos environs, de même qu'en Hongrie, les habitans des campagnes.

On apprend de Widdin que la flotille ottomane, arrivée l'année dernière de Constantinople sur le Danube, pour coopérer au siège

de Widdin, vient de retourner à Constantinople, et qu'elle sera employée contre les français sur la côte de Syrie.

A l'époque du 21 floréal, la Porte n'avait encore publié à Constantinople, aucune nouvelle qui ait confirmé le bruit d'un grand échec essuyé par les français à St.-Jean-d'Acre, bruit qui se renouvelait depuis quelques jours : il paraît qu'ils continuaient encore, vers la fin de germinal, le siège de cette place, que défendait, avec vigueur, le chevalier Sydney-Smith.

On sait aujourd'hui positivement que Passwan-Oglou est à Widdin, et que non-seulement il n'a pas licencié entièrement son armée, mais qu'il fait des préparatifs de défense, et des amas de provisions, qui donnent lieu de croire qu'il craint une attaque, ou qu'il médite une nouvelle levée de boucliers : on croit aussi qu'il n'est pas étranger aux troubles excités par les janissaires, arrivés depuis peu à Belgrade. Au reste, il règne, en apparence, la meilleure intelligence entre Mustapha, Pacha de Belgrade, et Passwan-Oglou. Ce dernier Pacha, sur lequel on a débité bien des fables, est né à Widdin même, et n'a jamais servi chez aucune puissance européenne (1). Son père était un ramoneur, et le nom de Passwan-Oglou (altéré de *Pazman-Ohlu*), signifie *fils du ramoneur*. Au sortir de l'enfance, il quitta la religion grecque, pour se faire musulman, et s'enrôla parmi les janissaires, où il se fit distinguer de bonne-

---

(1) Des gazettes d'Allemagne ont dit ; les unes, qu'il était né à Francfort, d'autres, dans la Basse-Saxe ; et qu'il avait été soldat dans les troupes prussiennes. Il est âgé de 30 à 36 ans.

heure, et passa par différens emplois, tant militaires que civils, jusqu'à ce qu'il fût nommé Pacha de Widdin.

Les janissaires de Belgrade, qu'on le soupçonne de diriger secrètement, se livrent à des excès de plus en plus alarmans : non-seulement ils ont repris leurs maisons par la violence ; mais ils ont rudement maltraité ceux qui les habitaient ; et ils ont répandu une telle terreur dans le pays, qu'une foule de familles chrétiennes ont émigré, pour s'établir dans les états de l'empereur.

On se rappelle que la ville d'Andrinople, après avoir essuyé, pendant plus d'un an, les pillages *des voleurs de Romélie* ; ensuite les vexations et les exécutions sanglantes du Beglierbey, chargé de les combattre, fut en grande partie abîmée il y a quelque tems, par une terrible inondation qui renversa un grand nombre de maisons, et ruina presque tous les habitans. Cette ville a éprouvé, le 4 mai, un nouveau fléau : un incendie violent, qui a duré un jour entier, en a consumé une partie.

ANGLETERRE.

Londres, 12 *prairial.*

Une lettre arrivée hier d'Italie, porte, que malgré les efforts de Sydney Smith, Buonaparte, après avoir eu quelque désavantage aux environs de Saint-Jean d'Acre, est revenu à la charge, a dispersé l'armée des pachas de Jérusalem et de Damas, ainsi que les troupes anglaises, et s'est emparé de la ville.

M. le comte d'Artois, qui croyait passer sur le continent, est revenu tristement à Edimbourg.

Il paraît que les ministres n'auront pas voulu le laisser partir, ou plutôt qu'il aura reçu de mauvaises nouvelles du continent.

On mande de Dublin que la rebellion s'est organisée de nouveau dans les comtés de l'ouest, et va toujours en croissant. Cependant on est assez rassuré sur la tranquillité générale du pays ; car le lord Cornwallis vient de mander à sa fille, la vicomtesse de Brôme, qu'elle pouvait en toute sûreté le venir voir à Dublin.

Une lettre d'un officier de la frégate l'Insurgente, appartenant aux Etats-Unis, et datée de Saint-Kitt, du 20 mars, porte qu'il y a eu une insurrection à la Guadeloupe ; que les royalistes ont voulu y arborer le drapeau blanc, et assassinur l'agent du directoire, le citoyen Desfourneaux ; mais que celui-ci, averti à tems, s'est mis en mesure de soumettre les rebelles.

Les amis de la paix remarquent avec plaisir le silence des gazettes ministérielles sur le roi de Prusse. Ce silence est d'autant plus remarquable que, d'un autre côté, les papiers de l'opposition prétendent que ce roi tient toujours, de plus en plus, à sa neutralité, et que si les papiers ministériels avaient su le contraire, ils se seraient empressés de donner le démenti aux papiers patriotiques.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Berne, 14 *prairial.*

Avant-hier les autorités suprêmes de la république firent, au bruit du canon, et au milieu d'une foule de spectateurs, leur entrée dans cette ville. Demain, le grand conseil tiendra

sa première séance dans la salle des ci-devant deux cents. Le sénat siégera dans la maison de l'état-extérieur. La chambre du ci-devant petit conseil est destinée au tribunal suprême, et le bureau de la guerre occupera la maison de l'ancien avoyer Steigner. Immédiatement après l'arrivée du gouvernement, cinquante hommes ont monté la garde, et hier, dans l'après-midi, notre garde-nationale a occupé tous les postes de la ville, et y a remplacé un bataillon de la 106e demi-brigade, que nous avions en garnison, et qui est parti ce matin pour Zurich.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE.

Génes, 12 *prairial.*

Nous avons appris ici l'heureuse nouvelle de l'arrivée du général Macdonald à Florence, le 5 de ce mois, et en même tems, que le général Victor occupait, avec sa division, la Spezzia; ainsi, notre communication avec la Toscane, et par conséquent avec les troupes de l'armée de Naples qui s'y trouvent aujourd'hui, est parfaitement assurée. Du côté de Coni, la prise d'Oneille, par le général Pouget, qui en a chassé les rebelles, et les poursuit actuellement dans les vallées où ils se sont retirés, a ouvert notre communication avec le général Moreau; par conséquent, les deux généraux sont parfaitement en état de combiner leurs opérations, d'agir de concert, et de se porter des secours mutuels. Ainsi, l'on peut regarder la jonction comme réellement effectuée.

On annonce que le général Moreau se rendra ici sous peu de jours.

ESPAGNE.

Madrid, 6 prairial

La cour vient de convoquer ici une assemblée générale du clergé, à laquelle concourent des députés de toutes les cathédrales. On n'est pas encore d'accord sur le véritable objet de cette convocation : on présume seulement qu'il est question de rendre à notre clergé, encore très-riche, malgré les atteintes qu'il a éprouvées dans ces derniers tems, une partie de ce dont on l'a dépouillé ; mais de le charger, en revanche, de desservir les intérêts de nos billets royaux, qui s'élèvent annuellement à quatre-vingt dix millious de réaux. Notre gouvernement imagine tous les moyens possibles de relever ce papier-monnoie, que les besoins de la guerre tendent à discréditer de plus en plus. Dans ces circonstances, la nouvelle de l'arrivée de deux vaisseaux et trois frégates à Santona, petit port voisin de celui de Saint-Ander, a fait ici une très-agréable sensation, ces bâtimens étant chargés de cinq millions de piastres en numérraire et de denrées coloniales, pour la valeur de sept millions. Nos billets se sont d'abord ressentis de cet heureux événement : ils ont éprouvé une hausse de 5 à 6 pour 100 ; mais ils sont retombés bientôt après, et perdent encore en ce moment 45 pour 100.

Nous n'avons pas de nouvelles de l'escadre française depuis le 18 floréal qu'elle a été vue à la hauteur de Carthagène. Le lord Saint-Vincent, qui s'était porté, avec la sienne, à Gibraltar, n'y est resté que trente-quatre heu-

res, et il y a pris deux vaisseaux et deux mille hommes, qu'on croit destinés à renforcer la garnison de Mahon. Il était, le 21 floréal, à la hauteur de Malaga, et paraissait faire route vers Minorque.

Quant à notre escadre principale, voici ce que nous en savons jusqu'à ce jour : elle est forte de 17 vaisseaux, et de deux ou trois frégates. On l'avait vue de Carthagène le 28 floréal; mais il est arrivé avant-hier trois couriers consécutifs, qui ont appris qu'elle était rentrée dans ce port, à la suite d'un violent ouragan qu'elle a éprouvé près des côtes d'Andalousie, à la hauteur de Marbella, et qu'elle avait eu six vaisseaux fort endommagés.

RÉPUBLIQUE NAPOLITAINE.

Naples, 8 prairial.

Toutes les troupes françaises ont évacué l'ex-royaume de Naples. Il n'est resté que les garnisons du fort Saint-Elme, de Capoue et de Gaëtta, et une petite colonne mobile aux ordres du général de brigade Gérardon. On craignait que le départ des français n'encourageât les royalistes à faire quelque mouvement; mais jusqu'à présent, la tranquillité publique n'a pas été troublée. Le gouvernement seconde les vues des patriotes et déploie la plus grande énergie. Le lendemain du départ des français, il y eut une grande assemblée populaire dans laquelle on comptait plus de trois mille patriotes, outre plusieurs autres assemblées non moins nombreuses. On s'y occupa des moyens de dé-

fendre la patrie et la liberté ; on y ouvrit une souscription volontaire : le peuple fraternisa avec les patriotes. La suppression de plusieurs impôts, qui tombaient sur les classes pauvres, a produit le meilleur effet.

Le commissaire Abrial, quoiqu'il eut annoncé qu'il resterait, est parti avec Macdonald. Alors les décrets de la commission législative n'ont plus besoin de la sanction des agens français, et nous sommes libres et indépendans. Le plan de la constitution a déjà été publié. La commission législative en ouvrira bientôt la discussion, et peut-être dans un mois il aura été accepté par le peuple. Cette constitution est tout-à-fait démocratique, et différente en beaucoup de points essentiels de celles qui existent. Quelques articles qui auraient choqué le clergé ont été retranchés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait d'une lettre de Chambéry, 16 prairial.

Des nouvelles venues du Piémont, annoncent que les insurrections continuent ; que l'ennemi y a levé quatre régimens composés de quatre mille hommes chacun ; qu'il fait marcher les régimens ci-devant provinciaux que l'administration provisoire avait laissés dans leurs foyers ; que les prêtres sont à la tête des insurgés ; que, parmi ceux-ci, il y a deux partis, l'un à cocarde bleue pour le roi de Sardaigne, l'autre à cocarde noire pour l'empereur ; que le général Fiovella, qui commande dans la citadelle de Turin, a fait lancer

quelques bombes sur la ville dont il avait à se plaindre, à cause des excès commis sur les militaires français qui étaient aux portes lorsque l'ennemi s'est avancé ; que, tandis que l'on approvisionnait la citadelle, par les efforts des patriotes, certains agens faisaient sortir les provisions par la porte de secours ; que l'ennemi s'est emparé, sans aucune résistance, de la porte de Suze, où commandait le général Ledoyen ; que celui-ci s'est retiré sans avoir été attaqué, ni fait le coup de feu ; qu'il a laissé un canon le 6 à la Novalaise, au-dessus du Mont-Cénis ; plusieurs quintaux de plomb à Suze, cinq cents gibernes et quatre cents fusils. On dit qu'il a été renvoyé par le général Muller, et qu'il sera remplacé par le général Davin, ou par le général Herbin, qui connaît parfaitement toutes ces montagnes, et qui, ayant dirigé la prise du Mont-Cénis, lorsqu'il était au pouvoir de l'armée piémontaise, où il fut fait adjudant-général sur le champ de bataille, saura bien, sans doute, le défendre contre les tentatives des austro-russes : il est jeune, d'ailleurs, actif, et peut tout voir par lui-même.

Voici une proclamation de la ville et province de Novare, qui annonce bien l'esprit de ceux qui administrent.

L'administration provisoire de la ville et province du Novare.

Disposée à maintenir, par tous les moyens possibles, le bon ordre et la tranquillité publique, et animée par la sagesse et la docilité avec lesquelles le peuple novarois s'est toujours conformée aux ordres supérieurs, pour coopérer unanimement à la félicité commune,

secondant même les mesures et les dispositions bienfaisantes prises à cet égard, par les généraux et commandans autrichiens, l'administration prescrit ce qui suit :

Art. Ier. Elle invite tout individu, corps, ou communautés, à l'exacte et rigoureuse exécution de sa proclamation du 6 mai courant, par laquelle il a été prescrit à un chacun de s'abstenir de toute insulte personnelle, de vengeances particulières, et de toute injure contraire aux véritables et solides maximes de la religion, aux lois et aux sentimens pacifiques de S. M. I. R.

II. Il est absolument défendu, à qui que ce soit, de répandre de fausses allarmes tendant à troubler la tranquillité publique, sous quelque prétexte que ce soit d'opinions, de religion ou autre, sous peine d'être rigoureusement puni, selon que l'exigeront les circonstances.

III. Elle engage chaque particulier à adopter promptement, quant à la forme des chapeaux, ainsi qu'à la couleur et à la forme de l'habillement, un costume plus analogue aux circonstances présentes, afin de prévenir toute rencontre fâcheuse en divers cas : on doit se conformer, à cet égard, aux formes déjà adoptées par les personnes sages et prudentes de chaque condition.

Novare, le 9 mai 1799.

Voici encore une version fidelle d'une espèce d'écrit dont se couvrent les insurgés et les prêtres qui les dirigent :

« Vive la très-sainte religion chrétienne ! » vivent les trois puissans empereurs qui la

» soutiennent avec leurs armées ! vive le » peuple fidèle qui les assiste ! »

Il est plaisant d'entendre les prêtres piémontais, catholico-romains, faire les éloges des trois empereurs, allemand, russe, et turc pour le soutien de la religion.

Extrait d'une autre lettre de Chambéry, du 19 prairial.

Nous avons vu passser ici des chevaux de remonte, dont la fourniture, dit-on, a été faite par la compagnie Bodin : on ne peut concevoir dans quel état ils étaient. On assure qu'ils avaient été reçus à Lyon, mais que trois déjà avaient péri à Bourgoin. Les corps pour lesquels ils ont été destinés en ont reçu quelques-uns ; les autres, à l'époque de notre retraite d'Italie, ont été renvoyés ici ; leur situation est telle, que l'on n'a pas voulu se charger de les soigner, avant qu'un artiste vétérinaire n'eût constaté leur état par un procès-verbal, fait en présence des autorités constituées. Ce procès-verbal doit avoir été adressé au ministre de la guerre ; et l'on attend avec impatience qu'il fasse punir, non-seulement les fournisseurs, mais encore les experts et autres qui ont fait recevoir, pour le compte de la république, des chevaux de nulle valeur, et hors d'état d'aucun service.

Pendant que cette infidélité occupait notre commune, des militaires revenant d'Italie, poussaient les hauts cris contre la même compagnie Bodin : ils soutenaient que le service, depuis l'ouverture de la campagne, s'est fait par réquisition ; que les bœufs des habitans ont servi à traîner les ambulances, les bagages, et ensuite ont été envoyés à la boucherie.

On craint bien que ces malheureux habitans n'aient pas été payés ; et Dieu veuille que ces fournitures ne se trouvent pas allouées dans les états de la compagnie ! Ils ont ajouté qu'elle avait dans ses bureaux une armée de *petits mssieurs*, de jeunes conscrits, de réquisitionnaires, tous bien montés, bien vêtus, bien nourris, pendant que le soldat éprouvait les plus grands besoins. Nous avons vu de ces employés passer ici, allant en Italie, dans un pauvre état, et repasser, lors de notre retraite, avec des berlines à six chevaux. Qu'on sache que toutes les vexations commises, dans les pays où nous avons porté les armes, n'ont pas peu contribué à nous aliéner le cœur des habitans.

PARIS.

Au quartier-général, à Zurich,
le 14 prairial, an 7.

Massena, général en chef, au Directoire exécutif de la République française.

Citoyens Directeurs,

Le général Collaud, commandant la division du Bas-Rhin, me rend compte que le 11 de ce mois, à 2 heures du matin, il a fait attaquer l'ennemi par le général Darnaudat, commandant son avant-garde, dans ses positions de Scriesheim, près Ladenbourg, sur la rive droite du Neker. L'ennemi a été culbuté de toute part ; notre cavalerie s'est particulièrement distinguée dans cette affaire ; elle a enlevé à l'ennemi 130 chevaux. On lui

a fait en outre 50 prisonniers environ, parmi lesquels sont 38 hussards de Szeklers, un capitaine et un lieutenant du même régiment. Les paysans de l'Odenwald s'étaient réunis à l'ennemi; leur perte commune en tués ou blessés s'élève à 300 hommes environ.

Salut et respect,

Signé, MASSENA.

Lettre particulière du même général, datée du même jour et du même lieu.

L'ennemi n'osant pas attaquer de front la ligne de redoutes qui couvre Zurich, a pris le parti de nous tourner.

Il paraît qu'une partie de sa ligne, s'étend depuis Eglisau jusqu'à Rapperchweil, et qu'il cherche à nous couper nos communications et nos points de retraite; mais ses tentatives seront impuissantes.

On a entendu hier une canonnade à une lieue d'ici; c'est une affaire d'avant-postes.

Les habitans de ce canton et, sur-tout, les gens de la campagne, se plaignent, non des soldats, mais des charetiers-vivandiers, et de tous ses gens qui sont à la suite des armées pour butiner.

Au quartier-général de Zurich,
le 15 prairial an 7.

Massena, général en chef, au Directoire exécutif de la République française.

Citoyens Directeurs,

L'ennemi m'a attaqué hier en force sur ma droite; ce mouvement, me faisant présager une attaque générale de sa part, pour le len-

demain, j'ai fait, en conséquence, toutes mes dispositions pour le recevoir.

En effet, l'ennemi a commencé aujourd'hui, à la pointe du jour, son attaque sur toute la ligne ; après quelques heures de combat, ses principales forces et ses efforts se sont dirigés sur ma droite, sur la division commandée par le général Soult, j'y étais en personne. L'ennemi voulait s'emparer de toutes les positions qui couvrent Zurich ; il s'est porté avec acharnement sur les villages de Vittikon, Zolikon et Riespach ; il les a enlevés plusieurs fois, et autant de fois ils ont été repris par nos troupes, la bayonnette en avant.

L'ennemi recommençait ses attaques avec une audace toujours croissante ; j'ai alors ordonné un mouvement général sur toute la ligne, et je l'ai fait charger sur tous les points. Il était environ cinq heures du soir ; l'ennemi a soutenu notre choc avec opiniâtreté, et ce n'est qu'à une heure avant la nuit qu'il nous a cédé le champ de bataille, et qu'il a abandonné nos positions, qui ont été de suite occupées par nos troupes.

Nous avons fait à l'ennemi 500 prisonniers environ ; sa perte en morts et blessés est très-considérable ; il vous est facile d'en juger, citoyens directeurs, d'après la longueur de l'action et l'acharnement avec lequel l'ennemi s'est présenté à notre feu. Nous avons à regretter 500 hommes, tant tués que blessés et faits prisonniers.

Je ne puis donner assez d'éloges au général Soult pour les sages dispositions qu'il a faites ; il s'est conduit avec un sang-froid et un courage rares. Toutes les troupes ont fait leur devoir ; mais je dois faire une mention par-

ticulière du zèle et du dévouement avec lesquels les officiers supérieurs et ceux des deux état-majors se sont portés à conduire nos soldats à l'ennemi.

Le général de division Chérin, chef d'état-major-général, a été très-dangereusement blessé d'un coup de feu. La réputation de bravoure de ce militaire distingué est faite. Je regrette, avec toute l'armée, que sa blessure nous prive de ses services. Puisse-t-elle ne pas l'enlever à son pays! L'adjudant-général Debilly a aussi été blessé; il était, d'après vos ordres, rendu de la veille à l'armée.

Depuis le 24 du mois passé, il n'est pas de jour où l'armée n'ait reçu ou livré de batailles générales ou des combats partiels.

Salut et respect.

Signé, MASSENA.

Au quartier-général de Zurich,
le 16 prairial, an 7.

Massena, général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens directeurs, l'ennemi m'a de nouveau livré bataille ce matin, à la pointe du jour; il avait reçu des renforts, car il nous a opposé des troupes fraîches et bien supérieures en nombre à celles de l'attaque d'hier. L'ennemi s'est porté avec impétuosité sur toutes mes positions, et a donné en même-tems sur toute l'étendue de la ligne. Son front était hérissé de 50 bouches à feu : par-tout il a été reçu avec intrépidité.

Je l'ai fait attaquer, il a résisté avec opiniâtreté; mais ses efforts ont été vains, il a fallu céder à la bravoure et à l'audace de nos soldats.

Jamais affaire n'a été plus meurtrière ; le champ de bataille était jonché de cadavres. On se battait encore, avec la même rage et le même acharnement, lorsque la nuit est arrivée.

Nous avons fait à l'ennemi 1200 prisonniers environ, parmi lesquels beaucoup d'officiers pris au milieu de leurs tirailleurs. Sa perte, en morts ou blessés, doit être au moins de 3000 hommes. La nôtre s'élève en tout à 500 hommes. Le général Humbert a été légèrement atteint d'une balle.

Les rapports des prisonniers et de quelques déserteurs, s'accordent tous sur ce point, que le prince Charles dirigeait lui-même l'affaire ; que le général Hotz, suisse, a été dangereusement blessé, et qu'un autre général, dont on ne dit pas le nom, a été tué du côté de la droite, où l'ennemi avait concentré ses forces, et où je commandais en personne.

Toutes nos troupes ont fait des prodiges de valeur, et ont bravé mille fois la mort ; elles en reçoivent l'exemple des généraux et des officiers de tous grades.

J'ai nommé sur le champ de bataille, le citoyen Brunet, chef de la vingt-cinquième demi-brigade, général de brigade ; et les citoyens Burthe et Soult ; le premier, mon aide-de-camp, et le second, celui du général Soult, son frère, tous deux capitaines de cavalerie, chefs d'escadron. Je vous prie ; citoyens directeurs, de confirmer ces nominations, ainsi que celles des officiers qui se sont distingués dans cette journée, et pour lesquels je vous demanderai de l'avancement.

Je me dispose à prendre position sur la chaîne des montagnes de l'Abbis, appuyant ma gauche au Rhin et ma droite au lac de Zug ; j'ai re-

connu moi-même que celle de la Limmat n'était pas tenable.

Salut et respect,

Signé MASSENA.

P. S. L'on me rend compte à l'instant que le général Ondinot, commandant la 3e division, a été blessé d'un coup de feu.

—Par une lettre du 18, le général Massena rend compte qu'il a pris position sur les monts Abbis. Ce mouvement a commencé à la pointe du jour, et a continué jusqu'à quatre heures du soir, sous les yeux de l'ennemi, sans qu'il ait osé l'inquiéter. Dans l'affaire du 16 l'ennemi a eu un général tué, et trois blessés.

Au quartier-général de Bremgarten, le 21 prairial, an 7.

Massena, général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

Hier, à quatre heures du soir, l'ennemi a attaqué, avec des forces supérieures, mes positions en avant de Bremgarten : après une vigoureuse résistance, nos postes ont été obligés de se replier ; l'ennemi s'est emparé du village d'Albis-Rieden ; il gagnait déjà la hauteur en arrière de ce village, lorsque le général Soult a donné ordre au 3e bataillon de la 106e demi-brigade, formé de conscrits, de marcher ; ce bataillon s'est précipité dans les rangs ennemis au pas de charge, et avec une intrépidité au-dessus de toute éloge : en un instant il a fait changer la face des choses ; les ennemis ont

été culbutés sur tous les points, et nos positions ont été reprises.

Nous avons fait cent cinquante prisonniers, parmi lesquels six officiers. Un conscrit s'est saisi d'un canonnier au moment où il allait mettre le feu à sa pièce. L'ennemi a perdu, tant en morts qu'en blessés, 400 hommes; notre perte, en tout, est d'environ 100 hommes.

Salut et respect,

Signé MASSENA.

La cérémonie funèbre, en mémoire des ministres assassinés, près Rastadt, par les troupes autrichiens, a été célébrée avec toute la pompe dont elle était susceptible. — Le matin le canon se faisant entendre de quart d'heure en quart d'heure, a réveillé, dans le cœur des français, le sentiment de la douleur et de la vengeance. — Chaque municipalité s'est assemblée dans le temple de son arrondissement. — A midi, le cortège, composé des membres des diverses admistrations publiques du département de la Seine, des Tribunaux, de l'Institut, portant tous un crêpe au bras, est parti du Palais national des Sciences et des Arts, et s'est rendu en ordre au Champ-de-Mars. — Une garde d'honneur a escorté les familles de Roberjot, de Bonnier, de Jean Debry et de Rosentiel, secrétaire de la légation. — Au milieu du Champ-de-Mars on voyait s'élever une pyramide, couverte d'inscriptions, rappelant le forfait de l'Autriche. Parmi les inscriptions, le peuple a remarqué celle-ci : « Dites à la France que ce ne sont » pas des Allemands, mais des Autrichiens » qui ont trempé les mains dans votre sang. »

— Au-devant de la pyramide était posé deux urnes de porphire, sur lesquelles on lisait : « Aux Ministres français assassinés. » — L'autel de la Patrie était entouré d'acacias et de peupliers. — A trois heures après-midi, le Directoire exécutif s'est réuni au cortège qui l'attendait. Les troupes portaient les armes basses. Chaque personne, faisant partie du cortège, tenait, à la main, un rameau de chêne. — Un groupe de vieux militaires portait la figure en pied de *la justice des Nations*, tenant d'une main un glaive levé, et, de l'autre, montrant les habits ensanglantés de Jean Debry. — Arrivé devant la pyramide, le Directoire exécutif a déposé, sur les deux urnes, des branches de cyprès. Puis, on a exécuté l'hymne à la mémoire des Plénipotentiaires français assassinés. Les chants terminés, un orateur, le citoyen Chenier, s'est avancé au milieu de l'enceinte, une branche de cyprès à la main, et, montant sur un socle de marbre noir, il a prononcé l'éloge funèbre des Ministres. — Son discours a aussitôt été répété par des orateurs placés à différentes distances. — L'hymne de la vengeance a succédé au discours ; ensuite le président du Directoire s'est levé, et, conformément à la loi du 21 floréal, il a voué à la vengeance des peuples et à l'exécration de la postérité, les gouvernemens coupables de l'assassinat des Ministres français. — L'hymne de guerre : *Allons, enfans de la Patrie*, a été chanté avec enthousiasme, et bientôt le cortège s'est retiré, tandis que la musique exécutait le chant guerrier : *La Victoire, en chantant, nous ouvre la barrière.*

Le 20 prairial, le citoyen Sieyes, élu membre du Directoire, en remplacement du citoyen Rewbell, a pris sa place au Directoire, parmi ses collègues, qui l'ont accueilli, suivant l'usage.

La discussion sur la liberté de la presse, se continue toujours avec chaleur. Il s'agit de savoir si un honnête-homme et un coquin auront le droit de débiter, sans crainte, l'un la vérité qu'il sait, l'autre la calomnie qui lui est utile. Il y a sans doute beaucoup à dire de part et d'autre ; mais si la liberté dégénère quelquefois en licence, la répression devient presque toujours un esclavage. Quand on peut dire la vérité, le malhonnête-homme tremble que l'on arrache son masque ; quand il faut se taire, son chemin est plus sûr, il avance sans crainte. Qu'on ne dise pas que la liberté de la presse peut servir la tyrannie ; du moment que l'intérêt ou la crainte nous fait faire une chose, nous ne sommes plus libres. Sans doute le magistrat intègre peut être exposé à tous les traits de la calomnie, il peut même en devenir la victime ; mais il vaut encore mieux qu'un honnête-homme souffre, que de donner à un despote naissant le droit d'imposer silence. Un gouvernement composé d'hommes justes n'abusera jamais de ce droit ; mais, dans un état libre, il faut que, dans les emplois, les hommes succèdent aux hommes, et ils ne sont pas tous justes. Serait-ce une crainte personnelle qui vous retient ? Songez que lorsque vous acceptez une fonction publique, vous courez le même sort que le soldat, qui se dit : Je tâcherai de vaincre ; mais je suis prêt à mourir.

LOIS ET ARRÊTÉS.

Suite de la Loi relative aux domaines engagés par l'ancien gouvernement.

XXVIII Il n'est rien changé par la présente aux attributions de l'autorité administrative en ce qui concerne purement et simplement les liquidations de droits et créances prétendus par des particuliers envers la République.

XXIX. Il sera procédé à la liquidation des indemnités que l'engagiste pourrait réclamer à la vue des quittances de finances, rapports d'experts, et de tous autres titres et documens, de la même manière qu'il est observé pour les autres créanciers de la République: la remise des titres sera faite dans trois mois pour tout délai.

XXX. Le prix de l'adjudication qui sera faite en exécution de l'article XXV, sera en totalité payable en numéraire métallique ; les paiemens seront divisés comme il suit :

1.° Le quart de la valeur du terrain estimé d'après les articles XIX et XXIII de la présente, sera acquitté entre les mains du receveur des domaines nationaux, dans les dix jours qui suivront l'adjudication ; savoir, le premier tiers en numéraire, et les deux autres tiers en obligations ou cédules payables aussi en numéraire, savoir, le second tiers dans le délai de deux mois, et le dernier tiers dans quatre mois; le tout à dater de la souscription des cédules, avec intérêt sur le pied de cinq pour cent par an jusqu'au paiement effectif;

2°. Le surplus du prix de l'adjudication restera entre les mains de l'acquéreur pour fournir jusqu'à due concurrence, soit aux indemnités de l'engagiste, soit aux plus amples reprises de la République : il ne sera exigible qu'après la liquidation de ces indemnités, et sera payable en trois portions égales, de trois en trois mois, à partir de la notification qui sera faite à l'acquéreur de l'arrêté définitif de la liquidation : l'on ajoutera au dernier paiement tous les intérêts qui auront couru jusqu'alors sur le même pied de cinq pour cent par an.

XXXI. Si, par le résultat de la liquidation énoncée

en l'article XXIX, le ci-devant concessionnaire n'était reconnu créancier que d'une partie de la somme restée aux mains de l'acquéreur, il sera d'abord remboursé sur le premier terme des deniers mis en réserve par l'article précédent, subsidiairement sur les second et troisième; et la République ne touchera l'excédant qu'après qu'il aura été remboursé.

XXXII. S'il arrivait qu'il fût dû au ci-devant concessionnaire au-delà de la somme restée en dépôt, il la retirera en entier, et sera remboursé du surplus de sa liquidation comme les autres créanciers de l'État; savoir, deux tiers en bons de deux tiers, et l'autre tiers en bons du tiers consolidé.

XXXIII. Il n'est rien statué ni préjugé par la présente.

1°. Sur les concessions faites à vie seulement, ou pour un tems déterminé, soit par baux emphytéotiques, soit par baux à cens ou à rentes;

2.° Sur les concessions de terrain, à quelque titre que ce soit, faites dans les colonies françaises des deux Indes;

3.° Sur la nature des îles, îlots et atterrissemens formés dans le sein des fleuves et rivières navigables, non plus que des alluvions y relatives, ni des lais et relais de la mer.

Il sera statué sur ces divers objets par des résolutions particulières.

XXXIV. Il n'est, par la présente, porté aucune atteinte à l'exécution des lois des 28 août 1792, 10 juin 1793, et autres relatives aux biens appartenant aux communes ou sections de commune, et aux revendications de biens usurpés par la puissance féodale.

Dans le cas où il y aurait procès pendant entre une commune et un engagiste relativement au fond du droit sur les biens concédés par l'ancien Gouvernement, les dispositions de la présente, et les délais établis par elle, ne courront contre l'engagiste qu'à dater du jugement définitif qui pourrait confirmer sa possession vis-à-vis de la commune; sauf l'intervention de la régie des domaines audit procès, s'il y a lieu.

XXXV. Il n'est point dérogé, par la présente; aux droits et actions qui peuvent compéter à la République contre les concessionnaires ou sous-concessionnaires maintenus purement et simplement en possession par l'article V, à raison des redevances et prestations assignées

sur les fonds, et qui n'auraient pas été frappées d'abolition par les lois nouvelles.

XXXVI. Les précédentes lois sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire à la présente.

XXXVII. La présente résolution sera imprimée.

LOI relative aux acquéreurs de domaines nationaux en execution de la loi du 9 vendémiaire an VI, qui n'ont point payé la seconde moitié et les enchères.

Du 16 floréal.

ART. I.er Les acquéreurs de domaines nationaux en exécution de la loi du 9 vendémiaire an 6, qui n'ont point encore payé la seconde moitié et les enchères, pourront, dans les quatre mois de la publication de la présente, se libérer de la manière suivante.

II. L'acquéreur débiteur qui voudra conserver son acquisition, en fera signifier la déclaration, dans les vingt jours de la publication, 1.° à l'administration centrale qui lui a consenti la vente, 2.° au receveur du domaine national de la résidence de ladite administratiou.

III. Le receveur du domaine national, au moment de la déclaration, réglera la somme à laquelle s'élèvera la dette du déclarant, en calculant deux francs en numéraire pour chaque cent francs qu'il devait originairement en bons de deux-tiers ou autres effets de la dette publique.

IV. L'acquéreur signera, ou, s'il ne sait pas écrire fera signer par un fondé de pouvoir par acte authentique, quatre obligations, chacune du quart de la somme dont il sera redevable; la première, payable dans le premier mois de la publication de la présente; la seconde, à la fin du second mois; la troisième, à la fin du troisième mois; la quatrième, à l'expiration du quatrième mois.

V. Ces obligations resteront entre les mains du receveur jusqu'à parfait paiement, et produiront, au profit de la République, un intérêt proportionnel, calculé sur le pied de cinq pour cent par an, sans retenue.

VI. Il sera libre aux acquéreurs d'anticiper le paiement de leurs obligations. Dans le cas où ils useraient de cette faculté, ils ne paieront que l'intérêt échu jusqu'au jour du paiement.

VII. Après les vingt jours accordés aux acquéreurs pour faire leur déclaration, le receveur dressera le tableau de ceux qui ne se seront pas présentés, ou n'auront pas signé ou fait signer d'obligations, et le transmettra à l'administration centrale : celle-ci fera, sans délai, apposer des affiches pour la revente des biens non payés ; et cette revente se fera dans les formes et aux conditions prescrites par la loi du 26 vendémiaire dernier.

VIII. A l'expiration de chaque mois du nouveau délai, le receveur du domaine national transmettra à l'administration centrale l'état des paiemens faits en vertu des obligations autorisées par les articles précédens. Il transmettra aussi la liste des obligés qui n'auront pas rempli leurs engagemens : ces derniers seront déchus de plein droit, et l'administration revendra les biens qu'ils avaient acquis, suivant le mode établi par la loi du 26 vendémiaire an 7.

IX. Le Directoire exécutif fera connaître au Corps législatif, dans les dix jours de la publication de la présente, le montant des sommes en numéraire versées dans les caisses publiques par les acquéreurs de biens nationaux en exécution de la loi du 27 brumaire dernier : il fera aussi connaître, dans le mois de la publication, le montant des obligations contractées en vertu de la présente, et le tableau des acquéreurs qui ne se seront pas présentés pour en consentir.

X. La présente loi sera réimprimée dans chaque département, et affichée dans toutes les communes.

XI. La présente résolution sera imprimée.

AVIS.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au 30 prairial, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

Les Abonnés au Mercure Français *recevront gratuitement le premier mois de la reprise du* MERCURE DE FRANCE, *au renouvellement de leur abonnement.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

Tome 5. Mg. le titre

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 13.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

ET LIVRES NOUVEAUX.

Le Printems, poëme, par le C. *Devineau*; Paris, chez l'auteur, rue du Four-Honoré, n.° 10, et chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais Egalité, galeries de bois, n.° 240. An 7.

Exposition nouvelle de la Mythologie des anciens, avec l'analyse de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; ouvrage pour toutes les classes de lecteurs. Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée André-des-Arcs, n.° 16. An 7,

Soirées littéraires, par *J. M. Coupé*. Tom. XIV. Prix, 3 fr. et franc de port, 3 fr. 75 cent. A Paris, chez *Hommert*, imprimeur, rue du Colombier, n.° 1160. An 7.

Ce volume renferme des morceaux rares, et traduits ou analysés pour la première fois en français, avec des notes instructives. Telle est la balance des mœurs d'un anglais, *T. Albius*, que l'auteur compare avec *Jean-Jacques*. Tel l'ouvrage d'un français, *René Chopin*, sur les droits des habitans des campagnes. Tels encore un beau discours prononcé à Rome, sous la hache du bourreau, par un illustre belge, *Christophe de Longueil*, qu'on voulait condamner à mort pour avoir fait l'éloge des Français; les cinquante hommes d'armes d'un suivant espagnol, *dom Ramirez*, c'est-à-dire, les cinquante chapitres dans lesquels il a renfermé le résultat de ses vastes études; un précis de la vie et des ouvrages d'un savant juif portugais, *Manassé Ben-Israël*; l'extrait d'un curieux traité de morale sur les habitudes de l'intelligence, par un vénitien, *André Duodi*; une notice et la traduction de plusieurs odes d'un brillant polonais, *Sarbievius*; un poëme sur la chasse, par un romain du siècle d'Auguste, *Gratius*; le beau et déchirant dialogue de *Petreius Valerianus*, sur le malheur des gens de lettres, dont on rapporte la fin lamentable de cent dix-huit, tous contemporains de l'auteur; notice sur cent illustres savans qui sont restés célibataires, traduction en extrait du latin d'*Irence Carpentier*; toute la famille des *Manuce*, savans et vertueux imprimeurs de Venise, avec la traduction de quelques lettres de *Paul Manuce*; des jugemens sur plusieurs ouvrages nouveaux.

Le quinzième volume de cet ouvrage, qui est sous presse, débutera par la suite des Odes de *Pindare*, et par une traduction nouvelle du beau discours de *Ciceron* pour *Célius*.

Suite des ANNONCES.

Le Quart-d'heure de Rabelais, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par les citoyens *Dieu-la-Foy* et *Prevôt-d'Irai*. Représentée, pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 nivôse an 7. Prix : 1 fr. 50 cent., avec neuf airs notés.

Arlequin tout seul, comédie-monologue, en prose et en vaudevilles, par *Emmanuel Dupaty*, représentée, pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 1/4 frimaire an 7. Prix : 1 fr. 50 cent., avec figures et airs notés.

Cadet-Roussel, Misantrope, et Manon, Repentante, folie en un acte, représentée sur le théâtre des Variétés, jardin Égalité, le 4 floréal an 7.

Ces trois pièces se vendent, à Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44.

Lycée ou *Cours de Littérature ancienne et moderne*, par *Jean-François Laharpe*, 8 vol. in-8.° Prix : 36 fr., brochés. A Paris, chez *H. Agasse*, rue des Poitevins, n.° 18.

Antiquités poëtiques, ou *Dissertations sur les Poëtes cycliques et sur la Poésie Rhythmique*, par le citoyen *Bouchaud*, membre de l'Institut national, et professeur au collège national de France, pour faire suite aux *Mémoires* de la ci-devant académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, chez *Charles Pougens*, impr.-libr., quai Voltaire, n.° 10. An 7.

Adresse au roi de la Grande-Bretagne, sur l'urgence, les avantages et la nécessité d'une prompte paix entre la République française et S. M. britannique; par *Théophile Mandar*, auteur du *Voyage à Sophopolis*, et de plusieurs autres ouvrages; avec cette épigraphe :

> Un gouvernement sans équité, vogue au gré du souffle impur des passions humaines.

Troisième édition, corrigée et augmentée. Paris, chez *Poignée*, imprim.-libr. rue Haute-feuille, n.° 16, an. 7.

Saint-Clair et Stéphanie, ou *l'Isle déserte*; par *W. Shéridan*, membre du parlement d'Angleterre, traduit par *J. L. M****, avec figures, dessinées par *Chaillou*, et gravées par *Delaunay*; vol. *in*-12 broch. Prix, 1 fr. 25 cent. et 1 fr. 50 cent. par la poste. Paris, chez *Langlois*, imprim.-libr. rue de Thionville, n°. 1840, an 7.

Suite des ANNONCES.

Adolphe et Clara, Comédie en un acte en prose, mêlée d'arriettes, paroles de *J. B. Marsollier*, musique du citoyen *d'Aleyrac*; représentée, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 22 pluviôse, an 7. Prix, 1 franc. Paris, au Bureau général du *Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 461.

Le Devoir et la Nature, drame, en cinq actes et en prose, représenté avec succès à Paris sur le théâtre de l'Odéon, le 16 fructidor, de l'an 5. Par le citoyen *Pelletier-Volméranges*, à Paris, chez le même libraire. Prix: 1 franc 30 centimes et 2 francs franc de port.

Hommage du petit Vaudeville au grand Racine, pièce en un acte; représenté sur le théâtre du *Vaudeville*, chez le même libraire; 75 cent. (15 sols.) et 1 fr. pour les départemens, franc de port.

Précis des leçons de *C. H. F.*, à son fils, sur les élémens des langues latine et française: chez le même libraire, 1 vol in-8.°, avec tableaux synoptiques, 1 fr. 5 déc. et 2 fr. pour les départemens, franc de port.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÉNIL, Imp.-libraire.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la Ve BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune libraire.
A l'Orient. chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 14.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

ET LIVRES NOUVEAUX.

Mémoires sur les extraits, à l'occasion des dépôts qui s'y forment; avec démonstration de la fausse application de l'oxigène à ces dépôts, etc. lû à la séance publique de la société de santé de Lyon, le 25 messidor, an 6, le citoyen *Deschamps* le jeune, pharmacien à Lyon, membre de ladite société; suivi de l'analyse de ce mémoire, par le citoyen *Déyeux*; des réflexions du citoyen *Vauquelin*; des observations du citoyen *Fourcroy*; de la réponse de l'auteur, qui propose un syrop de *Quinquina magnésien*. (Voyez la réponse à la 52.e observation. Vol. *in*-8.°; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 26 c., franc de port. A Lyon, chez *J. T. Reymann* et compagnie, rue Dominique, n.° 73, et à Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny, n.° 334. An 7 de la République.

Chef-d'œuvres de poësies philosophiques et descriptives du 18.e siècle: Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 16; trois vol. *in*-12, petit format.

Voyage en Portugal, à travers les provinces d'Entre-Douro et Minho, de Beira, d'Estramadure et d'Alenteju, dans les années 1789 et 1790, traduit de l'anglais de *Jacques Musphy*, architecte, orné de planches: Paris, chez *Denné jeune*, libraire, rue Vivienne, n.° 41. Un volume *in*-4.°; 12 fr. pour Paris, et 15 fr. pour les départemens.

Rosa ou *la Fille mendiante*, traduit de l'anglais de *mistriss Bennett*, par *Louise-Brayer de St.-Léon*. Paris, chez *Pougens*, impr.-lib., quai de Voltaire, n.° 10. Sept vol. *in*-12, avec de belles gravures, 15 fr. et 22 fr., franc de port.

Lettres originales de J.-J. Rousseau, à madame de..... à madame la marquise de Luxembourg, à M. de Malesherbes, à d'Alembert, etc.; format *in*-8.° et *in*-12 pour servir aux différentes éditions de cet écrivain. Paris, chez *Ch. Pougens*, quai de Voltaire, n.° 10. Prix, 2 fr.

Éléonore de Rosalba ou *le Confessionnal des Pénitens noirs*, seconde traduction d'après *Anne-Radcliff*. Chez *Lepetit*, libr., quai des Augustins; 7 vol., avec figures; prix, 8 fr. et 10 fr. pour les départemens.

Suite des ANNONCES.

Les veillées d'une femme sensible, par la citoyenne *Ménard*; chez le même, 2 vol. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. pour les départemens.

Léonore de Grailly et *Gaston de Foix*, par madame *de Wllyamor*; chez le même, 2 vol. avec figures. Prix, 3 fr. et 4 fr. pour les départemens.

Histoire d'Aglantine de Ruthner, chez le même, 3 vol. avec figures. Prix, 1 fr. 80 c. et 2 fr. 50 c. pour les départemens.

Adolphe ou *la Famille malheureuse*; chez le même; 3 vol., avec figure. Prix, 3 fr. et 4 fr. pour les départemens.

Élémens d'une Typographie qui réduit au tiers celle en usage, et d'une écriture qui gagne près de trois quarts sur l'écriture française : l'une et l'autre agréables à la vue, applicables à toutes les langues, conservant tous les principes grammaticaux, et les richesses de celles qui s'impriment en caractère romain et se rendent par l'écriture usitée en France; fondée sur des principes simples et faciles à saisir, démontrées par des règles claires et précises, dont on peut, en moins d'un jour, acquérir une parfaite théorie, qu'il est aisé d'apprendre en très-peu de temps, et dont l'exercice mettra une main habile en état de suivre la parole d'un orateur. — Vol. *in*-8°. d'environ 300 pages, divisé en trois parties. La typographie est traitée dans la première. La seconde a pour objet l'écriture. Le système abrégé des chiffres est le sujet de la troisième. Ce volume contient quarante-sept planches d'exemples et des mots et signes détachés, faits à la plume, dans 38 pages; le tout sans renvoi, chaque planche, mot, ou signe étant à la place qu'occuperait le caractère mobile; ce qui n'a pu se faire que par de grands sacrifices. — Prix, 18 francs en papier ordinaire, et 36 francs en papier vélin. — Il en a été tiré un très-petit nombre d'exemplaires *in*-4°. en papier vélin, grand format, dans lesquels tous les exemples, mots, et signes détachés, seront faits à la plume, et dont le prix de chaque exemplaire est de 72 francs. — Il sera ajouté à chacun de ces divers prix un franc pour le port dans les départemens; et, en outre, 12 francs par les personnes qui, pour le format *in*-8°. préféreraient aux planches la plume, pour les caractères nouveaux, en faisant, ainsi

que pour l'*in*-4°, la demande de l'ouvrage au moins huit jours d'avance, et affranchissant les lettres et l'argent. — A Paris, chez l'auteur (*A. Prout*), rue de la Harpe, n.° 249, et *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n°. 334. L'auteur invite ceux de ses souscripteurs qui lui ont adressé 3 francs numéraire, ou 900 francs assignats, conformément à sa dernière circulaire, à retirer l'exemplaire auquel chacun a droit, en rapportant sa quittance. Quant aux autres, pour remplir à leur égard toute justice, il leur sera tenu compte, d'après le tableau de dépréciation du papier monnaie, des sommes par eux données, en y ajoutant ce qui manquera aux 15 francs pour lesquels l'exemplaire qui doit revenir à chacun lui sera délivré; aussi sur la représentation de sa quittance.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la nature, par *A.-J. Canolle*. Deuxième édition considérablement augmentée. Deux vol. *in*-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port; Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-feuille, n.° 34. An 7.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÉNIL, Imp.-libraire.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 15.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

AVIS IMPORTANT.

Instruits que différens individus, se disant rédacteurs du MERCURE DE FRANCE, s'introduisent chez les libraires, marchands d'estampes et de musique de Paris, et là, sous le prétexte de faire annoncer dans cette feuille leurs ouvrages, musique, et gravures nouvelles, abusent effrontément de la bonne-foi de ces commerçans, qui s'empressent de leur donner un exemplaire de leurs nouveautés; et, désirant mettre fin à ce brigandage, nous prévenons les libraires, marchands d'estampes et de musique, que c'est à notre bureau seul, rue de la Harpe, n°. 461, qu'il leur faut déposer un exemplaire de chaque ouvrage, estampe, ou musique qu'ils désireront y faire annoncer.

On y insère aussi, sur la couverture, tous les avis divers, tels que *Biens à vendre* ou *à louer*, *Vente publique*, *Demandes*, *etc. etc.*, moyennant une rétribution de 15 centimes par ligne.

LIVRES NOUVEAUX.

Élisca, ou *l'Amour maternel*, drame lyrique, en trois actes en prose, mêlé d'arriettes; paroles *d'Ed. Favières*, musique de *Grétri*. Représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 12 nivôse, an 7.— Paris, au bureau du *Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprim.-lib. rue de la Harpe, n°. 461. — Prix, 1 franc 20 centimes.

Le paradis perdu, de *Milton*, traduction nouvelle, avec des notes, 2 vol. in-8.°; prix, 5 fr. et franc de port, par la poste, 7 fr. Paris, chez *J.-Ch. Laveaux et compagnie*, impr.-libr., rue du faubourg Honoré, maison ci-devant Beauveau, et *Moutardier*, libr., quai des Augustins. An VIII.

Clément-Marot, vaudeville anecdotique, en un acte, par les citoyens *Armand-Gouffé* et *Georges Duval*; représenté, pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 19 floréal an 7. Prix, 1 fr. 50 cent., avec la musique. Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte; et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n.° 44. An VII.

Adolphe ou *la Famille malheureuse*; chez *Lepetit*, libraire, quai des Augustins, 3 vol., avec figure. Prix, 3 fr. et ¼ fr. pour les départemens.

AVIS.

Jardin Marbeuf (ou Idalie) *route du bois de Boulogne, à l'entrée de Chaillot.*

Les actionnaires qui jouissent, en ce moment, de ce superbe jardin, ne veulent pas priver plus long-tems le public, du plaisir de la promenade dans ce lieu où la nature déploie sa parure et toutes ses grâces sur les riches rameaux d'arbres odoriférans, in-digênes et exotiques dont il est orné.

Mais les fêtes bruyantes, les spectacles féeries, le luxe éblouissant de mille feux sont trop multipliés dans ces lieux ; on se prépare à former, dans ce jardin, un établissement qui soit en harmonie avec les beautés champêtres du local, qui puisse offrir à l'amant de la nature, à l'être sensible qui aime à trouver des plaisirs plus près de l'âge d'or, aux belles fatiguées de voir leurs charmes disputer à l'éclat des décorations, un caractère simple, en analogie avec celui des pensées que fait naître dans l'ame l'aspect de ce jardin. Par-tout ailleurs, on voit les transports de l'imagination et le délire poétique apprêter des courses, des combats ; ici, on trouvera le tendre sentiment de l'Idille. Ailleurs, on entendra l'explosion du salpêtre se mêler au son de la trompettes et des tymballes ; ici, quelquefois le chalumeau rustique seul interrompra la voix harmonieuse du rossignol. L'homme de lettres, le philosophe, le publiciste, l'homme aimable de société, la jolie femme, réunis, se croiront transportés dans une région étrangère et à 200 lieues de Paris.

En attendant l'ouverture de cet établissement, qui aura lieu incessamment, on y a déjà préparé, dans la plus agréable partie du jardin, un Cabinet littéraire de lecture, par abonnement, composé de tous les journaux, politiques, de littérature et de poésie, et romans nouveaux. On y trouvera la littérature étrangère, surtout les poëtes et les romanciers.

Conditions.

L'entrée du jardin ne sera plus ouverte qu'en payant 75 centimes (15 sols) par personne.

L'abonnement au Cabinet littéraire est de 12 francs par personne pour un mois ; de 9 francs, si l'on s'abonne pour trois mois ; et de 15 francs par mois pour trois personnes d'une famille. Les abonnés auront, pendant la durée de leur abonnement, le droit d'entrer à chaque

instant et tous les jours, dans ce jardin, lors même que l'établissement projeté sera fini.

On s'adressera à la citoyenne *Moreaux*, au jardin Marbeuf.

Nota. On recommande aux personnes qui amèneraient des enfans (les enfans âgés de plus de 12 ans, paieront également 15 sols) de ne leur laisser cueillir ni arracher de fleurs, casser les arbres, arbrisseaux, ni courir ailleurs que dans les allées. On sentira qu'en agir autrement, ce serait nuire au propriétaire, lui enlever le fruit de ses dépenses, et sur-tout détruire les jouissances que chacun doit se promettre, en toutes saisons, dans ce beau lieu.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la nature, par *A.-J. Canolle*. Deuxième édition considérablement augmentée. Deux vol. *in*-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port; Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-feuille, n.° 34. An 7.

Chef-d'œuvres de poësies philosophiques et descriptives du 18.e siècle : Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n.° 16; trois vol. *in*-12, petit format.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS :

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez LIOBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. LOISVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00757176 4